





**Second regard sur les Grottes du Saguenay  
État des connaissances et reconstitution spatiale de l'assemblage archéologique de  
DaEk-36**

**par Jany-Claude Bouchard**

**Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi en vue de l'obtention du  
grade de Maître ès art (M.A.) en études et interventions régionales (archéologie)**

Québec, Canada

© Jany-Claude Bouchard, 2025

## RÉSUMÉ

Eté 1948, une première intervention de fouille sur les Grottes du Saguenay est entreprise. L'équipe, constituée d'archéologues amateurs, découvre trois sépultures, chacune dans des abris-sous-roche, sur des berges peu accessibles de la rivière Saguenay. En 1954, on les en découvrent une quatrième, mais cette fois-ci, sans restes humains. À ce moment, l'équipe entreprend une panoplie d'analyses, allant de l'identification des tous les os au *Smithsonian Institute* jusqu'à l'identification de coquillage par des experts locaux. Un rapport, sous forme d'article dans *Saguenayensia* intitulé « Grottes d'intérêt historique sur le fjord Saguenay », écrit par Léo Brassard, transmet un bilan général des résultats en 1961. Après cela ? Plus rien jusqu'aux années 2000. Érik Langevin, archéologue et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) retrouve la collection archéologique bien cachée sur les tablettes de la réserve archéologique du laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental (LHASO). Les Grottes du Saguenay font couler un peu d'encre et quelques analyses radiocarbonées sont effectuées.

L'autrice de ce mémoire reprend donc le flambeau en offrant une réinterprétation des données archéologiques des Grottes du Saguenay. Elle s'appuie sur : la documentation issue des fouilles entreprises au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, à un moment où aucune formation en archéologie n'est offerte au Québec et encore moins en région, la culture matérielle constitué essentiellement d'ornements, d'outils en os, d'ossements animaux et d'écorces travaillées et finalement, sur les résultats des analyses radiocarbonées.

Cette recherche met en lumière ces sites d'exception tout en arrivant à de nouveaux constats intéressants quant à l'occupation paléohistorique du fjord du Saguenay.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	ii
LISTE DES TABLEAUX .....	vi
LISTE DES FIGURES .....	vii
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	x
DÉDICACE .....	xi
REMERCIEMENTS.....	xii
INTRODUCTION .....	1
OBJECTIF .....	2
QUESTIONS DE RECHERCHE .....	2
HYPOTHÈSE .....	3
MÉTHODOLOGIE .....	4
CHAPITRE 1 MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE .....	5
1.1 REDÉCOUVERTE DES GROTTES DU SAGUENAY PAR VICTOR TREMBLAY ..	5
1.2 QU'EST-CE QUE LES GROTTES DU SAGUENAY .....	10
1.2.1 GROTTE, CAVERNE OU ABRI-SOUS-ROCHE .....	11
1.3 EXPÉDITIONS .....	13
1.3.1 EXPÉDITION SQUAW .....	13
1.3.2 EXPÉDITION ILE COQUART .....	15
1.4 BILAN GÉNÉRAL DES EXPÉDITIONS .....	16
1.4.1 CAVERNE DU CANOT, DaEk-34 (GROTTE I).....	16
1.4.2 CAVERNE DE LA SQUAW, DaEk-36 (GROTTE II).....	18
1.4.3 CAVERNE DU CÈDRE, DaEk-37 (GROTTE III).....	21
1.4.4 L'ÉNIGMATIQUE GROTTE IV, DbEm-a .....	24
1.4.5 VESTIGES RAPPORTÉS .....	28
1.5 RECENSION DES ÉCRITS ET DES ANALYSES SUR LES GROTTES DU SAGUENAY .....	30
CHAPITRE 2 CONTEXTE PALÉOENVIRONNEMENTAL DU FJORD DU SAGUENAY .....	33
2.1 BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA RIVIÈRE SAGUENAY .....	33
2.2 CLIMAT, FLORE ET FAUNE .....	35
2.3 CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DE LA PALÉOHISTOIRE DU BAS SAGUENAY .....	38
CHAPITRE 3 ANALYSE DE LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR BRASSARD ET DORÉ LORS DES FOUILLES DE 1948 ET 1949 DU SITE DaEk-36.....	42
3.1 FORMULAIRE TECHNIQUE DU PRÉHISTORIEN .....	42

3.2 MÉTHODES UTILISÉES PAR DORÉ ET BRASSARD LORS DES INTERVENTIONS SUR DaEk-36 .....	46
3.2.1 PLAN DES SITES ARCHÉOLOGIQUES (1).....	47
3.2.2 TRAITEMENT DES VESTIGES PENDANT ET APRÈS LA FOUILLE (2 ET 4)..	51
3.2.3 STRATIGRAPHIE ET DESCRIPTION DES SOLS (3) .....	54
3.3 BILAN DES LIMITES IMPOSÉES.....	56
3.4 CONCLUSION.....	56
CHAPITRE 4 CULTURE MATÉRIELLE .....	58
4.1 LES ORNEMENTS DE COUILLAGES, D'IVOIRE, D'OS ET DE CUIVRE .....	58
4.2 ÉCORCE.....	65
4.2.1 MÉTHODOLOGIE .....	65
4.2.2 RÉSULTAT .....	66
4.2.3 BILAN DES OBSERVATIONS .....	97
4.3 OSSEMENT ANIMAL ET OUTILS EN OS.....	100
4.3.1 LES ESPÈCES PRÉSENTES.....	100
4.3.2 TRACES ANTHROPIQUES .....	101
4.3.3 OBSERVATIONS .....	102
4.3.4 LES OUTILS .....	103
CHAPITRE 5 DISTRIBUTION SPATIALE DE L'ASSEMBLAGE ARCHÉOLOGIQUE DE DaEk-36.....	109
5.1 MÉTHODOLOGIE .....	109
5.2 LIMITES.....	112
5.3 RÉSULTATS.....	113
5.3.1 DISTRIBUTION SPATIALE DES ORNEMENTS.....	113
5.3.2 DISTRIBUTIONS SPATIALES DES OSSEMENTS ET DES DENTS HUMAINS .....	115
5.3.3 DISTRIBUTION SPATIALE DE L'ÉCORCE TRAVAILLÉE.....	119
5.3.4 DISTRIBUTION SPATIALE DES OSSEMENTS ANIMAUX .....	121
5.3.5 DISTRIBUTION SPATIALE DES COUILLAGES NON TRAVAILLÉS PAR LES HUMAINS .....	123
5.3.6 DISTRIBUTION SPATIALE DES OUTILS .....	125
5.4 DISCUSSION : LA PART DES FACTEURS TAPHONOMIQUES .....	127
5.5 INTERPRETATION DES RÉPARTITIONS SPATIALES .....	131
CHAPITRE 6 DISCUSSION .....	136
CONCLUSION.....	148
BIBLIOGRAPHIE.....	150

ANNEXE 1 SITE DES GROTTES DU SAGUENAY, GROTTE NO.2 (DAEK-36) : ANALYSE ZOOARCHÉOLOGIQUE .....	156
ANNEXE 2 SITE DES GROTTES DU SAGUENAY, GROTTE NO.3 (DAEK-37) : ANALYSE ZOOARCHÉOLOGIQUE .....	168
ANNEXE 3 CATALOGUE DES ÉCORCES .....	174

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: RÉSULTATS DES ANALYSES RADIOCARBONÉES DES SITES DAEK-36 ET DAEK-37. MAP : <i>MAXIMUM A posteriori</i> ; HPD ( <i>HIGHEST PROBABILITY DENSITY</i> ) 95% : PLUS HAUTE DENSITÉ DE PROBABILITÉ <i>A POSTERIORI</i> À 95% <sup>32</sup>	32
TABLEAU 2: MODÈLE UTILISÉ POUR LE CATALOGAGE DES MORCEAUX D'ÉCORCE .....	65
TABLEAU 3: TYPOLOGIE DES POINTS DE COUTURES .....	66
TABLEAU 4: VENTILATION DES ÉVÈNEMENTS POSSIBLE RELATIVE AU SITE DE DAEK-36. L'ASTÉRISQUE DÉSIGNE LES ÉTAPES POST-INTERVENTION. ....	129

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: CARTE DE LOCALISATION DES GROTTES DU SAGUENAY (BRASSARD 1961).....	6
FIGURE 2: CARTE AVEC LES SITES ARCHÉOLOGIQUES DES GROTTES DU SAGUENAY (BOUCHARD, 2024) .....	9
FIGURE 3:PLAN ET COUPE DE LA GROTTE I (BRASSARD, 1961).....	17
FIGURE 4:PIÈCES RAPPORTÉES DE LA GROTTE I (BRASSARD, 1961).....	17
FIGURE 5:PLAN ET COUPE DE LA GROTTE II (BRASSARD, 1961).....	19
FIGURE 6:PIÈCE RAPPORTÉE DE LA GROTTE II (BRASSARD, 1961).....	20
FIGURE 7: PLAN ET COUPE DE LA GROTTE III (BRASSARD, 1961) .....	22
FIGURE 8:PIÈCES RAPPORTÉES DE LA GROTTE III (BRASSARD, 1961) .....	23
FIGURE 9:PLAN ET COUPE DE GROTTE IV (BRASSARD 1961) .....	26
FIGURE 10:PIÈCES RAPPORTÉES DE LA GROTTE IV (BRASSARD 1961) .....	27
FIGURE 11: VENTILATION DES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES RECUUEILLIS LORS DES INTERVENTIONS DE 1948-1949 ET 1954 .....	28
FIGURE 12:RELIEF D'UNE PARTIE DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DU SAGUENAY. ....	35
FIGURE 13: PLAN DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU FJORD DU SAGUENAY ...	41
FIGURE 14: PLAN GROTTE II. EN VERT : GROUPE 12-13-21-22. EN ROUGE : GROUPE 13-16-21-22 (BRASSARD 1961 MODIFIÉ PAR BOUCHARD 2024).....	48
FIGURE 15:FICHE DE VESTIGE A-852 (BOUCHARD 2024).....	49
FIGURE 16:FICHE DE VESTIGE A-640 ET ARTEFACT (BOUCHARD 2023) .....	51
FIGURE 17: FICHES DE VESTIGES ET ARTEFACT, CAS DE L'ÉCORCE TRAVAILLÉE.....	53
FIGURE 18: ENSEMBLE DES TYPES DE PERLES ET PENDENTIFS (BOUCHARD 2024) .....	60
FIGURE 19: TUBE DE CUIVRE .....	64
FIGURE 20: POINTS DE COUTURE DE TYPE 1 .....	67
FIGURE 21: ÉCHANTILLON 69, TYPE 1.....	68
FIGURE 22: ÉCHANTILLON 74, TYPE 1.....	69

FIGURE 23: ÉCHANTILLON 43, TYPE 1.....	70
FIGURE 24: ÉCHANTILLON 72, TYPE 1.....	71
FIGURE 25: POINTS DE COUTURE DE TYPE 2 .....	72
FIGURE 26: ÉCHANTILLON 20, TYPE 2.....	73
FIGURE 27: ÉCHANTILLON 64, TYPE 2.....	74
FIGURE 28: POINTS DE COUTURE DE TYPE 3 .....	75
FIGURE 29: ÉCHANTILLON 35, TYPE 3.....	76
FIGURE 30: ÉCHANTILLON 76, TYPE 3.....	77
FIGURE 31: ÉCHANTILLON 29, TYPE 3.....	78
FIGURE 32:POINTS DE COUTURE DE TYPE 4 .....	79
FIGURE 33: ÉCHANTILLON 9, TYPE 4.....	80
FIGURE 34:POINTS DE COUTURE DE TYPE 5 .....	81
FIGURE 35: ÉCHANTILLON 62, TYPE 5.....	82
FIGURE 36:POINTS DE COUTURE DE TYPE 6 .....	83
FIGURE 37: ÉCHANTILLON 27, TYPE 6.....	84
FIGURE 38:POINTS DE COUTURE DE TYPE 7 .....	85
FIGURE 39:ÉCHANTILLON 34, TYPE 7.....	86
FIGURE 40: ÉCHANTILLON 47, POINTS FORMANT UN TRIANGLE. ....	88
FIGURE 41: ÉCHANTILLON 13, TROIS PETITS POINTS. ....	89
FIGURE 42: ÉCHANTILLON 2.....	91
FIGURE 43: ÉCHANTILLON 1.....	92
FIGURE 44: ÉCHANTILLON 1, AUTRE FACE.....	93
FIGURE 45: ÉCHANTILLON 12.....	95
FIGURE 46: ÉCHANTILLON 23.....	96
FIGURE 47: ÉCHANTILLON 73, DÉPÔT ROUGE.....	99
FIGURE 48: ALÈNE ET OSSEMENT MANUFACTURÉS PROVENANT DES GROTTES II ET III (BRASSARD 1961). EN JAUNE : OUTIL PERDU.....	104
FIGURE 49: ALÈNE #254.....	105
FIGURE 50: ALÈNE #A-780.....	106
FIGURE 51:ALÈNE #A-662.....	107
FIGURE 52: DISTALE D'ALÈNE #710 .....	108

FIGURE 53: DISTRIBUTION SPATIALE DES ORNEMENTS EN OS, EN COQUILLAGE ET EN IVOIRE .....	114
FIGURE 54:DISTRIBUTION SPATIALE DES OSSEMENTS HUMAINS .....	116
FIGURE 55:DISTRIBUTION SPATIALE DES DENTS HUMAINE.....	117
FIGURE 56: DISTRIBUTION SPATIALE DES OSSEMENTS D'ENFANTS .....	118
FIGURE 57:DISTRIBUTION SPATIALE DE L'ÉCORCE TRAVAILLÉE.....	120
FIGURE 58: DISTRIBUTION SPATIALE DES OSSEMENTS ANIMAUX.....	122
FIGURE 59:DISTRIBUTION SPATIALE DES COQUILLAGES .....	124
FIGURE 60:DISTRIBUTION SPATIALE DES OUTILS.....	126
FIGURE 61:COUPE TRANSVERSALE DE L'ABRI-SOUS-ROCHE DAEK-36.....	131
FIGURE 62:PLAN DU SITE DAEK-36 MONTRANT OÙ SONT LES DEUX CONCENTRATIONS PRINCIPALES. (EN VERT) .....	132
FIGURE 63:VUE LATÉRALE.....	133
FIGURE 64: ÉCHANTILLON 58 ET LE PIQUANT DE PORC-ÉPIC TROUVÉ À L'INTÉRIEUR .....	141

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

UQAC	Université du Québec à Chicoutimi.
LHASO	Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental.
MAP	<i>Maximum a posteriori.</i>
HPD	<i>Highest posterior density.</i>
BP	Before the present.
AA	Avant aujourd'hui.
AD	<i>Anno domini</i>
S.O.	Sans objet
Cal.	Calibré

## DÉDICACE

*À Caleb et Chloé,  
pour qui j'espère que la  
curiosité ne cessera  
jamais de faire briller  
leurs yeux.*

## REMERCIEMENTS

Tout au long de la rédaction de ce mémoire, je me suis souvent demandé qui allait paraître dans ces prochaines lignes. Parce que si l'on y pense, c'est impressionnant comment beaucoup de personnes marquent notre parcours par leur présence.

Je commencerai donc par remercier ceux qui n'ont pas leur nom d'inscrit sur cette page, pourtant, merci d'avoir été des gens extraordinaires. Vous m'avez enrichie, vous m'avez fait rire, vous m'avez supporté. Merci à vous.

Ensuite, je remercie mon père. Cette personne qui m'a transmis la passion de l'histoire. Petite étincelle qui, finalement, s'est transformée en carrière. Merci d'être autant intéressé par ce que je fais et de me supporter, avec Corinne, à chaque étape.

Merci à Marc-André, pour m'avoir permis de m'aventurer vers d'autres mondes, laissant ainsi le stress de la vie quotidienne de côté. Merci aussi d'avoir été présent et à l'écoute. Merci à Häxan pour ta franchise et la belle couleur que tu ajoutes à nos moments. Merci aussi à Alexandre, pour tes conseils bienveillants et les rires constants.

Maintenant, je pourrais écrire un chapitre entier sur ces deux femmes qui ont été les piliers de ma réussite : Ségolène et Noémie. Vous êtes des femmes exceptionnelles, résilientes, brillantes et fortes. Vous côtoyer pendant l'écriture de ce mémoire m'a été grandement bénéfique. J'ai été extrêmement choyée.

Un GROS merci à Érik Langevin qui m'a permis de m'épanouir dans ce domaine, autant dans la recherche que sur le terrain. Merci de m'avoir offert autant d'opportunités et surtout de m'avoir fait confiance. Un GROS merci aussi à Adelphine, qui a toujours répondu présente malgré la distance. Merci pour ta rigueur et ta patience. Merci également à Rolland, pour tes commentaires judicieux.

Un dernier remerciement dirigé vers Daniel Capistran. Merci à toi pour l'expérience unique que tu m'as fait vivre lors de notre expédition. Merci mille fois de m'avoir permis d'exprimer ma reconnaissance, ce moment est précieux dans mon cœur.

## INTRODUCTION

Les sites DaEk-34,36,37 et DbEm-a<sup>1</sup>, communément nommés Grottes du Saguenay, ont fait l'objet de campagnes de fouilles en 1948, 1949 et 1954. Les fouilles archéologiques de ces abris-sous-roche ont été riches en vestiges et rapidement, leur caractère exceptionnel, voire unique, s'est imposé. En effet, Doré et Brassard, alors chargé d'expéditions, ont découvert des sites vraisemblablement sépulcraux. Ce constat précoce a été possible au vu du nombre d'ossements humains découverts dans celles-ci, notamment sur le site de DaEk-36 (n=191)<sup>2</sup> qui correspond à la Grotte II. Conjointement aux restes humains, les fouilleurs y ont recueilli une vaste collection d'ossements animaux, d'écorces travaillées et d'ornements fabriqués en dents de carnivores, en coquillages et en os d'oiseaux.

Toute cette collection, quoiqu'incomplète dans la mesure où, *primo*, nous n'avons plus accès aux ossements humains suite à leur analyse et *deuxio*, plusieurs vestiges ont été donnés et/ou perdus avec le temps, s'est retrouvée au Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) à un moment que nous ne connaissons pas. Étant donné que ces fouilles eurent lieu au moment où l'archéologie au Saguenay (et dans le reste du Québec) en était dans à ses balbutiements (Langevin, communication personnelle), il va de soi que les méthodes de travail et de traitement des données étaient bien différentes de celles d'aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Considéré comme zone d'information archéologique (ZIA) par le ministère de la Culture et des Communications (MCC). DbEm-a n'a donc pas reçu de code borden officiel.

<sup>2</sup> Ossements retrouvés dans les autres abris-sous-roche : DaEk-34 (n=3), DaEk-37 (n=5), DbEm-a (n=0)

## **OBJECTIF**

Cette recherche a pour objectif principal d'offrir une réinterprétation des Grottes du Saguenay. Par réinterprétation, j'entends ici une réactualisation des données archéologiques qui se déploie en plusieurs exercices tels (1) la recontextualisation des fouilles à visée archéologiques menée sur les Grottes du Saguenay, (2) les distributions spatiales de différentes catégories de vestiges qui seront aussi (3) présentés de façon plus détaillée.

## **QUESTIONS DE RECHERCHE**

Réinterpréter les sites des Grottes du Saguenay amène à se poser plusieurs questions : premièrement, qu'est-ce qui caractérise l'assemblage archéologique de ces sites ? Ensuite, dans un contexte de fouille des anciennes comme celui présenté dans cette recherche, quelles informations peut-on tirer de l'emplacement des vestiges ? Y a-t-il des relations claires que l'on peut étudier et qui nous éclaireraient sur l'occupation de DaEk-36 ? Finalement, la caractérisation des pièces d'écorce travaillée, des ornements et des ossements animaux peut-elle être révélatrice de la nature de cette occupation de ce groupe d'abris-sous-roche et peut-être donner plus d'information quant à ce phénomène sépulcral somme toute peu documenté ?

Cette démarche ne peut se faire que dans l'optique où le chercheur·euse est conscient·e des limites imposées par la méthodologie utilisée lors des fouilles et du traitement des vestiges. Par moment, celles-ci deviennent assez contraignantes et cette étape devient un élément pivot dans la compréhension de l'occupation des Grottes du Saguenay. L'analyse méthodologique qui découle d'un désir de contextualisation est fondamentale pour permettre

une lecture plus juste des résultats de nos observations. Nous allons donc procéder à l'examen des méthodes utilisées tant pour l'aspect terrain que pour l'analyse post-fouille en laboratoire, mais surtout chercher à définir les limites qui s'imposaient à moi qui travaille avec les données issues des expéditions de Doré et Brassard sur les Grottes du Saguenay, il y a près de 80 ans.

En somme, la question qui fait office de fil conducteur à cette recherche, et de laquelle découle l'objectif principal est la suivante : comment les données archéologiques issues des fouilles de 1948 et 1949, notamment celles du site DaEk-36<sup>3</sup> (Grotte II du Saguenay), peuvent-elles contribuer à la compréhension de l'occupation paléohistorique des Grottes du Saguenay, à l'intérieur du fjord du Saguenay ?

## HYPOTHÈSE

Le caractère sépulcral des Grottes du Saguenay s'est imposé d'emblée suite aux expéditions 1948 et 1949. Brassard (1948, 1949, 1961), Thomson (1979), Simard (s.o.) et Langevin (2015) écrivent chacun qu'il est fort probable, selon leur analyse générale de la culture matérielle, qu'il s'agit bien de sites funéraires. Sur ces théories qui sont devenues une évidence, ma recherche propose de révéler les aspects uniques de ces sites, tant au niveau des vestiges et de la nature de leur occupation, que de leur morphologie en tant que sites couverts. Le résultat de mes observations devrait améliorer la compréhension des rites funéraires passés des Premières Nations, spécifiquement dans les Grottes du Saguenay.

---

<sup>3</sup> Seul DaEk-36 est analysé à titre de référent pour l'ensemble. Voir le sous-chapitre Méthodologie pour les raisons associées.

## MÉTHODOLOGIE

Dans ce mémoire, les échantillons choisis pour les différentes analyses sont principalement les vestiges issus du site de DaEk-36. Seule l'écorce travaillée fait exception à la règle, car il m'apparaissait important d'aborder cette catégorie de vestiges même si leur emplacement est incertain. En effet, la seule provenance mentionnée pour la majorité de l'écorce recueillie se limite à la vague mention « Grotte du Saguenay ».

De ce fait, la Grotte II est souvent utilisée comme référent pour l'ensemble des Grottes du Saguenay, puisque des quatre sites (DaEk-34, DaEk-37 et DbEm-a et DaEk-36), la Grotte II est celui qui a livré le plus de vestiges. Or, dans la mesure où la culture matérielle est semblable dans la totalité des quatre lieux, cette décision paraissait logique. Je vais tout de même faire un bilan de l'assemblage archéologique dans le chapitre qui suit pour que le lecteur puisse, de lui-même, en faire sa propre idée (Figure 11).

Plusieurs observations et analyses ont été effectuées dans cette recherche parmi lesquelles certaines prennent en compte les méthodes de fouilles de Brassard et Doré, la distribution spatiale de la collection archéologique de DaEk-36, la caractérisation de l'écorce travaillée, l'analyse zooarchéologie des ossements animaux et une présentation sommaire des ornements. La méthodologie spécifique à chacune de ces analyses est décrite dans leur chapitre respectif.

## **CHAPITRE 1** **MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE**

### **1.1 REDÉCOUVERTE DES GROTTES DU SAGUENAY PAR VICTOR TREMBLAY**

Connues depuis bien longtemps par certains pêcheurs de la rivière Saguenay, les Grottes du Saguenay ont suscité l'intérêt de la communauté de recherche en commençant par Victor Tremblay, membre fondateur de la Société historique du Saguenay depuis 1934 (Répertoire du patrimoine culturel du Québec 2024). À la suite de rumeurs proposant qu'il y ait un potentiel archéologique/historique à l'intérieur d'abris-sous-roche, Tremblay effectue quelques recherches et se renseigne auprès d'un vieux pêcheur du nom de Roger Thérien, résidant à Tadoussac. À la suite d'une première rencontre à l'été 1942, une visite des abris-sous-roche, guidée par Thérien, a lieu de 14 septembre 1946. À cette occasion, ils naviguent le long de la rivière Saguenay et scrutent les berges à la recherche du moindre indice pouvant évoquer un abri-sous-roche. L'objectif est atteint, le directeur de la Société Historique du Saguenay et Thérien réussissent à localiser et visiter quatre abris-sous-roche (Tremblay 1961) (Figure 1 et Figure 2).

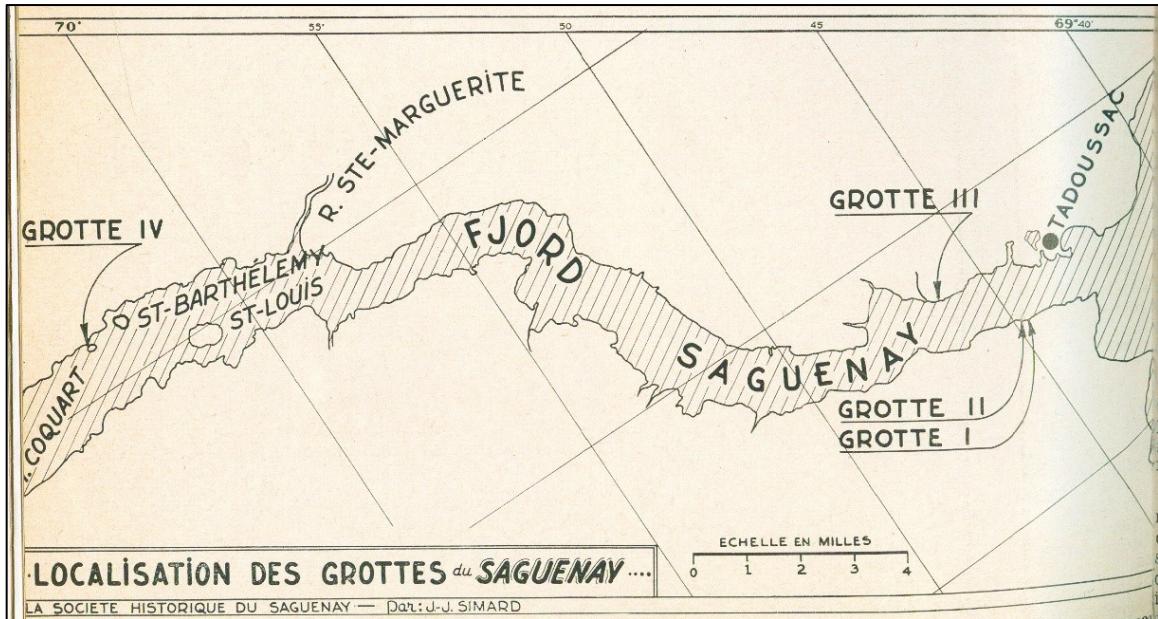


Figure 1: Carte de localisation des Grottes du Saguenay (Brassard 1961)

La première cavité que le duo explore est celle que Brassard, l'un des chargés d'intervention, nommera plus tard la Grotte 1 dite « du Canot » (DaEk-34) (Figure 1). Arrivé à l'embouchure de la grande cavité, Thérien explique qu'il n'avait que 8 ou 9 ans lorsqu'il a visité l'abri-sous-roche pour la première fois. Un calcul rapide de Tremblay en vient au constat que cette visite avait probablement eu lieu aux environs de 1881 à 1882. De plus, le vieux pêcheur raconte :

« J'étais avec mon père. Nous étions remontés ici pour manger des framboises et nous avons découvert les deux grottes. Dans l'une, il y avait de l'écorce, comme celle de deux canots brisés à coups de hache, et d'un canot dans l'autre. J'y suis revenu il y a 7 à 8 ans. J'ai trouvé dans celle-ci la pince d'un canot qui se tenait encore bien et qui était cousue avec de la racine ; je l'ai apportée chez moi et plus tard je l'ai donnée à un visiteur qui tenait à l'avoir. Cette partie de canot se trouvait dans une excavation qui se prolonge dans le rocher du côté droit, près de l'ouverture. À cet endroit, j'avais aussi trouvé quelques ossements, en particulier les phalanges d'une main que j'ai cru être une main humaine, et quelques vertèbres ainsi que des dents qui étaient certainement des dents humaines. J'ai entendu dire qu'on avait trouvé des cadavres dans ces grottes, mais je ne sais pas d'où vient ce renseignement ni ce qu'il vaut. Je suis venu plus d'une fois

dans celle-ci et la voisine. J'ai pris des brassées d'écorce pour faire du feu... » (Tremblay 1961, page 50).

En entrant dans cet abri-sous-roche, Tremblay constate qu'en effet, il y a plusieurs objets ayant été modifiés par l'humain parmi lesquels, en majorité, de l'écorce de bouleau portant des marques distinctives de couture. Selon lui, si ces morceaux faisaient partie autrefois d'un canot, le bois l'ayant constitué avait disparu (Tremblay 1961). Celui-ci note aussi la présence d'ossements et d'une trace de foyer, possiblement récente.

En pénétrant dans la Grotte II (DaEk-36) (Figure 1 et Figure 2), Tremblay qu'il y a également de l'écorce montrant des traces de couture et des ossements qui recouvrent le sol de la cavité. De plus, l'entrée de cet abri-sous-roche n'est qu'à quelques mètres de la précédente (Tremblay 1961).

Après avoir examiné sommairement les deux premiers abris-sous-roche, Thérien et Tremblay traversent la rivière Saguenay afin de se rendre à la Grotte III (DaEk-37). Le directeur de la Société Historique du Saguenay ne fait pas mention de trouvaille de surface à l'intérieur de cette « grotte » et repart donc les mains vides contrairement à ce qu'il avait fait dans les deux autres abris-sous-roche. Enfin, la dernière cavité qu'ils explorent ne présente pas de trace d'occupation et il mentionne que son accès s'avère particulièrement difficile.

Dans son article de 1961, Victor Tremblay affirme que l'entrée des cavités était très bien cachée et qu'il était impossible de les apercevoir depuis le bateau. Toutefois, une régularité est constatée lors des anciennes expéditions de Thérien. En effet, à chaque entrée se trouvait un éboulis de pierres, à première vue naturel, mais qui comportait des éléments probablement anthropiques. Autrement dit, des pierres auraient été placées d'une certaine façon afin de mieux camoufler les entrées. Le vieux pêcheur rapporte :

« J'ai observé d'autres éboulis semblables où il me parut que les roches n'étaient pas toutes tombées d'elles-mêmes, et j'ai eu la curiosité de voir s'ils ne masquaient aussi des grottes ; chaque fois, j'en ai trouvé en effet. » (Tremblay 1961, page 50).

Toutefois, si le quatrième abri-sous-roche comportait ces « éléments anthropiques », comme mentionné précédemment, aucune trace d'occupation ne fut retrouvée. Ceci fait d'ailleurs douter du fait que des humains aient réellement bougé ces pierres. Il s'agirait plutôt du résultat d'un phénomène naturel où l'humain n'a pas, ou très peu, eu d'impact sur la répartition des pierres.

Ce court rapport d'expédition qu'est l'article de Tremblay rend compte de plusieurs détails importants. En effet, grâce aux témoignages de Roger Thérien, nous savons que les Grottes ont été visitées auparavant par plusieurs individus et que celles-ci ont été pillées avant que celles-ci ne fassent l'objet de fouilles archéologiques. Sans surprise, des artefacts manquent lorsque Doré et Brassard effectuent leur campagne de fouille deux ans plus tard. Déjà, une pince de canot complète avait disparu ainsi que beaucoup d'écorce, très probablement des pièces portant des points de couture, brûlées par Thérien. Toutefois, cette expédition s'est révélée positive et suffisamment enrichissante du point de vue scientifique pour justifier ultérieurement trois campagnes de fouilles « archéologiques ».



Figure 2: Carte avec les sites archéologiques des Grottes du Saguenay (Bouchard, 2024)

## 1.2 QU'EST-CE QUE LES GROTTES DU SAGUENAY

Les Grottes du Saguenay sont un ensemble d'abris-sous-roche retrouvés le long de la rivière Saguenay. Trois de ces abris (I, II, III) ont été retrouvés dans un contexte similaire. En effet, ces abris se situent tous à 60 pieds (18.2 m)<sup>4</sup> et plus du niveau de la mer, ils sont localisés au sommet d'un éboulis de pierres<sup>5</sup> et leur ouverture est bien dissimulée pour ceux qui naviguent sur la rivière Saguenay. Notons qu'outre la voie fluviale, il n'y a aucun moyen d'avoir accès à ces anfractuosités rocheuses. Les Grottes I et II se situent sur la rive sud de la rivière tandis que la Grotte III se trouve sur la rive nord, toutes trois à faible distance de l'embouchure du Saguenay. Le quatrième abri-sous-roche est le seul à se retrouver sur une île (Petite Île). C'est celui qui est le plus éloigné de Tadoussac et où il n'y a pas d'éboulis à l'entrée. La Grotte IV se distingue aussi par son apparence et sa formation géologique. Sa formation en « gneiss très friable et oxydé » découle principalement du facteur éolien (Brassard 1954). Enfin, l'ouverture qui surplombe l'île est plus grande que celle des Grottes I, II et III.

Finalement, il est à noter que trois de ces abris-sous-roche sont considérés comme des lieux sépulcraux (DaEk-34, DaEk-36 et DaEk-37). En effet, des restes humains y ont été découverts<sup>6</sup> et on y retrouve, notamment dans DaEk-36, une culture matérielle particulière, relative à un contexte sépulcral.

---

<sup>4</sup> Les mesures sont originalement écrites sous le système impérial dans les rapports et articles, une conversion au système métrique suit entre parenthèses.

<sup>5</sup> Par éboulis de pierres, on entend un amas de roche de toutes tailles qui descend de l'ouverture des cavités jusqu'à la rive du Saguenay.

<sup>6</sup> Rappel : ossements humains trouvés dans les abris-sous-roche : DaEk-34 (n=3), DaEk-36 (n=191), DaEk-37 (n=5), DbEm-a (n=0)

C'est sous la direction de l'abbé Thomas-Louis Doré, alors mandaté par la Société Historique du Saguenay, que les interventions archéologiques dans les « Grottes du Saguenay » ont lieu en 1948, 1949 et 1954. Doré est alors enseignant et chercheur au Séminaire de Chicoutimi (Société d'histoire Lac-Saint-Jean 2021).

Toutefois, la figure scientifique que l'on retient le plus souvent en lien avec ces interventions est celle de Léo Brassard. Celui-ci occupait alors le poste de secrétaire<sup>7</sup> lors de la première expédition (1948) et de celle sur l'île Coquart. C'est aussi celui qui a écrit la majorité des articles et des rapports subséquents aux interventions archéologiques. Par la suite, au début des années 1950, Brassard se fait connaître par son enseignement au séminaire de Joliette où il dirige le *Camps des Jeunes explorateurs* (1955) et la revue *Le Jeune Naturaliste* (1950) (Progrès du Saguenay 1958) (Québec Science 1999).

### 1.2.1 GROTTE, CAVERNE OU ABRI-SOUS-ROCHE

Lorsque vient le temps de caractériser ces anfractuosités, Brassard utilise les termes « grottes » et/ou « caverne ». Selon lui :

« Nous croyons toutefois que nos abris du Saguenay sont réellement des petites grottes, c.-à-d. qu'elles pénètrent assez dans la masse rocheuse pour constituer des refuges ou petites salles bien protégées. Quant à distinguer entre les termes cavernes et grottes, nous nous tenons à la définition fournie par la préhistorienne Henriette Alimen (1950) ; le terme *grotte* désigne une salle peu profonde et où la lumière pénètre quelque peu ; tandis que *caverne* indique plutôt une longue succussion de salles et couloirs totalement obscurs [...]» (Brassard 1961).

Selon cette définition, il est convenable d'appeler ces sites « grottes », mais on devrait davantage les définir comme étant des abris-sous-roche, car il s'agit « de sites d'habitat

---

<sup>7</sup> Le poste de secrétaire semble désigner celui qui documente les expéditions. S'occupe du journal de bord et des rapports par la suite.

installés au pied des falaises et simplement protégés par un surplomb rocheux » (Boinais 1999). À l'inverse, le terme « caverne » serait utilisé à tort, car les cavités retrouvées aux abords de la rivière Saguenay n'ont généralement qu'une seule salle et ont une profondeur maximale de 25 pieds (7.6 m). Dans cette recherche, même si l'appellation d'abris-sous-roche est préférable, le mot grotte comme nom commun sera utilisé pour désigner le ou les sites archéologiques. Cette décision est appuyée sur le fait que les auteurs ayant traité des Grottes du Saguenay les nommaient ainsi. Il est donc convenable de continuer d'user de ces noms à des fins de cohérence. À cet effet, pour mentionner le site DaEk-36, il sera courant d'écrire Grotte II. Cela étant plus un concept référant à l'ensemble du ou des sites archéologiques, plutôt qu'à la formation géologique en soi.

## **1.3 EXPÉDITIONS**

### **1.3.1 EXPÉDITION SQUAW<sup>8</sup>**

L'expédition en question se divise en deux interventions. La première débute le 1<sup>er</sup> août 1948 et se termine 12 jours plus tard, soit le 13 août de la même année. La deuxième intervention s'étire du 25 juillet 1949 au 30 juillet 1949. Ces interventions archéologiques ont pour objectif d'explorer les quatre cavités que Victor Tremblay et Roger Thérien avaient localisées et visitées quelques années auparavant et de scruter les abords de la rivière Saguenay afin d'en retrouver davantage.

Pour la première expédition, l'équipe est formée du chanoine Victor Tremblay, l'abbé Thomas-Louis Doré, le révérend Frère Étienne-André, mariste, Léonce Desgagné, l'abbé Rolland Dufour, Guy Blackburn et Léo Brassard. En 1949, elle est composée de l'abbé Thomas-Louis Doré, l'abbé Rolland Dufour, l'abbé André Simard, le révérend Frère Étienne-André, mariste, Guy Blackburn, Jean Thibault, Stellan Harvey, en plus de deux invités, Arthur R Thomson et Tom Lyman.

Les actions entreprises lors de la première et deuxième expédition ne sont pas clairement exprimées, car les informations ont été fusionnées par la suite comme s'il en s'agissait d'une seule. À cet effet, il n'existe pas de rapport officiel pour la deuxième (1949). Seul un journal d'expédition, écrit par Guy Blackburn (1949), permet d'obtenir davantage d'informations que dans l'article de 1961. Notons que Blackburn est celui qui prend le rôle de secrétaire de Brassard, qui ne fait pas partie de l'équipe en 1949.

---

<sup>8</sup> Nom donné par Doré et Brassard. Utilisé seulement ici à titre informatif. Expéditions de 1948 et 1949 vont être les noms utilisés pour la suite de ce mémoire.

Grâce à ces documents, nous savons que l'équipe fouille dans quatre abris-sous-roche lors de la première intervention et que l'année suivante, ils terminent la fouille de la Grotte II en plus de continuer d'explorer les berges. En ce qui a trait à l'exploration des berges, Doré et ses collègues mentionnent la découverte de trois autres abris-sous-roche. Le premier, la « caverne à George » est explorée, mais rapidement Brassard convient qu'il est trop dangereux pour être fouillé. Les parois semblent s'effriter de façon inquiétante et les membres de l'expédition n'y observent pas d'indices d'occupation. Ils découvrent un autre abri-sous-roche sur la rive nord de la rivière Saguenay. Celui-ci se situerait en ligne perpendiculaire à l'extrémité nord-ouest de la Petite Île<sup>9</sup>. L'équipe y trouve des morceaux d'os en dessous de grandes pierres cassées. Il est cependant impossible d'entreprendre une fouille vu l'envergure que font les pierres au sol. Ils y ont aussi retrouvé de l'écorce, mais sans marque humaine visible. Brassard évalue rapidement que cette cavité a environ les mêmes dimensions que les Grottes I et II. Ensuite, Blackburn examine « le trou dans la montagne » lors de la deuxième expédition, qui s'avère être aussi un abri-sous-roche. Ce « trou », profond d'une quinzaine de pieds (5 m) a du potentiel archéologique, mais probablement par manque de temps, ils ne le fouillent pas et n'y font pas de sondage, en plus de ne pas indiquer sa localisation (Blackburn 1949). Finalement, l'Ilet-aux-mort, nommé aujourd'hui l'Ilet aux Alouettes, est exploré. Toutefois, le seul sondage d'une profondeur de 4 pieds (1.2 m) ne livre aucun vestige (Blackburn 1949).

---

<sup>9</sup> Ile Coquart est mentionné dans les rapports. Voir chapitre 1.4.4.

### **1.3.2 EXPÉDITION ILE COQUART**

L'expédition sur l'île Coquart se déroule 5 ans après les expéditions de 1948 et 1949 soit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet 1954. Cette courte intervention prend forme lorsque Léonce Desgagné, un fouilleur ayant participé à l'expédition de 1949, signale à ses collègues qu'il y a un abri-sous-roche sur l'île en question. En l'observant sommairement, il y remarque plusieurs morceaux d'écorce portant des points de couture et cela a été suffisant pour y organiser une fouille archéologique par la suite (Brassard 1954). Pour cette expédition, il n'y a pas de trace quant à l'identité de ceux qui composent l'équipe. Outre Brassard et probablement Léonce Desgagné, nous ne savons pas qui a fouillé sur l'Ile Coquart, car contrairement aux autres rapports et journaux d'expédition, la liste des membres est absente.

## **1.4 BILAN GÉNÉRAL DES EXPÉDITIONS**

### **1.4.1 CAVERNE DU CANOT, DaEk-34 (GROTTE I)**

DaEk-34 a une ouverture de 46 pieds (14 m), une hauteur moyenne de 19 pieds (5.8 m) et une profondeur moyenne de 18 pieds (5.5 m) (Figure 3). Elle est située à 50 pieds (15 m) au-dessus du niveau de la mer et l'entrée est au sommet d'un grand éboulis. Arrivée sur place, l'équipe de Thomas-Louis Doré remarque qu'il y avait « quantité de pierres cassées », probablement issues du délitement des parois de l'abri-sous-roche. L'espace entre ces pierres est rempli de cailloux de petite taille mélangés à de la terre. Au sol, ils observent de la mousse et du lichen qui recouvriraient une bonne majorité de la surface. En somme, Brassard écrit : « sauf quelques roches qui semblaient être tombées récemment, cet abri nous semblait être dans cet état depuis très longtemps » (Brassard 1961).

En débutant les fouilles, les chercheurs rencontrent une matrice de pierre cassée similaire à celle de la surface pour ensuite découvrir une couche de sable. Déjà, en soulevant les pierres de la surface, les premiers artefacts sont découverts. Ils y découvrent plusieurs rouleaux d'écorce et des lattes de bois. « Le tout était mélangé aux cailloux, sans plan visible à [leur] sens » (Brassard 1948). Les artefacts retrouvés dans cette cavité sont de divers types variant de l'écorce travaillée aux ossements. En comparaison avec les autres, cet abri-sous-roche ne s'est pas révélé être très riche en culture matérielle puisque l'équipe n'y a retrouvé qu'un total de 44 vestiges (Figure 4).

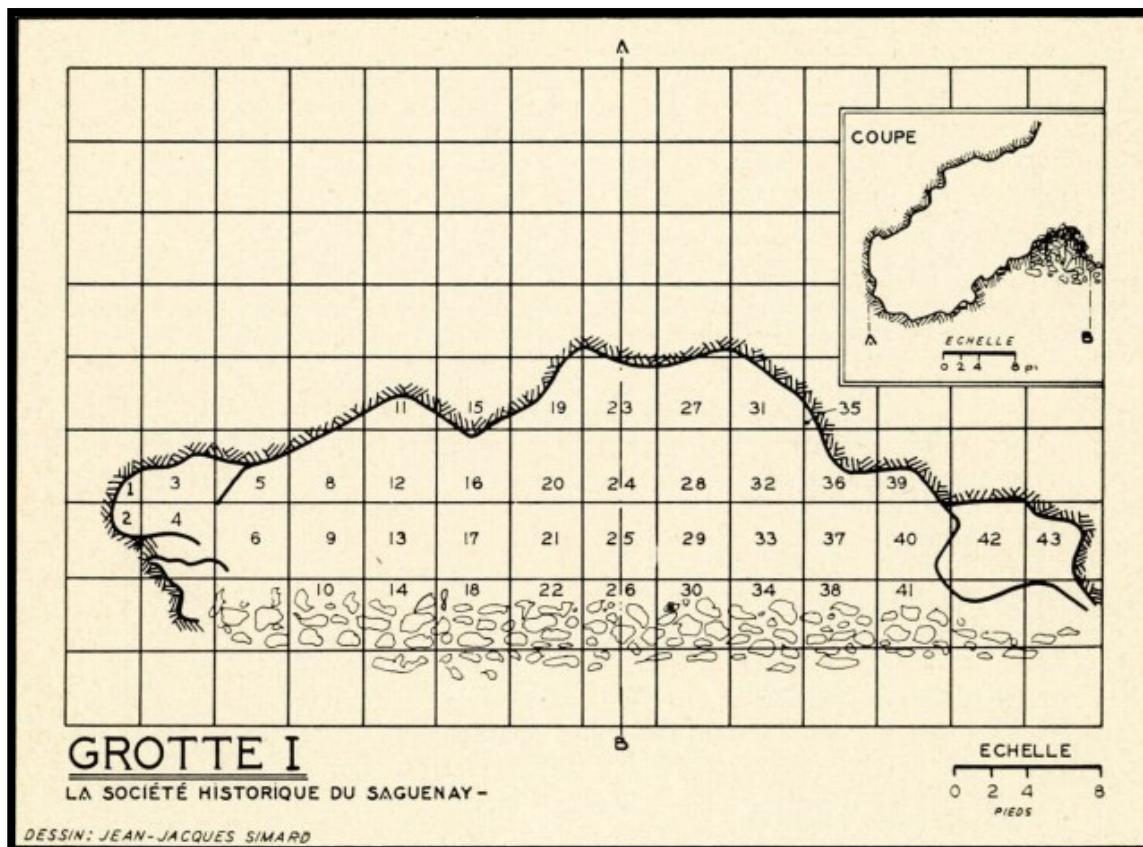


Figure 3:Plan et coupe de la Grotte I (Brassard, 1961)

	nombre
<b>Ossements humains (3)</b>	
Clavicule .....	1
Vertèbre .....	1
Phalange: pied ou main .....	1
<b>Ossements de mammifères (2)</b>	
Caribou ( <i>Rangifer sp.</i> ): fragment d'un bois .....	1
Martre de Pennant ou Pécan ( <i>Martes pennanti</i> ): maxillaire .....	1
<b>Objets industrialisés (27)</b>	
Lattes de bois: morceaux de Thuya ou "cèdre" .....	23
Ecorces de bouleau: la plupart marquées de points de couture .....	4
<b>Ossements divers (12)</b>	
Fragments, indéterminés .....	12
<b>TOTAL:</b> .....	<b>44</b>

Figure 4:Pièces rapportées de la Grotte I (Brassard, 1961)

#### **1.4.2 CAVERNE DE LA SQUAW<sup>10</sup>, DaEk-36 (GROTTE II)**

L’abri-sous-roche postérieurement nommé DaEk-36 a une ouverture de 15 pieds (4.6 m), une hauteur et une largeur moyenne de 10 pieds (3 m) ainsi qu’une profondeur maximale de 25 pieds (7.6 m) (Figure 5). Son entrée se situe à la même hauteur au-dessus de la mer que la Grotte I (DaEk-34) et l’éboulis où trône l’ouverture de la Grotte II est relié à celui de la Grotte I. À l’intérieur, contrairement à sa voisine, l’équipe y découvre une faible quantité de grandes pierres cassées. Le sol est également recouvert de lichens et de mousses. De nombreux artefacts ont été observés et collectés avant même la fouille. Cette collecte de surface a permis de recueillir plusieurs rouleaux d’écailles travaillées, de petits ossements et quelques dents humaines. D’entre tous, DaEk-36 est l’abri-sous-roche le plus riche en vestiges avec un total de 723 spécimens (Figure 6).

---

<sup>10</sup> Encore ici, Squaw sera seulement nommé dans le titre. Pour la suite du mémoire, l’appellation Grotte II et DaEk-36 seront utilisés.

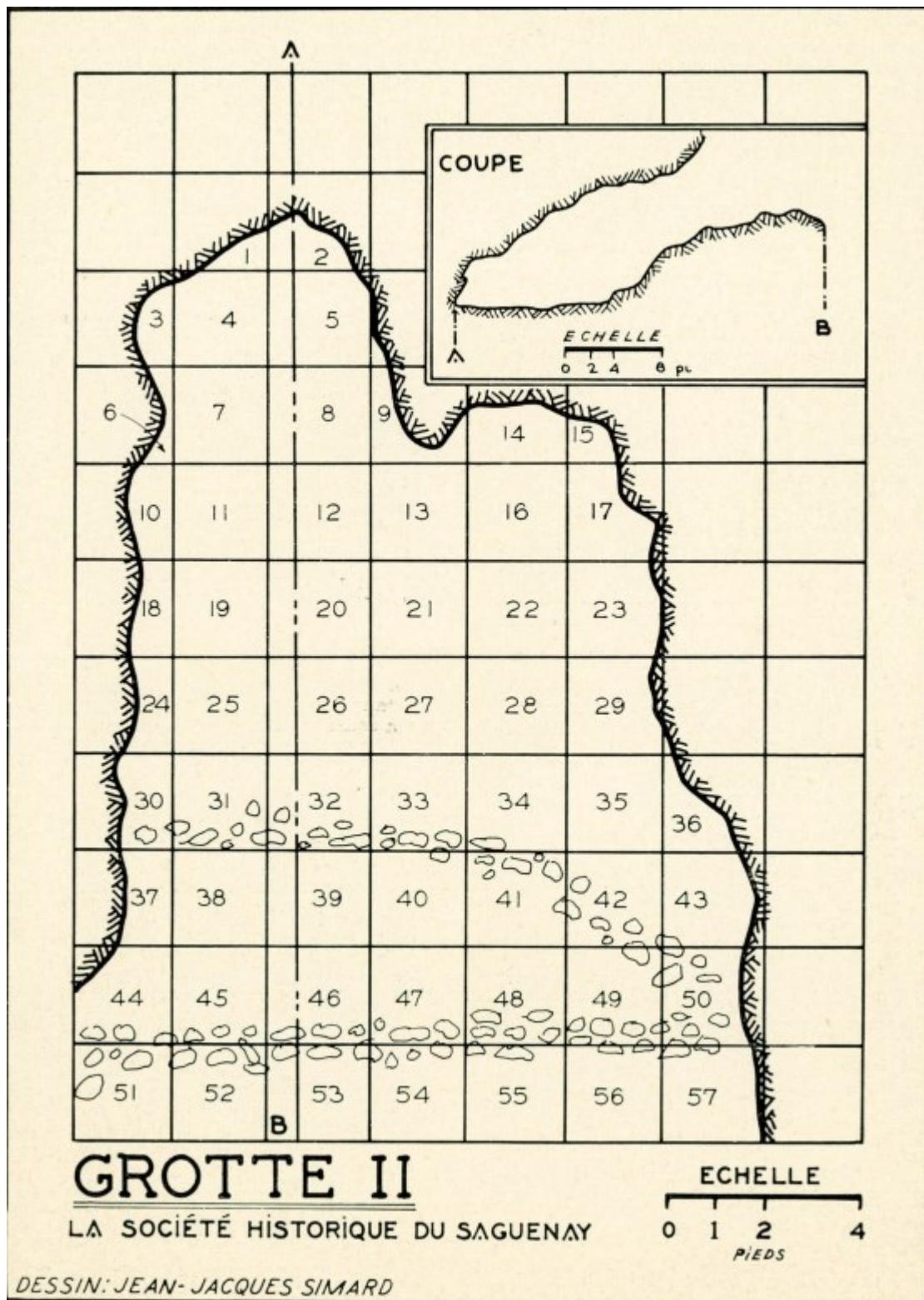


Figure 5: Plan et coupe de la Grotte II (Brassard, 1961)

Ossements humains (191)		nombre
Crâne: moins le maxillaire inférieur .....	1	
Crâne: occiput .....	1	
Crâne: rocher ou partie du temporal .....	1	
Clavicules .....	3	
Omoplate .....	1	
Sternum: segments .....	2	
Dents .....	30	
Vertèbres .....	38	
Côtes .....	20	
 Bassin .....	1	
Sacrum .....	1	
Phalanges: pieds ou mains .....	89	
Fémur .....	1	
Cubitus .....	1	
Tibia .....	1	
 <b>Ossements de mammifères (35)</b>		
Castor du Canada ( <i>Castor canadensis</i> ): incisive .....	1	
Castor du Canada ( <i>Castor canadensis</i> ): fragment de maxillaire .....	1	
Porc-épic du Canada ( <i>Erethizon dorsatum</i> ): incisive .....	1	
Porc-épic ou Castor: incisives .....	3	
Ecureuil roux ( <i>Tamiasciurus hudsonicus</i> ): tibia .....	2	
Ecureuil roux ( <i>Tamiasciurus hudsonicus</i> ): maxillaire .....	1	
Lièvre ( <i>Lepus</i> sp.): dents et maxillaires .....	4	
Loutre du Canada ( <i>Lutra canadensis</i> ): omoplates .....	2	
Martre de Pennant, Pécan ( <i>Martes pennanti</i> ): os du pied .....	1	
Orignal, Élan d'Amérique ( <i>Alces americana</i> ): os du pied .....	1	
Artiodactyle (prob. Cervidé): fragm. os de la jambe .....	2	
Mammifères: fragments indéterminables .....	16	
 <b>Ossements d'oiseaux (39)</b>		
Tourte, espèce éteinte ( <i>Ectopistes migratorius</i> ): humérus; 10 recueillis, 8 donnés à la Smithsonian Inst.; .....	2	
Carouge à épaulettes ( <i>Agelaius phoeniceus</i> ): humérus .....	3	
Petit Duc ( <i>Otus asio</i> ): membres .....	3	
Marmette ( <i>Uria</i> sp.): fragments .....	4	
Petite Nyctale ( <i>Aegolius acadicus</i> ): fragment .....	1	
Oiseaux: fragments indéterminables .....	26	
 <b>Ossements de poissons (6)</b>		
Aiglefin ( <i>Melanogrammus aeglefinus</i> ): cléithrum .....	1	
Poisson sp.: vertèbres .....	2	
Poisson sp.: otolithes .....	3	
 <b>Coquilles de mollusques (30)</b>		
Lamellibranche d'eau douce ( <i>Margaritifera mar. mar.</i> ): fragment .....	1	
Lamellibranche d'eau douce ( <i>Elliptio complanatus</i> ) .....	2	
Lamellibranche d'eau douce ( <i>Naiadacea?</i> ) .....	6	
Mye des sables; lamelli. marin ( <i>Mya arenaria</i> ) .....	3	
Mye ( <i>Mya</i> sp.): fragments .....	7	
Lamellibranches marins (sp.): fragments .....	8	
Lamellibranches marins? d'eau douce?: fragments .....	3	
 <b>Objets industrialisés (169)</b>		
Objets de parure et de commerce ("shell beads"): 3 types .....	144	
Objets de parure; pendentifs: ossements d'oiseaux .....	2	
Objets de parure; pendentifs: canines de Phoque .....	11	
Outils, instruments: alènes, ossements de mammifères .....	4	
Ecorces de bouleau portant points de couture .....	3	
Lattes et morceaux de bois .....	4	
Tube de cuivre .....	1	
 <b>Ossements divers (253)</b>		
Fragments indéterminés .....	253	
 <b>TOTAL:</b> .....	723	

Figure 6:Pièce rapportée de la Grotte II (Brassard, 1961)

### **1.4.3 CAVERNE DU CÈDRE, DaEk-37 (GROTTE III)**

L’abri-sous-roche postérieurement dénommé DaEk-37 présente une ouverture de 18 pieds (4.9 m), une largeur et hauteur moyenne de 15 pieds (4.6 m) ainsi qu’une profondeur de 24 pieds (7.6 m). Son entrée est entre 75 pieds (23 m) au-dessus de la mer et lui aussi trône au sommet d’un éboulis de pierres (Figure 7). La Grotte III est la seule qui se trouve sur la rive nord de la rivière Saguenay, mais dans l’ensemble, sa morphologie et la culture matérielle retrouvées sont similaires aux Grottes I et II. Comme DaEk-36, en fouillant à peine la surface de cette cavité, l’équipe découvre rapidement plusieurs artefacts, dont des ossements, de l’écorce, des traces de feu de camps, de vieux clous et quelques pièces de fer pour un total de 216 éléments (Figure 8). Cet abri-sous-roche est le seul où l’on a retrouvé des traces de foyer ainsi que des éléments métalliques d’origine européenne. Brassard écrit : « (...) ces pièces de fer se placent le plus souvent dans des sites de feux de camp, sur notre plancher. » (Brassard 1961). Cette affirmation suggère une occupation peut-être plus récente que dans les autres abris.

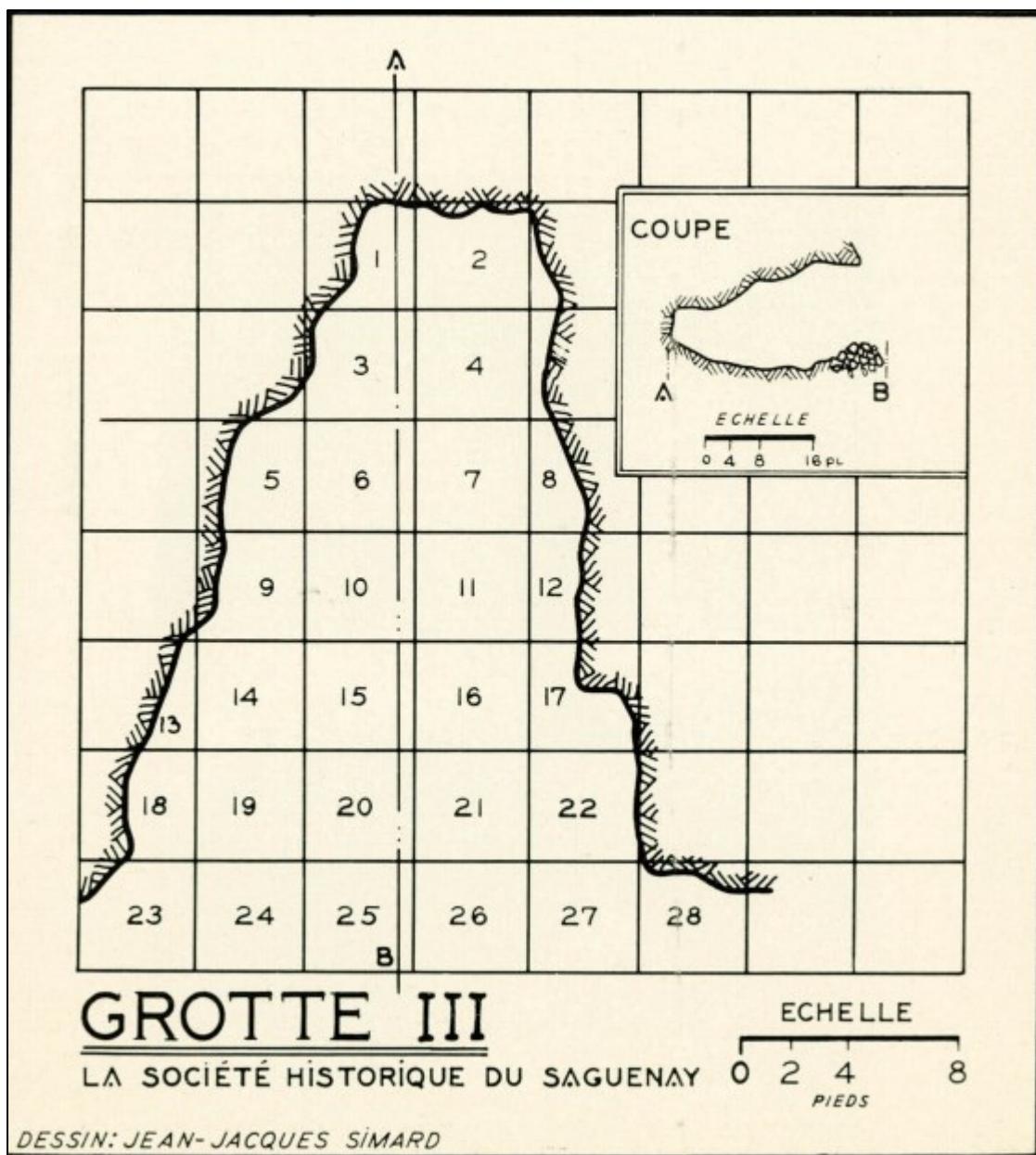


Figure 7: Plan et coupe de la Grotte III (Brassard, 1961)

	nombre
<b>Ossements humains (5)</b>	
Dent: incisive .....	1
Côtes .....	3
Phalange: pied ou main .....	1
<b>Ossements de mammifères (20)</b>	
Castor ou porc-épic: incisives .....	9
Mammifères sp.: vertèbres de petits mammifères .....	2
"    " : crânes de petits mammifères .....	2
"    " : frag. d'ossements de petits mamm. ....	4
"    " : frag. d'os longs de mammifères .....	3
<b>Ossements d'oiseaux (8)</b>	
Tourte, esp. éteinte ( <i>Ectopistes migratorius</i> ): humérus .....	3
Oiseaux sp.: fragments indéterminables .....	25
<b>Objets industrialisés (63)</b>	
Objets de parure et commerce: "shell beads" cylindriques .....	37
Outils: alènes faits d'oss. de mammifères .....	2
Ecorces de bouleau: portant marques de couture .....	4
Latte de bois .....	16
Clous, lames de fer, charbons de foyers .....	4
<b>Ossements divers (100)</b>	
Fragments indéterminés .....	100
<b>TOTAL:</b>	<b>216</b>

Figure 8:Pièces rapportées de la Grotte III (Brassard, 1961)

#### **1.4.4 L'ÉNIGMATIQUE GROTTE IV, DbEm-a**

Sur la base des rapports et des articles produits postérieurement aux interventions, nous en venons à la conclusion qu'il y a deux Grottes IV. En effet, lors de la première expédition, la « première » Grotte IV dite « du Bouleau » n'est pas retenue du fait de son absence de culture matérielle. Sa morphologie est décrite comme telle : une première chambre avec une ouverture de 12 pieds (3.7 m), une profondeur de 18 pieds (5.5 m), une largeur moyenne de 14 pieds (4.3 m) et une hauteur moyenne de 6 pieds (1.8 m) et une salle supérieure d'une ouverture de 6 pieds (1.8 m), d'une profondeur de 9 pieds (2.7 m) et d'une hauteur moyenne de 4 pieds (1.2 m). Aucune localisation exacte n'est mentionnée.<sup>11</sup> Brassard indique seulement qu'elle se situe à 50 pieds (15 m) en aval de la Pointe-à-la-Croix (Brassard 1948). Or, dans le bilan qu'il produit en 1961, alors qu'il fait part de toutes les informations pertinentes sur chacun des abris-sous-roche, il mentionne que la Grotte IV a livré plusieurs vestiges. En comparant rapidement les deux journaux d'expéditions (1949 et 1954), on peut facilement associer les vestiges de la Grotte IV avec la fouille de 1954. Par contre, la « deuxième » Grotte IV qui serait située sur l'île Coquart comporte elle aussi son lot d'incompréhension quant à son appellation et sa localisation. En effet, il est dit que l'abri-sous-roche se retrouve sur l'île Coquart, mais l'île pointée dans le plan de Simard (Figure 1) se nomme en réalité La Petite Île. Dans ce plan, on voit bien l'île Saint-Barthélemy et l'île Saint-Louis à proximité tel que Simard l'avait dessinée. On peut donc en déduire qu'il s'agit d'une erreur de toponyme. Il faut donc considérer qu'il s'agit bien de cette île (Petite île) en raison de l'emplacement de la flèche sur le plan initial qui se révèle exact et ne pas faire

---

<sup>11</sup> Contrairement aux autres, Léo Brassard n'en a pas dressé de plan.

l'erreur de la confondre avec la « vrai » île Coquart qui se situe aussi sur la rivière Saguenay, tout près de l'anse aux Petites Iles, à environ 12 km de Tadoussac (Figure 2)

Cet abri-sous-roche a une ouverture 23 pieds (7 m) à l'entrée qui se réduit à une largeur d'un pied (0.3 m) au fond, une hauteur de 6.5 pieds (2 m) à l'entrée à une hauteur d'une dizaine de pouces (25 cm) au fond, ainsi qu'une profondeur maximale de 25 pieds (7.6 m) (Figure 9). Elle est située sur le flanc nord-ouest de la Petite Île et à l'intérieur, plus de la moitié de la surface est sur la pierre nue. En d'autres termes, il y a peu d'accumulation de sol. La première matrice fouillée était plutôt similaire aux autres cavités, soit une couche de pierres, de mousses et de lichens pour ensuite tomber sur « une terre grisâtre, argilo sableuse ». De plus, la collection d'artefacts que l'équipe a trouvée est similaire avec les trois autres sites. Les fouilles ont révélé un total de 22 éléments (Figure 10) (Brassard 1961).

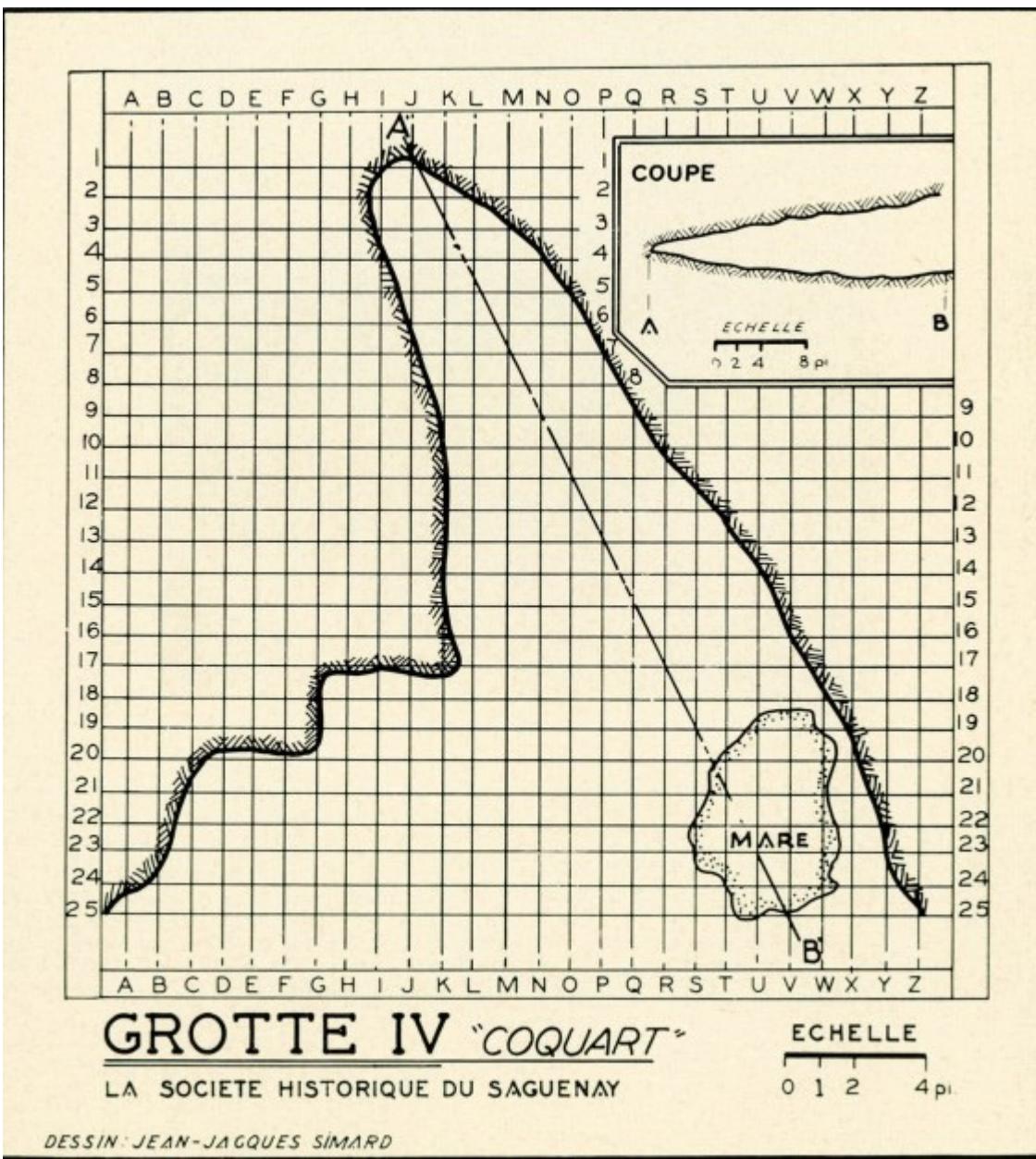


Figure 9: Plan et coupe de Grotte IV (Brassard 1961)

	nombre
<b>Ossements de mammifères (2)</b>	
Mammifère sp.: vertèbre de petit mammifère .....	1
Mammifère sp.: os d'un membre de petit mammifère .....	1
<b>Coquille de mollusque (1)</b>	
Mye des sables ( <i>Mya arenaria</i> ): valve complète .....	1
<b>Objets industrialisés (17)</b>	
Objets de parure: fait de coquille de mollus., anneau .....	1
Ecorces de bouleau: la plupart avec points de couture .....	16
<b>Ossements divers (2)</b>	
Fragments indéterminés: semblent osse. de petits mammi.....	2
<b>TOTAL:</b> .....	<b>22</b>

Figure 10:Pièces rapportées de la Grotte IV (Brassard 1961)

#### 1.4.5 VESTIGES RAPPORTÉS

Dans son article Brassard (1961) dresse un bilan général des résultats des fouilles de l'ensemble des Grottes du Saguenay. Il écrit que « plus de mille 1 000 pièces furent rapportées de ces expéditions, dont plusieurs sont des ossements humains ou des échantillons portant la marque certaine d'un art primitif. » Voici le tableau qu'il nous soumet.

**TABLEAU A: résultats généraux**

<b>Types</b>	<b>Grotte I</b>	<b>Grotte II</b>	<b>Grotte III</b>	<b>Grotte IV</b>	<b>Totaux</b>
Ossements humains	3	191	5		199
Objets industrialisés	27	169	63	17	276
Osse. de mammifères	2	35	20	2	59
Ossements d'oiseaux		39	28		67
Ossements de poissons		6			6
Coquilles de mollusques		30		1	31
Ossements divers	12	253	100	2	367
<b>TOTAUX:</b>	<b>44</b>	<b>723</b>	<b>216</b>	<b>22</b>	<b>1,005</b>

**TABLEAU B: objets industrialisés**

<b>Types</b>	<b>Grotte I</b>	<b>Grotte II</b>	<b>Grotte III</b>	<b>Grotte IV</b>	<b>Totaux</b>
Ecorces de bouleau	4	3	4	16	27
Lattes de bois	23	4	16		43
Ornements, parures		157	37	1	195
Alènes (en os)		4	2		6
Clous, morceaux de fer			4		4
Tube de cuivre		1			1
<b>TOTAUX:</b>	<b>27</b>	<b>169</b>	<b>63</b>	<b>17</b>	<b>276</b>

**Figure 11: Ventilation des vestiges archéologiques recueillis lors des interventions de 1948-1949 et 1954**

On remarque ici plusieurs similitudes entre les assemblages archéologiques des quatre abris-sous-roche. À différents degrés, les mêmes catégories de vestiges ont été retrouvées dans chacun des sites archéologiques. Notons toutefois l'absence d'ossement humain dans la Grotte IV qui ne fait pas d'elle un lieu sépulcral comme les autres et la présence d'objet

européens dans la Grotte III (clous, morceau de fer). Ce bilan permet aussi de constater le ratio élevé de ces vestiges dans la Grotte II.

## 1.5 RECENSION DES ÉCRITS ET DES ANALYSES SUR LES GROTTES DU SAGUENAY

On retrouve à la base des écrits qui traitent des Grottes du Saguenay, tous les rapports et les journaux de bord issus des expéditions de 1948, 1949 et 1954 qu'a produit l'équipe de Doré et Brassard.

Tout juste après les expéditions de 1948 et 1949, Arthur R Thomson, qui avait participé aux fouilles de 1949, produit à son retour du terrain un article pour le *Newsletter of the Archeological Society of Connecticut* nommé *Explorations at the Mouth of the Saguenay*. Dans cette publication, il proposait quelques profils identitaires relatifs aux occupations des Grottes du Saguenay sans pour autant s'intéresser aux artefacts retrouvés. Seule l'identité des Premiers Peuples est ciblée dans son article et pour répondre à cette question, Thomson procède par élimination. Au tout début, il propose cinq groupes des Premiers Peuples, soit les habitants de la Red Paint culture, les Béothuks, les Inuits<sup>12</sup>, les Algonquiens et les Iroquois. Dès le départ, il élimine l'hypothèse de la Red Paint culture parce que les résultats des fouilles ne semblaient pas s'y rattacher. Toutefois, l'auteur n'explique pas pourquoi il en tire cette conclusion. Il fit de même avec celle des Inuits, car ceux-ci se situaient beaucoup plus au nord et n'auraient, par conséquent, pas pu occuper ce territoire. L'hypothèse des Béothuks est aussi mise de côté, car ses recherches ne permettent pas de connaître le chemin qu'ils auraient emprunté pour se rendre vers Terre-Neuve. Finalement, son choix s'arrête sur les familles algonquienne ou iroquoienne. Le peu d'indices recueillis à cette époque ne lui permet pas de rendre un verdict final (Thomson 1949).

---

<sup>12</sup> Dans son texte, Thomson écrit « Eskimos ».

En 1961, Brassard écrit un article intitulé *Grottes d'intérêt historique sur le fjord du Saguenay* dans la revue *Saguenayensia*. Cette publication recense toutes les informations importantes relatives non seulement aux fouilles, mais notamment sur la méthodologie utilisée et les résultats des différentes analyses effectuées sur la collection archéologique. On y retrouve aussi des bilans des vestiges récoltés dans chacun des abris-sous-roche, une description des cavités, des photos et une petite interprétation. En préface, Victor Tremblay décrit sa visite sur les Grottes du Saguenay accompagnée de Thérien et rapporte les échanges qu'il a eus avec celui-ci.

Ensuite, les données issues des expéditions des Grottes du Saguenay sont demeurées dans l'ombre pendant plusieurs années. Érik Langevin, archéologue et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, l'un des premiers à se réintéresser à ces sites archéologiques. Voyant l'intérêt paléohistorique que ces abris-sous-roche recelaient quant à l'occupation du fjord du Saguenay, Langevin dans le cadre de l'élaboration de sa thèse doctorale avait présenté, en collaboration avec Roland Tremblay et Christian Gates-Saint-Pierre, une communication lors du XXVI<sup>e</sup> colloque de l'Association des Archéologues du Québec, en 2007, qui avait pour titre *Les grottes du Saguenay : indices archéologiques oubliés de la présence amérindienne à la période historique*. Par ailleurs, dans sa thèse, il revient sur les données et cherche à les intégrer aux corpus généraux des données archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Langevin 2015).

Langevin propose alors de nouvelles hypothèses relatives à l'occupation des Grottes du Saguenay. Celui-ci base une partie de son analyse sur les ornements, sur l'écorce travaillée et sur les os de tourte retrouvés dans ces abris-sous-roche en plus de ne pas négliger l'absence remarquée d'artefacts lithiques et européens. Il propose d'abord que ces assemblages « datent vraisemblablement d'un moment où la pensée judéo-chrétienne n'avait pas encore totalement

submergé la vision du monde des Premières Nations. » (Langevin 2015, page 163). Quant à l'identité des groupes qui auraient visité les Grottes du Saguenay, il écrit que Chapdelaine, lors de l'analyse effectuée sur les perles de coquillage de DcEs-1, trace un lien entre celle-ci, celles des Grottes du Saguenay et celles attribuées aux Iroquois du Saint-Laurent (Langevin 2015). À ce sujet, il conclut en écrivant que « les sépultures des Grottes du Saguenay représenteraient peut-être l'un des derniers actes des Iroquois du Saint-Laurent avant leur disparition en tant qu'entité sociopolitique (Langevin 2015, page 191). En 2017 et 2018, quelques vestiges ont été datés par le radiocarbone. Les résultats de ces datations sont les suivantes.

**Tableau 1: Résultats des analyses radiocarbonées des sites DaEk-36 et DaEk-37. MAP : Maximum a posteriori ; HPD (Highest Probability Density) 95% : Plus haute densité de probabilité a posteriori à 95%**

Site	Échantillon	Matériaux	Code de laboratoire	Âge 14C (BP)	Erreur (+/-)	Âge calibré* : MAP (BP)	Âge calibré : HPD95% (BP)
DaEk-36	A-779	Écorce de bouleau	ULA-8320 ; UCIAMS-213448	395	15	488	[502 ; 451]
DaEk-36	A-954	Dent humaine	ULA-8143 ; UCIAMS-209933	1925	15	1831	[1921 ; 1908]
DaEk-36	A-950	Dent humaine	ULA-6600 ; UCIAMS-182554	2090	15	2005	[2107 ; 1998]
DaEk-37	434	Dent humaine	ULA-6601 ; UCIAMS-182555	700	15	666	[673 ; 650]

Ces analyses lui ont permis de proposer alors une occupation des Grottes du Saguenay à la fin de l'Iroquoisie laurentienne, précédée d'une occupation au début du Sylvicole moyen (Langevin 2024 : communication personnelle).

## **CHAPITRE 2**

### **CONTEXTE PALÉOENVIRONNEMENTAL DU FJORD DU SAGUENAY**

L'environnement dans lequel les groupes humains vivent façonne leur mode de vie. La compétence adaptative de ceux-ci a fait en sorte qu'au cours de la longue histoire de l'humanité, les humains se sont adaptés autant aux froides températures de l'Arctique qu'à la chaleur de la Mésoamérique. Comprendre l'environnement dans lequel un groupe humain évolue constitue une clef de compréhension du schème d'établissement dans un milieu donné.

#### **2.1 BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA RIVIÈRE SAGUENAY**

Le bassin hydrographique de la rivière Saguenay s'étend sur un vaste territoire dont les limites sont circonscrites au nord par la Baie-James, à l'est par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par la rivière Saint-Maurice (Langevin, 2015). Le lac Saint-Jean est la principale source d'eau qui alimente la rivière Saguenay. Ce plan d'eau est le troisième plus important du Québec, lui-même alimenté par des rivières que Langevin (2015) divise en trois axes. Le premier axe nord-sud est constitué de l'Ashuapmushuan, de la Ticouapé, de la Mistassini, de la Mistassibi et de la Pérignonka. L'axe sud-nord est constitué de la rivière aux Iroquois, de la Ouiatchouan et de la Métabetchouan. Finalement, la rivière Pikauba, Chicoutimi, Du Moulin, À Mars, Ha!Ha!, Éternité, Saint-Jean et Petit-Saguenay font partie de l'axe ouest-est à laquelle s'ajoute une partie de la rivière Sainte-Marguerite (Langevin, 2015). Ces derniers affluents constituent l'essentiel des apports en eau de la rivière Saguenay.

À l'embouchure de la rivière Saguenay, on assiste à un mélange des eaux à savoir celle saumâtre qui remonte l'embouchure depuis le fleuve Saint-Laurent et l'eau douce de la

rivière. Lorsque les deux eaux se rencontrent, l'eau ayant une salinité plus élevée se retrouve en profondeur tandis que l'eau douce reste en surface. En résultat, lors des marées, une dynamique de courant s'installe et favorise par le fait même l'installation d'une nouvelle biodiversité (Langevin 2015). Aussi, ces courants empêchent la formation d'un couvert de glace complet (polynie) qui favorise la présence de mammifères marins tout au long de l'année dans cette région (Plourde et Gates Saint-Pierre 2003).

Sur la partie basse de la rivière Saguenay (de Saint-Fulgence à Tadoussac), les berges du fjord sont très hautes (Figure 12). À même la rivière, on s'imagine rapidement dans un grand couloir de pierre où les flancs des montagnes atteignent plusieurs dizaines de mètres de haut. Les endroits pour s'arrêter sont par conséquent rares et les anses deviennent alors des secteurs prisés. Les Premiers Peuples se sont donc arrêtés dans ces coins où plusieurs terrasses accessibles et planes se trouvaient. Un bon nombre de sites archéologiques viennent appuyer cette idée comme ceux à L'Anse-à-la-Croix, à Baie-éternité, à l'embouchure des rivières Petit-Saguenay, Sainte-Marguerite et Saguenay, par exemple.

Pour ne mentionner que ceux-ci, sur les terrasses les plus hautes<sup>13</sup> (20-25m), les archéologues ont identifié des traces d'occupations d'une ancienneté présumée antérieure à 3000 AA, notamment à DbEl-4, DbEl-10b, DcEp-1 DcEp-4 (Langevin et Plourde 2017).

Malgré l inhospitalité du fjord du Saguenay de prime abord, les Premiers Peuples vont tout de même apprivoiser ce territoire et l exploiter à son juste potentiel, que ce soit comme territoire de chasse, pour y faire des haltes temporaires ou même l investir comme lieux sépulcraux.

---

<sup>13</sup> Les occupations des hautes terrasses du fjord sont en partie expliquées par le phénomène isostatique qu'a causé le retrait des glaciers. Les terres ont remonté avec la pression de celui-ci (Leduc 2016).

De plus, les voies maritimes étant les autoroutes de la Paléohistoire, la rivière Saguenay s'insère bien dans cette idée de mobilité.

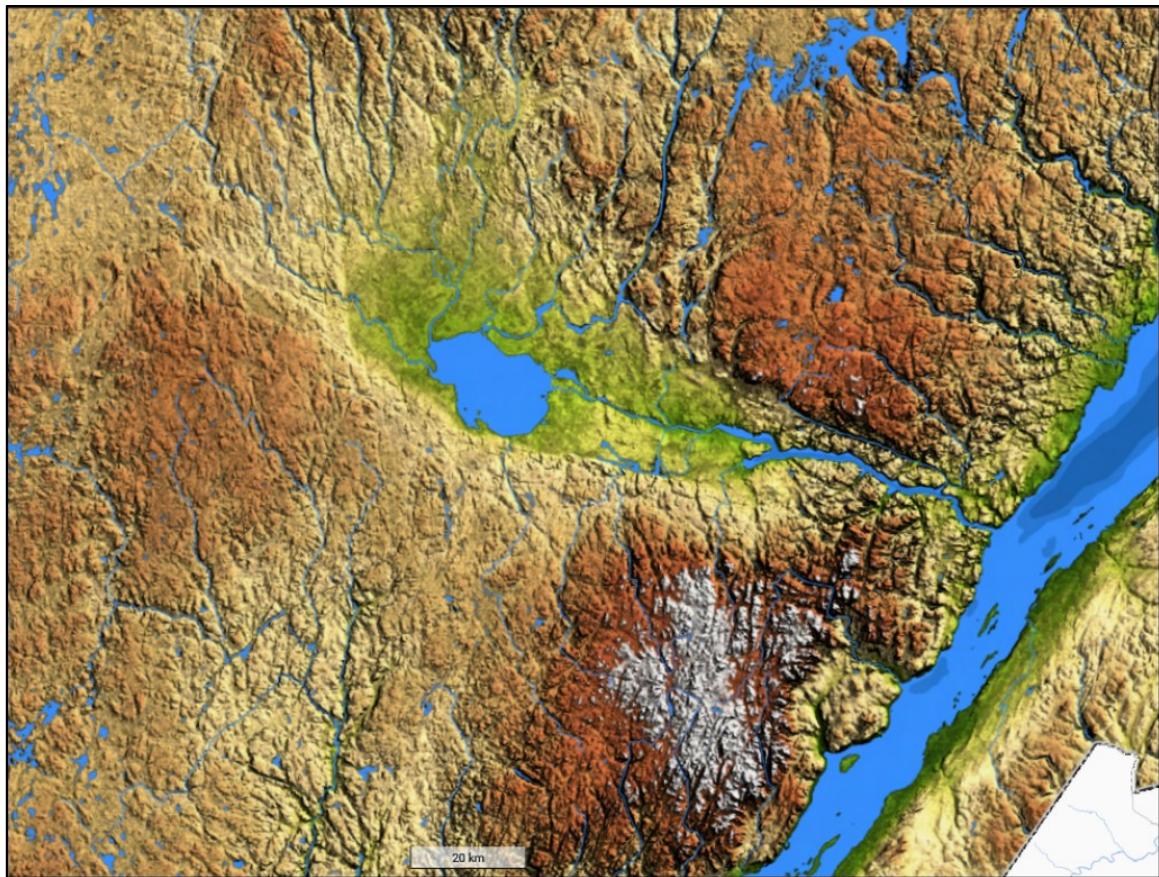


Figure 12:Relief d'une partie du bassin hydrographique du Saguenay.

## 2.2 CLIMAT, FLORE ET FAUNE

Le climat du fjord du Saguenay n'a eu que peu de variation depuis 5000 ans sinon un léger refroidissement suivant l'altithermal (Anderson, Mathewes et Schweger 1989, cité dans Langevin 2015). En moyenne, aujourd'hui, la température annuelle du bassin hydrographique de la rivière Saguenay se situe autour de 2,2 °C dans la région de Chicoutimi. Les Premiers Peuples s'adaptaient donc à un environnement climatique qui est assez près de ce qu'on peut observer de nos jours. Aussi, Dufour (1981 dans Langevin 2015) écrit qu'« en

somme, sur le plan thermique, la région constitue une oasis inscrite à l'intérieur du Bouclier. À bien des égards, les isothermes régionales sont semblables à ceux de la région de Québec. » Quant à la flore, elle aussi a été peu modifiée au cours des quatre derniers millénaires outre les actions engendrées par l'humain. On parle ici « d'un territoire de forêts mixtes qui bordent la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean, enclavé au sein de la forêt boréale de conifères et se subdivisant en plusieurs écorégions » (Langevin 2015, page 122). Deux types de forêts y sont présentes soit : boréale située sur les hautes terres, caractérisée par une présence majoritaire d'épinettes noires et de sapins baumiers, deux types de conifères adaptés à des températures plus froides, et Laurentienne mixte, située sur les basses terres, caractérisés majoritairement par le sapin, l'épinette noire, le bouleau jaune et l'érable rouge et à une plus petite échelle le pin rouge, le pin blanc et le frêne noir (Langevin 2015).

Une bonne variété de ressources fauniques halieutiques se trouve dans la rivière Saguenay. Celles-ci auraient toutefois été peu exploitées par les populations occupant le territoire du fjord du Saguenay, car seulement quatre sites archéologiques situés sur les berges du Saguenay ont livré des restes de poissons, à savoir DbEl-4, DbEl-9, DcEp 2 et DcEp-3, et ce, à faible échelle (Gates Saint-Pierre 2002; Ostéothèque 1997, 1998 et 1999, cités dans Langevin 2015 ; Langevin 1998, 1999, 2001a, 2001b, 2002, 2003a, 2003b, 2004, 2006a, 2006b, 2007a, 2007b ; Langevin et Lavoie-Painchaud 2008, 2009, 2010, 2011 ; Lavoie-Painchaud 2011 ; Langevin et Gadbois 2013 ; Subarctique 2014, 2017 ; Plourde 2020). Ces sites appuient néanmoins l'idée que les Premiers Peuples ont pratiqué des activités de prédation halieutique à différentes intensités.

Aujourd'hui, dans le Fjord du Saguenay, on retrouve notamment ces types de poissons (Musée du Fjord 2021) : l'agone atlantique, l'anguille d'Amérique, le bar rayé, le capelan, le chabotisseur, l'éperlan arc-en-ciel, l'épinoche, l'esturgeon noir, le flétan du Groenland, le

flétant atlantique, la grosse poule de mer, le hareng atlantique, l'hémitriptère atlantique, le lançon d'Amérique, la limace, la loquette d'Amérique, le lycode, la merluche blanche, la morue franche, la morue saïda, la motelle à quatre barbillons, l'ogac, la pliem le poisson-loup, le poulamon atlantique la raie épineuse, le requin du Groenland, le saumon atlantique, le sébaste et la truite de mer.

Le bassin hydrographique du Saguenay accueille plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs ou migratoires (Savard et Cormier 1995 dans Langevin 2015). De ces 300, 51% nichent à l'intérieur du territoire, 19% ne font que passer, 5% ne sont présentes qu'en hiver et 25% qu'en été (Mousseau et Armelin 1995, cité dans Langevin, 2015). En archéologie, les études faites sur les os d'oiseaux ne sont pas nombreuses, mais il a tout de même été possible de dresser un spectre faunique des espèces qui ont été consommées par les populations occupant l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Des os de canards, de laridés, d'accipitridés, de gavidés et de tétraonidés ont été trouvés sur les sites. Sur celui de DaEk-36 et DaEk-37 quelques os de tourtes ( $n=25^{14}$ ) ont été trouvés ce qui nous donne une date terminus ante quem étant donné la disparition de cette espèce documentée dans les années 1880 (Bouchard 1987, page 12).

L'archéologie ne peut pas réellement démontrer qu'il y a eu une différence marquée dans les populations fauniques terrestres entre la colonisation et aujourd'hui (Langevin 2015). Dans les récits ethnohistoriques, ces différents animaux sont mentionnés : castor, ours, loutre, martre, lynx, lièvre, caribou, porc-épic, carcajou, marmotte, moufette, orignal et loup. Quelques-uns d'entre eux sont disparus ou se sont raréfiés suite à la colonisation de la région

---

<sup>14</sup> 17 os de tourtes ont été observés dans la collection et 8 ont été données au *Smithsonian Inst* (Brassard 1960) (Tremblay 2023, 2024) Grotte II : NMI=1. Grotte III : NMI=4

du Saguenay-Lac-Saint-Jean, notamment, le carcajou, le caribou et le loup. Au Bas Saguenay, les traces archéologiques ont révélé qu'à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, sur les sites de 5000 ans, il y avait une bonne quantité de restes de caribou, de castor et de phoques (Arkéos 1996 ; Langevin 1998, 2000, 2001a, 2003a, 2005, 2006a, 2007a, 2015 ; Langevin et Gadbois 2013 ; Langevin et Lavoie-Painchaud 2008, 2009, 2010, 2011 ; Langevin et Girard 1997). Quant à L'Anse-à-la-Croix, dans un contexte daté vers 3000 AA, on se retrouve davantage dans une consommation intensive de castors (Gates Saint-Pierre 2002; Ostéothèque 1997, 1998 et 1999, cités dans Langevin 2015 ; Laforte 1994 ; Langevin 1997, 1999, 2001b, 2002, 2003b, 2004, 2006b, 2007b, 2008; 2010 2012, 2013; Lavoie-Painchaud 2011 ; Langevin et Gadbois 2015 ; Subarctique 2016, 2017, 2018 ; Ethnoscope 1990 ; Mattson 2009 ; UQAC 2019 ; Plourde 2020)

## **2.3 CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DE LA PALÉOHISTOIRE DU BAS**

### **SAGUENAY**

En 2014, lorsque Langevin recense les sites archéologiques autour de la rivière Saguenay, il en dénombre 428. De ce nombre, 51 %<sup>15</sup> ont livré des vestiges paléohistoriques, 40% des vestiges de la période de contact et 10% des vestiges de l'ère industrielle (Langevin, 2015). Au Bas Saguenay, trois zones archéologiques sont révélatrices de l'occupation paléohistorique. Nous avons les sites à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, les sites à L'Anse-à-la-Croix et les Grottes du Saguenay déjà présentées précédemment.

---

<sup>15</sup> Ces pourcentages ne sont pas exclusifs et incluent les sites à composante multiple. Par exemple, les sites paléohistoriques qui sont au nombre de 51% de l'ensemble peuvent aussi faire partie des sites de la période de contact (40%).

Préalablement à toute intervention archéologique, le potentiel de trouver des occupations paléohistoriques à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite paraissait déjà très élevé. Les premières interventions de 1992 viennent confirmer ce constat avec la découverte de quatre sites soit : DbEl-3 sur la pointe de la Croix ainsi que DbEl-1,2 et 4 sur la pointe du Moulin (Figure 13). L'analyse de ces sites a révélé une occupation historique (fin XIX-XX<sup>e</sup> siècle) sur DbEl-2 et 3, une occupation paléohistorique et eurocanadienne sur DbEl-1 (quelques siècles avant l'arrivée des Européens) et une occupation uniquement paléohistorique sur DbEl-4 (4000-6000 AA). De 1996 à 2012, les interventions archéologiques qui se sont succédé ont confirmé que l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite était un point stratégique à l'intérieur du cycle de transhumance des populations humaines au cours des six derniers millénaires. Comme Langevin l'écrit, « La rivière Sainte-Marguerite et par extension cette section de la rivière Saguenay s'affiche de plus en plus comme l'une des rares rivières québécoises dont l'occupation s'étend sur une échelle temporelle couvrant presque la totalité de l'histoire humaine au Québec (Langevin 2015, page 138).

C'est ainsi qu'à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, toutes les terrasses, qu'elles soient basses ou hautes, ont révélé des traces d'occupations. Le constat actuel des analyses des vestiges provenant de ces assemblages suggère que ce lieu a été occupé notamment pour les ressources animales disponibles, en particulier les phocidés et le castor.

En ce qui concerne les sites situés à L'Anse-à-la-Croix (DcEp-) (Figure 13), les archéologues ont découvert les premières occupations lors des aménagements d'infrastructures pour le tournage du film Robe Noire en 1990. Ces découvertes ont mené à d'autres interventions qui, à ce jour, ont révélé près de 150 000 vestiges, provenant de huit sites différents, recueillis sur environ 300 m<sup>2</sup>. L'analyse de ces sites et de ces vestiges suggère

que la fréquentation de L'Anse-à-la-Croix s'est amorcée il y a environ 4000 ans. Comme pour les sites de la rivière Sainte-Marguerite, il y aurait dans ce secteur une continuité de fréquentation sur plusieurs millénaires (Langevin 2015).

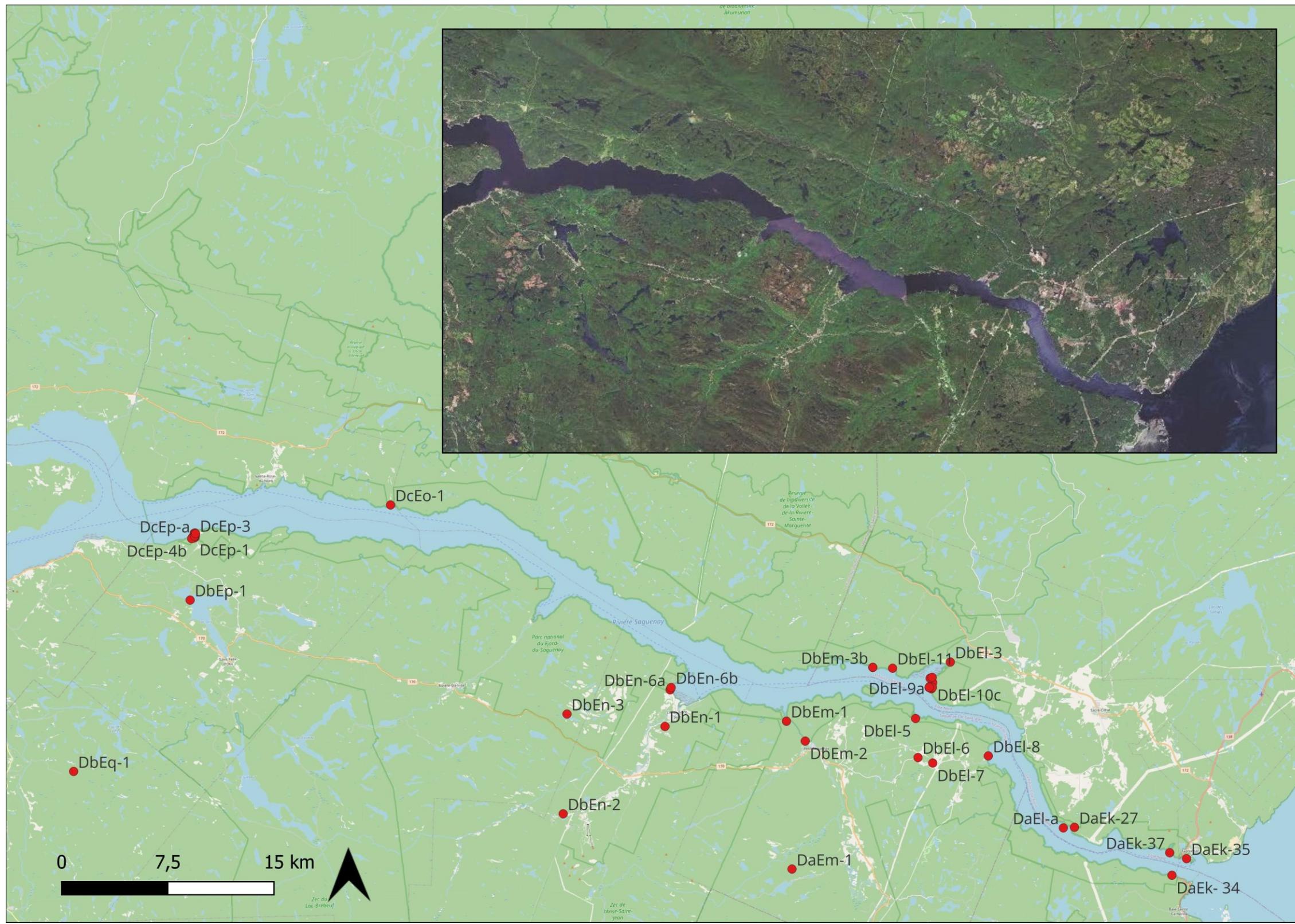


Figure 13: Plan des sites archéologiques du fjord du Saguenay

## CHAPITRE 3

### ANALYSE DE LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE PAR BRASSARD ET DORÉ LORS DES FOUILLES DE 1948 ET 1949 DU SITE DaEk-36.

#### 3.1 FORMULAIRE TECHNIQUE DU PRÉHISTORIEN

Dans son article *Grottes d'intérêt historique sur le fjord Saguenay* paru dans la revue *Saguenayensia* en 1961, Brassard mentionne qu'« au cours des diverses expéditions, l'équipe adopta une méthode de travail qui s'inspire de celle des préhistoriens ». La référence utilisée par Brassard est celle de Raymond Furon avec son ouvrage *Formulaire technique du préhistorien* écrit en 1945. Ce livre a été mon point de départ quant à l'analyse des méthodes utilisées par Doré et Brassard lors des deux interventions faites sur DaEk-36. Nous y verrons ici les bases sur lesquelles l'équipe s'appuie lors des différentes expéditions concernant les Grottes du Saguenay.

Dans la préface de son livre, Furon écrit que « beaucoup de correspondants demandent un petit volume pour s'initier [à la Préhistoire], trouvant les Manuels trop compliqués » et que « c'est donc avec l'intention des débutants que j'ai présenté ce petit livre » (Furon 1945, page 6). Il écrit aussi, « Dans ce petit livre, le débutant trouvera des notions sur la géologie et sur la biogéographie du Quaternaire, sur les Hommes et sur l'Archéologie des temps préhistoriques » (Furon 1945, page 7). En feuilletant le guide, le chapitre V s'est avéré révélateur quant à la méthodologie à utiliser lors des fouilles préhistoriques. Celui-ci, intitulé *Recherche, étude et conservation des collections de préhistoire* est divisé en trois parties, soit *Recherche des objets préhistoriques*, *Études des objets* et *Rangement et conservation des collections*. Dans ces pages, Furon (1945) réfère à une manière de faire autant pour la fouille que pour les traitements de données, plus spécifiquement dans un contexte de grotte et

d'inhumation, volontaire ou non. Vraisemblablement, c'est ce chapitre spécifique qui est ciblé par Brassard lorsque lui-même écrit qu'il s'inspire de la méthode des préhistoriens.

Dans ce chapitre, Furon mentionne d'emblée que les sites archéologiques trouvés dans les grottes sont les plus beaux, car les vestiges demeurent en place avec le temps et l'environnement karstique permet une stratigraphie claire. Il décrit qu'au moment de la fouille, le préhistorien se doit de creuser une tranchée ou du moins, un puit d'essai afin de bien comprendre les différents niveaux de sols et d'ainsi adapter le type de fouilles au contexte présent. Ensuite, Furon mentionne qu'il est important de travailler avec soin et méthodes tant lors de la fouille que lors du traitement des données. Le préhistorien se doit « d'accompagner chaque artefact de notes et d'observations sur leur emplacement exact et leur association avec les objets voisins » (Furon 1945, page 101). De plus, dans le cas où le préhistorien trouve un squelette humain, les fouilleurs doivent faire appel à des spécialistes tant pour la documentation du squelette que les sols qui y sont associés, car « retrouver les traces d'inhumation intentionnelle n'est pas à la portée de tout le monde. » Furon écrit même que « les découvertes faites par les spécialistes provoquent assez de discussions pour qu'on n'y ajoute pas des doutes sur le niveau fossilifère » (Furon 1945, page 103). À cela s'ajoute la tâche d'observer les parois de la grotte en quête de peintures rupestres et de gravures. Toujours selon l'auteur, il est important de ne pas complètement vider la grotte de ses sols et d'y laisser minimalement une berme qui agit comme témoin de la séquence pédologique. Il revient souvent sur le fait que la stratigraphie est un élément clef d'une fouille préhistorique, il déplore alors « les premiers préhistoriens qui faisaient tout sortir pêle-mêle à la brouette et faisaient leurs petites collections en fouillant dans le tas » (Furon 1945, page 104). Il conseille aussi de ramasser tous les vestiges, même si le préhistorien n'est pas certain de leur pertinence et que le tamis doit être utilisé pour maximiser la collecte.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, *Études des objets préhistoriques*, le naturaliste français fait un topo assez sommaire des vestiges que le préhistorien pourrait trouver lors des fouilles. Dans un premier temps, il demande aux apprentis d'essayer de faire la différence entre une pierre sans travail quelconque et une pierre ayant été transformée par l'humain. La phisionomie d'éléments lithiques tels le silex est donné en exemple, passant des outils lithiques aux éclats retouchés. Vient ensuite le sujet des fossiles, notamment animaux et végétaux. Dans le premier cas, le préhistorien se doit de faire bien attention à ne pas briser les restes et de faire appel à des spécialistes pour que ceux-ci puissent les identifier.

S'ensuit une petite section sur l'étude des roches. Dans celle-ci, Furon demande aux préhistoriens de déterminer le plus possible la nature de la roche donnant encore ici l'exemple du silex, du quartzite et de l'obsidienne. Il revient ici sur la nécessité d'avoir une stratigraphie claire où l'on peut voir de quel niveau proviennent les différentes matières. Il écrit : « La forme et l'épaisseur de chaque est à préciser par un croquis côté » et qu'« il ne faut pas craindre de noter longuement, car décrire de façon trop générale ne signifiera rien » (Furon 1945, page 111).

Finalement, les toutes dernières pages sont réservées au sujet du rangement et de la conservation des collections. Voici les premières lignes : « Tout objet destiné à entrer dans une collection doit être accompagné d'une étiquette précisant au moins son origine exacte. *Tout objet sans indication d'origine perd tout intérêt et toute valeur* » (Furon 1945, page 112). Il poursuit en conseillant d'inscrire le numéro de vestiges directement sur l'artefact et de recouvrir l'inscription de vernis incolore. Il met ensuite les préhistoriens en garde de ne pas directement coller les étiquettes sur les artefacts s'appuyant sur le fait qu'elles finiront par se décoller et que l'information finira par se perdre, à un moment ou un autre (Furon 1945).

Comparons maintenant les méthodes que l'équipe de Doré a utilisées durant ses interventions archéologiques.

### **3.2 MÉTHODES UTILISÉES PAR DORÉ ET BRASSARD LORS DES INTERVENTIONS SUR DaEk-36**

L'analyse qui suit s'appuie principalement sur deux extraits qui proviennent d'une part de l'article *Grottes d'intérêt historique sur le fjord Saguenay* paru dans la revue *Saguenayensia* en 1961 et du *Rapport de l'expédition Squaw aux cavernes du Saguenay, 1-13 août 1948*, écrit par Léo Brassard. Ces deux textes ont été choisis, car dans ceux-ci, l'auteur présente la méthodologie employée lors des interventions.

Voici l'extrait qui constitue la base de nos observations :

1. « En arrivant sur le terrain, la grotte est soigneusement mesurée ; le plan est dessiné sur carton solide. Le plan divisé en carreaux ou section numérotés. Les fouilles vont procéder suivant ces sections ou zones du plan.
2. Tous les objets trouvés sont immédiatement déposés sous une enveloppe qui porte le numéro de la section, correspondant au plan, et quelques détails sont ajoutés : profondeur de la couche, nature du sol, etc. Un membre de l'équipe est exclusivement occupé à ce travail : mettre sous enveloppe chaque pièce des récoltes, en indiquant tous les renseignements susceptibles d'aider les études ultérieures.
3. Dans ce travail de fouille, le plus possible nous opérons par strates ou "étages", par couches de 4 à 6 pouces d'épaisseur. Mais le genre de sol ou de plancher des grottes du Saguenay rendait le travail systématique, très difficile, sinon impossible. Un sol constitué de blocs de dimensions très diverses, allant de petits cailloux, de terre sable-argileuse, de gravier, jusqu'à des blocs qui durent être cassés à la masse pour libérer le terrain. Tout ce matériel rocheux était sorti de la grotte à mesure que les fouilles progressaient en marche verticale ou horizontale.

Tout le menu matériel de gravier ou autre était passé au tamis. C'est ainsi que nous avons pu rapporter des dizaines d'objets - surtout des fragments d'ossements d'animaux - mesurant de quelques millimètres à 1 ou 2 centimètres de longueur. Nous avons aussi observé un mélange, un désordre qui nous paraît inexplicable dans la situation des objets, sur le plancher d'une même grotte. Une première strate de petits ossements et pièces minuscules était trouvée en surface, à 4 et 6 pouces d'épaisseur. Ensuite, des pièces éparses, ici et là, jusqu'à 15 et 20 pouces. À ces profondeurs il fallut soulever de lourdes pierres, les casser, pour trouver, de temps à autre, quelques ossements humains ou autres. Les fouilles en profondeur s'effectuèrent jusqu'à 3, 4 et même 6 pieds en certains endroits, dans le gisement le plus riche - la grotte II. Les autres donnèrent peu de résultats même à partir de 1 et 2 pieds.

À la fin de la 2e expédition, août 1949, le travail de fouilles ne donnait plus de résultats. Les gisements n'étaient peut-être pas tout à fait épuisés, mais ils nous semblaient tels, surtout dans les grottes I et II.

4. Plus tard, en laboratoire, chaque pièce fut numérotée et une fiche fut rédigée, donnant le plus de renseignements possible sur chacun de ces objets. » (Brassard, 1961, p. 53).

Par ordre d'apparition, les actions mentionnées dans cet extrait serviront de thèmes d'analyses qui seront au nombre de trois : (1) plan des sites archéologiques, (2) traitement des vestiges pendant et après la fouille et (3) stratigraphie et description des sols. Ces analyses seront appuyées de photos, de citations et/ou de figures. Cet exercice permettra non seulement de comprendre l'attention scientifique derrière les actions de Doré et Brassard lors des fouilles de DaEk-36, mais le résultat de cette analyse répondra aussi aux objectifs qui sont de rendre compte des limites rencontrées lorsqu'on retravaille avec les collections archéologiques des Grottes du Saguenay.

### **3.2.1 PLAN DES SITES ARCHÉOLOGIQUES (1)**

Le plan du site archéologique de DaEk-36 paru dans l'article de *Saguenayensia* (Brassard 1961) est celui qui est présenté dans cette étude (Figure 14). Par contre, il faut savoir que les plans des autres sites archéologiques sont faits sur le même modèle, les figures 3, 5 et 9 le démontrent. L'ensemble a vraisemblablement été mis au propre par Jean-Jacques Simard, ceux-ci étant crédités sous ce nom, mais comme bien des données issues des fouilles, nous n'avons pas accès aux originaux.

Sur le plan, nous pouvons remarquer que l'équipe a divisé la totalité de l'abri-sous-roche en un quadrillage avec une échelle de 2 pieds par 2 pieds (61 par 61 cm). Chaque case est numérotée et sert de référence spatiale aux vestiges découverts lors de la fouille. Nous avons aussi une coupe transversale qui s'ajoute aux informations. Toutefois, lorsque nous nous attardons un peu plus sur la méthodologie appliquée, nous faisons face à quelques problèmes.

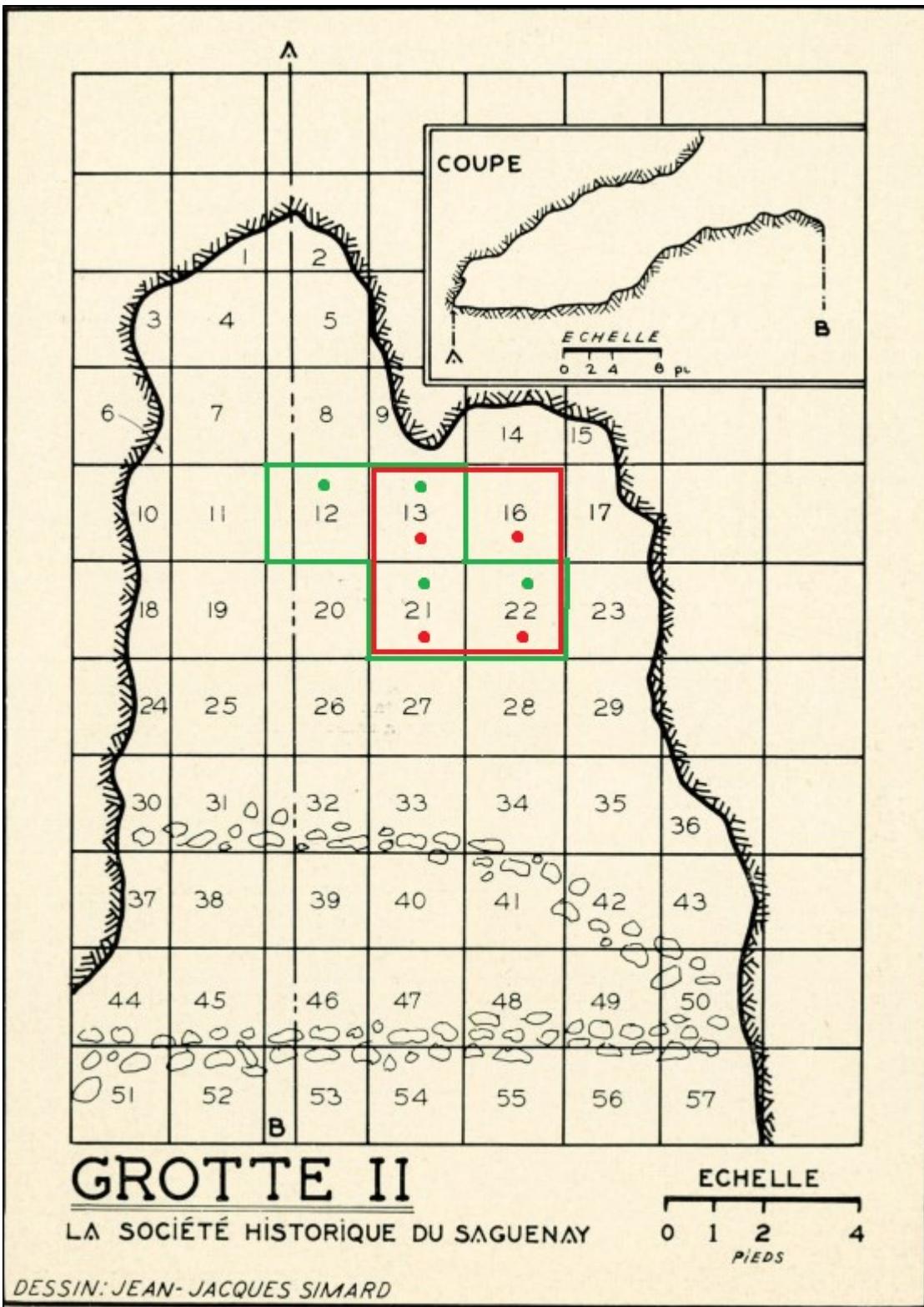


Figure 14: Plan Grotte II. En vert : groupe 12-13-21-22. En rouge : groupe 13-16-21-22 (Brassard 1961 modifié par Bouchard 2024)

Premièrement, nous savons qu'initialement la numérotation utilisée n'était pas celle que l'on voit sur le plan final. Nous nous en rendons compte lorsque nous travaillons avec les fiches d'artefacts. À quelques endroits, un système alphanumérique est utilisé. En voici un exemple :

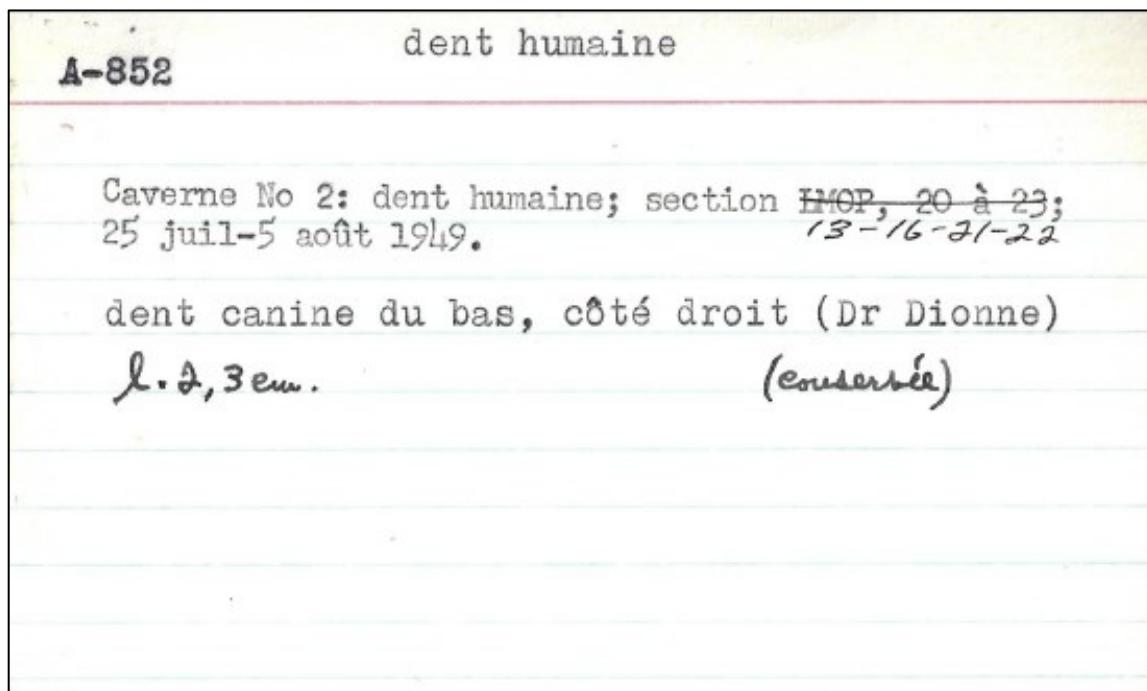


Figure 15:Fiche de vestige A-852 (Bouchard 2024).

On y voit « section LMOP, 20 à 23 » barré et en dessous, on a écrit à la main « 13-16-21-22 ». Ce changement de méthode n'est pas documenté dans les journaux de bord ni dans les articles. Nous ne savons donc pas pourquoi ils ont abandonné le système combinant lettre et nombre au profit des chiffres uniquement. Par souci de simplicité ? Probablement. N'en demeure pas moins que nous n'avons pas accès au processus intellectuel derrière cette prise de décision.

Cela nous amène à analyser ces sections. De nos jours, sur un site archéologique, il est coutume non seulement de nommer l'aire de fouilles, mais aussi les niveaux de sols et/ou les

phénomènes à l'intérieur de cette aire. Par cette méthode, les archéologues se retrouvent alors à pouvoir déterminer un emplacement précis, et ce, sans mentionner la localisation exacte de chaque vestige<sup>16</sup>. Dans ce cas-ci, seuls les numéros du quadrillage sont inscrits sur les fiches de vestiges dépourvues d'informations sédimentaires ou contextuelles détaillées. La distribution qui nous est parvenue en est une presque uniquement horizontale. Nous reviendrons sur le cas des stratigraphies au point suivant.

En observant le bilan des vestiges retrouvés, nous avons rapidement constaté que des regroupements de cases reviennent souvent. Par exemple, le groupe « 12-13-21-22 » (Figure 14, en vert) revient pour 31 vestiges et le groupe « 13-16-21-22 » (Figure 14, en rouge) revient pour 14 vestiges, mais nous n'avons pas d'informations sur les sections en elles-mêmes et la raison de ces regroupements. Lorsque Brassard écrit « les fouilles vont procéder suivant ces sections ou zones du plan », on en conclut que l'équipe a bel et bien procédé en lot. Toutefois, nous n'avons pas d'informations sur lesdits lots. On se demande alors pourquoi, pendant une partie de la fouille, l'équipe a choisi « 12-13-21-22 » comme étant un lot et pour une autre partie de la fouille, ils ont arrêté de fouiller la case 12 pour fouiller la case 16 ? Ont-ils suivi un phénomène pédologique quelconque, ont-ils rencontré de grosses pierres impossibles à déplacer ou bien ont-ils creusé plus profond à certains endroits ce qui a mené à l'arrêt des fouilles dans certaines sections ? Malheureusement, ces questions demeurent sans réponse et ce manque de détails concernant le regroupement de lots constitue une limite importante pour la compréhension du site et la recherche.

---

<sup>16</sup> Contexte de fouilles préhistoriques.

### 3.2.2 TRAITEMENT DES VESTIGES PENDANT ET APRÈS LA FOUILLE (2 ET 4)

Comme l'écrit Brassard, « un membre est exclusivement occupé à ce travail : mettre sous enveloppe chaque pièce des récoltes, en indiquant tous les renseignements susceptibles d'aider les études ultérieures » (Brassard, 1961). Dans l'état actuel de la collection, les vestiges sont dans une enveloppe de plastique transparent accompagné d'une fiche descriptive (Figure 16). Sur cette fiche, on trouve le numéro de vestiges, son identification, son emplacement, la date de l'intervention et les résultats des analyses spécialisées. Une copie de cette fiche se retrouve aussi entreposée dans de petits boîters avec l'entièreté de celles issues des fouilles des quatre sites archéologiques.

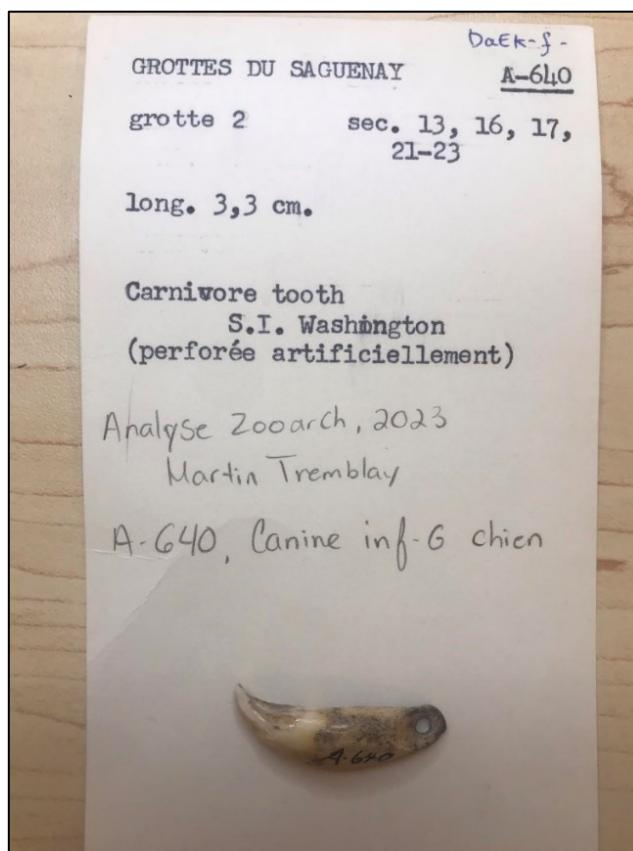


Figure 16:Fiche de vestige A-640 et artefact (Bouchard 2023)

À cette étape, le problème vient du fait que plusieurs informations sont manquantes. Outre l'emplacement, dont la description demeure assez sommaire, il y a peu d'informations sur le contexte de découverte, à savoir de rares inscriptions en lien avec les niveaux de sol associé ou avec la profondeur à laquelle les objets ont été découverts. Pour certains vestiges, on a quelques remarques comme : « trouvé à quelques pouces de la surface » ou bien « trouvé sous de grosses pierres ». Ces informations ne contribuent donc que très partiellement à comprendre le contexte de la fouille. Quelques pouces sous la surface pourraient aussi bien en désigner deux ou six. De plus, si nous ne savons pas où les « grosses pierres » se situent d'emblée, cette information devient obsolète.

Par ailleurs, si la majorité des vestiges sont associés à une fiche descriptive, il en est autrement pour une des catégories d'artefacts, à savoir l'écorce. En effet, bien que l'écorce travaillée ait un numéro de catalogue, plusieurs informations sont manquantes, notamment l'une des plus importantes, l'emplacement de leur découverte. Aucune case et/ou section ne leur a été attribuée. Encore pire, aucun site ne leur a été associé. La collection archéologique comporte alors plusieurs vestiges, d'une importance non négligeable, qui ne sont associés à aucun emplacement/contexte (Figure 17).

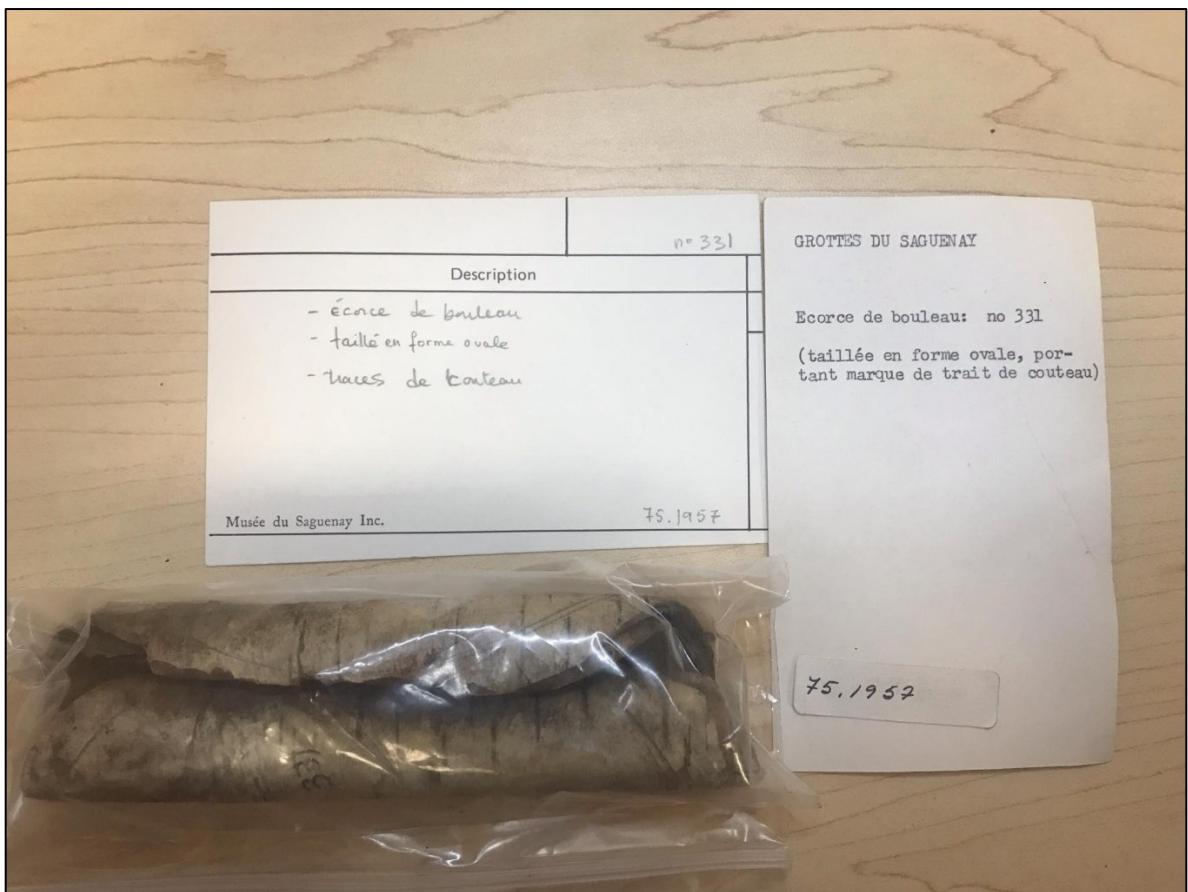


Figure 17: Fiches de vestiges et artefact, cas de l'écorce travaillée

### 3.2.3 STRATIGRAPHIE ET DESCRIPTION DES SOLS (3)

Selon les écrits de Brassard, l'équipe a opéré par « strates ou étages, par couche de 4 à 6 pouces d'épaisseur » (Brassard 1961). Toujours selon l'article, les matrices du sol leur ont causé des problèmes et ils ont dû adapter leur méthode de fouilles. La validité de leur opération par strates de 4 à 6 pouces en est alors ébranlée. S'ensuit une description des phénomènes pédologiques qu'ils rencontrent et l'auteur explique enfin que l'équipe creuse en marche, vertical ou horizontal (Brassard 1961). De ces extraits, nous constatons que l'équipe adopte une technique qui s'adapte selon la matrice pédologique rencontrée. Il est alors légitime de croire qu'il y a eu, à un moment où à un autre, des informations écrites, autres que celles mentionnées dans l'article, sur la nature des sols. C'est dans le rapport d'intervention de l'expédition de 1948 que nous avons ces informations dont nous reproduisons ici un extrait :

« Caverne No 2. Caverne de la Squaw. Observations. Fouilles.

L'entrée est aussi à demi comblée par un éboulis qui s'étend jusqu'au tiers de la caverne. Vraisemblablement, on ne peut supposer un travail humain dans cet empilement de roches. Du fond de la caverne au pied de l'éboulis de l'entrée (cf le plan, section : 1,2 et 30-38), on observe à la surface du sol des écorces roulées, pêle-mêle à travers les petites roches. En enlevant ces écorces, petites roches et mousses, nous trouvons à 4 ou 5 pouces dans le sol des ossements, morceaux d'ivoire, etc. Une fouille jusqu'à 18 pouces de profondeur ne nous a donné aucun résultat, laissant croire qu'il y aurait d'autres restes en plus grande profondeur.

D'autre part, sous les pierres de l'éboulis (cf le plan, section 34,41,40, 48-50) nous trouvons des ossements de temps à autre, de quelques pouces jusqu'à 2½ pieds de profondeur. C'est sous une pierre de cet éboulis qu'un crâne humain a été trouvé, section 49. Ici encore nous observons que les ossements sont plus nombreux à quelques pouces qu'en grande profondeur.

Entre les pierres entassées de l'éboulis, à quelque 2 pieds de la surface, nous constatons la présence de débris végétaux. Ceci nous fait croire à la lenteur de l'éboulis. D'autres observations nous permettent aussi d'affirmer que les pierres des parois et du plafond se détachent encore à l'heure actuelle.

Certaines sections (38, 39, 45, 46) n'ont pas été fouillées très attentivement à cause du déplacement nécessaire de lourdes pierres. De plus, cet éboulis, en cet endroit, n'offre que de minimes résultats au travail de fouille. Une exploration plus définitive

exigerait beaucoup de temps et nécessiterait plus de manœuvres avec un équipement spécialisé. (Brassard 1948, pages 2-3).

À la lumière de cette partie du rapport, il appert que l'équipe a en effet documenté les niveaux de sols, mais de façon assez générale. Ces informations ne sont pas appuyées de plans stratigraphiques, de plans de surface détaillés et/ou de photos. Aucune note de terrain n'est par ailleurs jointe à la monographie relative aux fouilles des sites archéologiques des Grottes du Saguenay, ce qui contribue à la perte d'informations précieuses sur le contexte. Bref, les données issues des fouilles situées dans les rapports d'interventions et dans les articles informent peu sur les séquences pédologiques rencontrées lors de la fouille de DaEk-36. Ainsi, nous ne savons pas combien il y avait de niveaux, leur couleur ou encore leur épaisseur. Qui plus est, lorsque Brassard écrit que l'équipe fouille en lots, on pourrait croire que ces données sont disponibles et qu'au final, ceux-ci en ont fait une bonne description. La réalité se retrouve dans cette zone grise où quoiqu'en dise l'équipe sur le sujet de l'importance de respecter les rudiments archéologiques pour mener à une fouille professionnelle, il n'en demeure pas moins que plusieurs données sont manquantes et qu'entre la volonté de faire et l'action elle-même, de nombreuses lacunes apparaissent, ce qui limite grandement la compréhension du contexte archéologique, plus de 75 ans après. D'autant, lorsqu'il s'agit de mettre de l'ordre dans la collection archéologique afin de faire une distribution spatiale. Je reviendrai sur ces difficultés dans le chapitre dédié à l'exercice de la distribution spatiale.

Ainsi, malgré ce désir de documenter les sols, se retrouve une panoplie d'artefacts sans contexte vertical. Prenons l'exemple de l'artefact A-852 (Figure 15). Dans ce cas précis, il aurait pu se trouver sur une surface de 4.8 m<sup>2</sup>. S'ajoute à cette imprécision, une absence d'information en ce qui concerne sa position verticale. Dans son rapport, Brassard écrit qu'il

a pu creuser jusqu'à 6 pieds (1.8 m) de profondeur dans la Grotte II (Brassard 1961, page 53). Dans le pire des scénarios, ce vestige peut se retrouver quelque part dans un volume de 29.2 m<sup>3</sup>.

### 3.3 BILAN DES LIMITES IMPOSÉES

Voici donc un bilan sommaire sous forme d'énumération des limites imposées au chercheur·euse travaillant avec la collection des sites des Grottes du Saguenay<sup>17</sup>.

- a) Matrice pédologique peu ou pas décrite ;
- b) Rares associations entre les niveaux de sols et les vestiges ;
- c) Localisation verticale absente pour une majorité des vestiges ;<sup>18</sup>
- d) Aucune localisation pour l'écorce travaillée, à l'exception de deux morceaux ;
- e) Pas d'accès aux notes de terrain originales, dont les plans, les photos, le rapport et le journal de bord de l'intervention de 1949 ;<sup>19</sup>
- f) L'absence de descriptions des lots rend le système de groupes incompréhensible ;
- g) L'équipe n'a pas laissé de berme intacte afin de conserver au moins un profil stratigraphique complet tel que Furon le préconisait dans son guide.

### 3.4 CONCLUSION

Le descriptif des quelques pages du *Formulaire technique du Préhistorien* dont Brassard et Doré se seraient inspirés a permis de faire le pont entre la théorie de la pratique préhistorienne française et son application dans une région comme le Saguenay-Lac-Saint-

---

<sup>17</sup> Même si seulement les données de la Grotte II ont été prises comme référence, les trois autres sites ont des limites identiques, car la même méthodologie a été utilisée pour l'ensemble.

<sup>18</sup> Dans l'article de Brassard (1961), quelques vestiges ont une profondeur approximative.

<sup>19</sup> N'est pas une contrainte liée aux méthodes de Doré et Brassard plus qu'à la conservation de ces documents.

Jean. Cette comparaison a servi de clef de lecture à la compréhension des méthodes utilisées par Doré et Brassard. Comme on a pu l'observer au long de ce chapitre, l'équipe a suivi plusieurs étapes comme l'indiquait l'auteur du *Formulaire technique du Préhistorien*. Par contre, l'équipe a pris de nombreuses libertés sur plusieurs aspects, notamment en ce qui concerne la localisation des vestiges. Tout en étant un exercice intéressant compte tenu du fait que l'archéologie québécoise n'en était qu'à ses balbutiements, il n'en demeure pas moins que les éléments manquants limitent grandement notre capacité à comprendre d'abord ce qui s'est passé dans les Grottes du Saguenay, puis à une plus grande échelle, ce qui s'est passé dans cette partie du fjord au cours de la Paléohistoire ancienne ou plus récente..

## CHAPITRE 4

### CULTURE MATÉRIELLE

#### 4.1 LES ORNEMENTS DE COQUILLAGES, D'IVOIRE, D'OS ET DE CUIVRE

Dans la collection de DaEk-36, un bon nombre de perles et de pendentifs a été découvert. Ces objets ont été fabriqués à partir de trois matières : l'os, l'ivoire et le coquillage. Au total, la collection physique présente à la réserve du LHASO contient 140 artefacts de ce genre. Deux perles sont tubulaires en os d'oiseau creux, huit sont discoïdales en coquillage, neuf en dents perforées, deux en coquillage entier percé et 119 en coquillage de type tubulaire (Figure 18). Initialement, l'équipe de Doré en avait trouvé bien plus, mais plusieurs auraient été soit données ou sont disparues lors du traitement des données.

##### Pendentif en ivoire

Lors de l'évaluation zooarchéologique de la collection au LHASO, Martin Tremblay<sup>20</sup> a associé une espèce animale aux pendentifs en ivoire (Figure 18, première rangée). Ses résultats ont révélé que cinq d'entre eux proviennent du chien domestique. De ce nombre, deux sont des canines inférieures gauches, une canine inférieure droite et deux incisives : une droite et une gauche. Trois autres proviennent de loutre, chacune des canines inférieures. Les deux dernières n'ont pu être identifiées, l'une étant cassée, tandis que l'autre avait initialement été identifié comme provenant du marsouin ; n'ayant pas les ressources comparatives, Tremblay n'a pas pu confirmer s'il s'agissait réellement de ce mammifère marin (Tremblay 2023, annexe 1).

Quant à la méthode de fabrication, toutes ont été amincies à la racine pour ensuite être perforées avec un outil pointu (Tremblay 2023 : communication personnelle). Cette

---

<sup>20</sup> Étudiant en zoorchéologie

technique se distingue du type à bord encoché parmi lesquels certaines dents ont été retrouvées sur le site iroquoien du Saint-Laurent de Glenbrook, en Ontario pour ne nommer que celui-ci (Hayeur Smith, dans Tremblay 2006).



Figure 18: Ensemble des types de perles et pendentifs (Bouchard 2024)

### Perles de coquillage

Les perles tubulaires en coquillage de la collection archéologique des Grottes du Saguenay sont fabriquées à partir de la columelle, partie interne d'un coquillage univalve d'un mollusque aquatique, dont la partie utile était ensuite percée à chaque embout pour en faire les perles telles qu'on peut les observer (Figure 18, cinq dernières perles de la troisième rangée) (Kozuch 2007, Holmes 1883).

Dans l'analyse sommaire de Brassard (1961), celui-ci écrit qu'Abbott (1955) présume que les perles tubulaire et discoïde étaient fabriquées à partir de la columelle du *Busycon canaliculatum L* tandis et celles en coquillage entier proviennent du *Marginella sp.* Ces deux espèces sont communes sur les côtes de l'Atlantique Sud, allant du Cap Cod à la Floride (Abbott 1955).

Dans l'article *Replication of Busycon Columella Shell Beads*, Kozuch (2007) documente les étapes de confections de ces perles tubulaires. L'auteur s'appuie sur les données du site Cahokia, en Illinois, duquel des milliers de perles de columelle ont été retrouvées. Sur ce site de production, les archéologues ont retrouvé suffisamment de vestiges pour reconstituer les étapes de fabrication, notamment celle du chauffage. Comme elle l'explique, en chauffant le coquillage, les éléments organiques sont brûlés laissant un plus gros pourcentage d'éléments inorganiques (Claassen 1998, Kozuch 2007 :2003). Ce processus altère le coquillage pour y laisser une substance crayeuse. Ce traitement par la chaleur rend la matière plus facile à travailler que ce soit au niveau de la coupe ou du polissage (Kozuch 2007 :2003). Cela dit, plusieurs perles de coquillages retrouvées sur les sites de DaEk-36 et 37 présentent cette substance blanchâtre.

Quelques sites archéologiques de la vallée du Saint-Laurent ont livré des ornements de coquillages comme ceux retrouvés sur DaEk-36 et 37. À Place Royale, les fouilles

archéologiques de 1977 ont permis de découvrir deux fosses funéraires. Quelques offrandes accompagnaient les restes humains à savoir un total de 114 fragments de perles tubulaire en coquillage, 99 perles discoïdales en coquillage et 64 fragments du même modèle. De grosses pierres recouvriraient l'une de ces fosses (Cerane 1989). Tous les individus, sauf un, trouvés dans ces fosses, ont été déposés à l'état de cadavre. Le squelette désarticulé d'un homme témoignait plutôt d'une sépulture secondaire (Cerane 1989).

Les résultats des analyses radiocarbone relatives aux fosses funéraires « correspondent au chapitre culturel du Sylvicole Supérieur ancien "owascoïde" (1000-1300 A.D) » (Cerane 1989, page 157). Ils écrivent aussi :

« En résumé, les sépultures trouvées en 1977 permettent d'identifier un comportement particulier des occupants préhistoriques de la pointe de Québec. En deux moments différents, mais apparemment rapprochés dans le temps, ils y ont fait des sépultures multiples en enterrant leurs défunt sans manifester leur chagrin par un exhibitionnisme matériel éclatant. Les corps ont alors été déposés sans ordre net, avec peu d'offrandes, dans des fosses qui ont pu être recouvertes par un petit terre. Comme les remblais contiennent des artefacts du Sylvicole Moyen ancien et du Sylvicole Moyen tardif, on peut supposer que ce rituel remonte au Sylvicole Supérieur. Les colliers de coquillage appuient cette indication et même si les perles discoïdales ou cylindriques sont des artefacts fabriqués depuis longtemps, elles accompagnent généralement, dans les temps antérieurs, des mobiliers funéraires mieux fournis (Cerane 1989, page 157).

Les perles de coquillage de forme tubulaire trouvées dans les Grottes du Saguenay (DaEk-36 et DaEk-37) sont aussi similaires à ce que le site Mandeville de l'Iroquoisie laurentienne a livré (Chapdelaine 1989). Encore ici, les perles de columelle ont été trouvées dans un contexte funéraire. En fait, toutes les perles de coquillages trouvées sur le site étaient associées à deux sépultures.

### Tube de cuivre

Un petit tuyau de cuivre fait aussi partie de la collection archéologique de DaEk-36. Il mesure 25 millimètres de long avec un diamètre de 5 millimètres (Figure 19). Son identification a été faite par le *Smithsonian Institute* et seule la mention « tube de cuivre » y

ait associé. Aucune analyse spécifique n'ayant été effectuée, il demeure impossible de déterminer s'il s'agit de cuivre natif ou encore de cuivre européen. Dans un cas comme dans l'autre, la présence du cuivre dans un contexte sépulcral n'étonne pas. Selon Moreau (2022), le cuivre européen, par ses propriétés et sa couleur déjà connues des Premières Nations qui l'exploitent à l'état natif, rejoint le domaine spirituel.



**Figure 19:** Tube de cuivre

## 4.2 ÉCORCE

De nombreux morceaux d'écorce ont été recueillis dans les Grottes du Saguenay. Nous l'avons mentionné, la provenance de ces morceaux d'écorce est inconnue et bien souvent, seule une mention « Grottes du Saguenay » est inscrite sur leur fiche de vestige. De plus, certaines n'ont pas de numéro ou plusieurs morceaux ont le même, sans pour autant qu'ils soient issus d'une seule et même pièce.

L'une des particularités des Grottes du Saguenay est la présence d'une bonne quantité ( $n=76$ ) d'écorces travaillées. Nombreuses sont celles qui ont des marques de couture et j'ai cru bon d'en faire une caractérisation, l'objectif étant de révéler les différents types de couture retrouvés sur les écorces pour des analyses ultérieures.

### 4.2.1 MÉTHODOLOGIE

Un tableau a été réalisé sur la plateforme Excel où il est possible de noter les principales caractéristiques de chacune des écorces (voir annexe 3). Les critères descriptifs se divisent comme tel

**Tableau 2: Modèle utilisé pour le catalogage des morceaux d'écorce.**

#	# Brassard	Coutures			Écorce		Croquis	Lien		Comm.	Info initiale
		Type	Mesures	Résidu	Couleur	Épaisseur		Type	Présent		

Toutes les écorces ont été analysées de la même manière suivant les critères nommés dans les colonnes. À chaque fois, des numéros d'échantillon spécifiques ont été attribués dans un souci de pérennité et de standardisation. Des fiches indiquant ce numéro ont été jointes à chacun suivant ce modèle : Grottes du Saguenay, # de l'échantillon, Analyse Bouchard 2024.

#### 4.2.2 RÉSULTAT

En compilant les résultats des types de couture, sept catégories typologiques sont ressorties (tableau 3), plus une catégorie « autre ». Chacune des catégories est associée à un modèle de points de couture spécifiques. Ceux-ci sont présentés dans cette section de chapitre.

**Tableau 3: Typologie des points de couture**

Type	Nom	Figure
1	Linéaire double, juxtaposé horizontal	
2	Linéaire double à espaces égaux	
3	Linéaire simple	
4	Linéaire double à espace très serrée, juxtaposé horizontal	
5	Linéaire double juxtaposé vertical espacé	
6	Linéaire simple très serré	
7	Une grande perforation	

### Type 1 : Linéaire double, juxtaposé horizontal

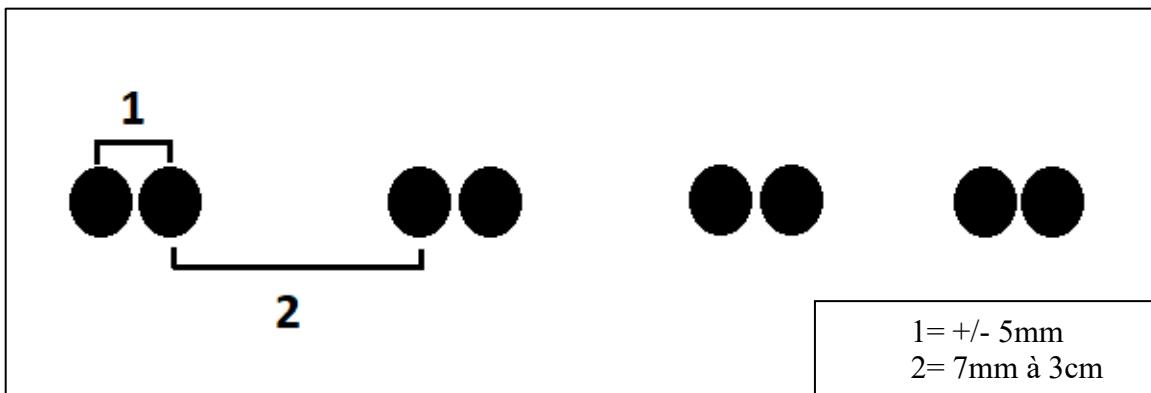


Figure 20: Points de couture de type 1

La couture linéaire double juxtaposée horizontale est constituée de deux points rapprochés où l'écart 1 mesure plus ou moins 5 millimètres et l'écart 2 entre 7 millimètres au minimum et 3 centimètres au maximum. Ces points sont placés de façon linéaire horizontale. Sept échantillons ont ce type de points de couture. De plus, en association avec ce type de points, six des sept spécimens portaient des traces de résidu de résine ou autre, certaines à l'endroit où le fil végétal serrait l'écorce. Cela semble suggérer que ce lien était trempé dans une substance qui aurait taché l'écorce. Les échantillons 69, 74, 43 et 72 sont des exemples de points de type 1, avec un résidu (Figure 21, Figure 22, Figure 23 et Figure 24). L'échantillon 43 présentait ce type de couture et le lien végétal est encore présent, on peut donc y apercevoir la couture qui correspond aux points (Figure 23).



Figure 21: Échantillon 69, type 1



Figure 22: Échantillon 74, type 1.



Figure 23: Échantillon 43, type 1.



Figure 24: Échantillon 72, type 1

### Type 2 : Linéaire double à espaces égaux

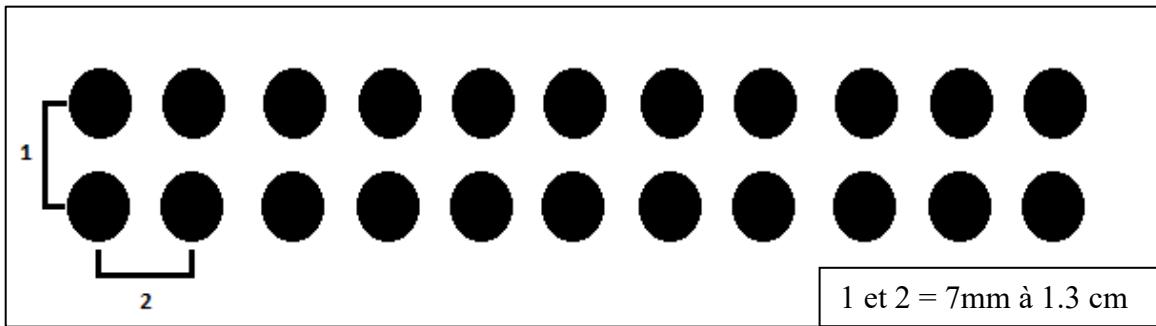


Figure 25: Points de couture de type 2

La couture linéaire double à espaces égaux est constituée de deux rangées de points où l'écart 1 et 2 est le même. Au total, 9 échantillons portent ce type de couture. La mesure entre les points est d'un centimètre pour sept échantillons, 1.3 centimètre pour un échantillon et 5 millimètres pour un échantillon. Seulement deux de ces coutures portent des marques de résidu (échantillon 53 et 57, Figure 26 et Figure 27). Cette couture semble avoir été utilisée sur des écorces plus rigides.

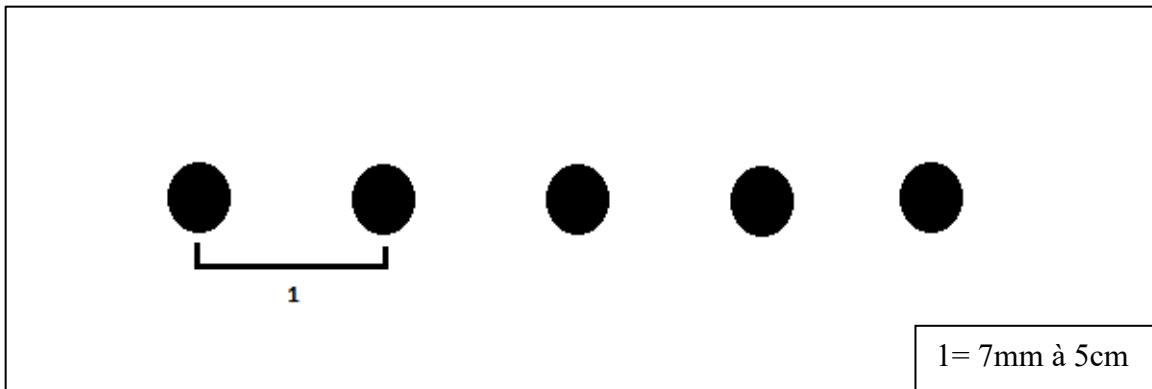


Figure 26: Échantillon 20, type 2



Figure 27: Échantillon 64, type 2.

### Type 3 : Linéaire simple



**Figure 28: Points de couture de type 3**

Ces points de couture sont les plus simples. Il s'agit seulement de points linéaires ayant un écart variable (Figure 29, Figure 30 et

Figure 31). Lors de l'analyse, 32 échantillons de ce type ont été comptabilisés. L'écart varie entre 7 millimètres et 5 centimètres. En tout, seulement huit échantillons qui contenaient ce type de couture supportaient des marques de résidus.



Figure 29: Échantillon 35, type 3.



Figure 30: Échantillon 76, type 3.



Figure 31: Échantillon 29, type 3.

Type 4 : linéaire double à espace très serré, juxtaposé horizontal

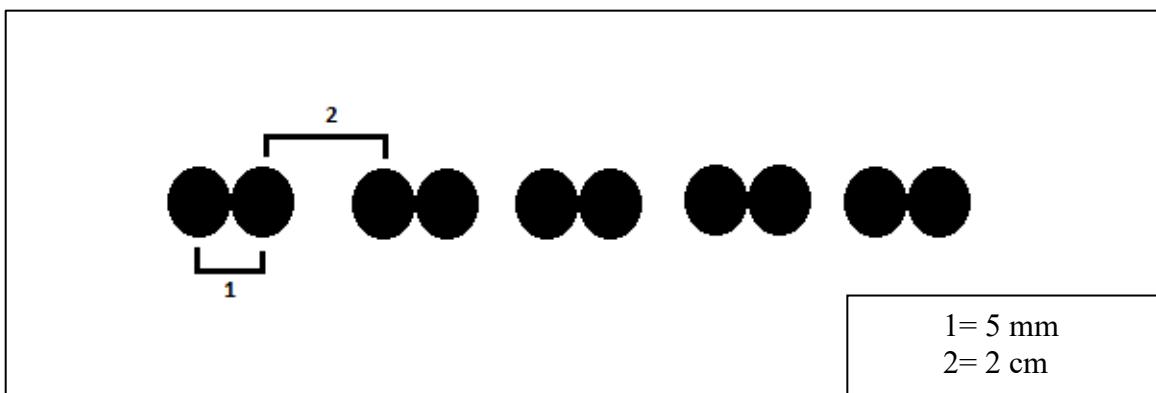


Figure 32: Points de couture de type 4

Ce type de couture ressemble fortement au type 1 si ce n'est que l'écart 1 est nettement moins espacé, c'est-à-dire moins de 5 millimètres. Seulement un échantillon porte ce type de couture. Celle-ci a été observée entre deux autres types. La figure 33 illustre bien les caractéristiques singulières de cet échantillon.



Figure 33: Échantillon 9, type 4.

#### Type 5 : Linéaire double juxtaposé vertical espacé

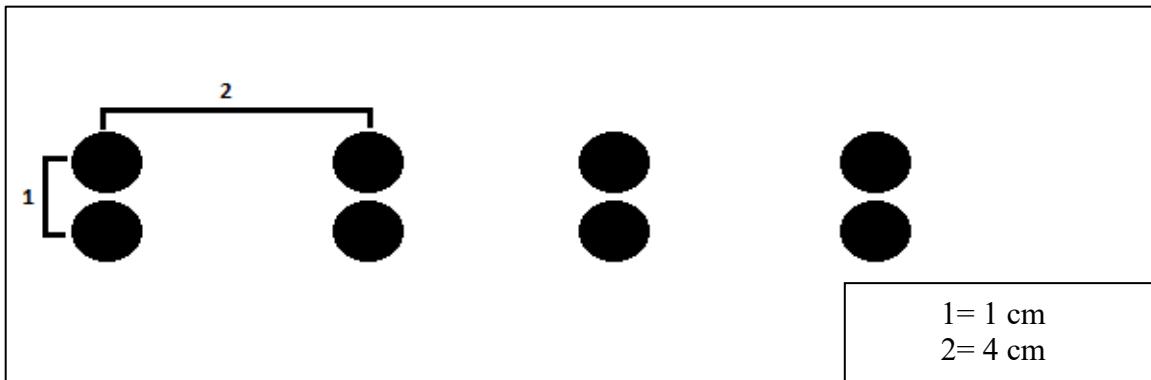


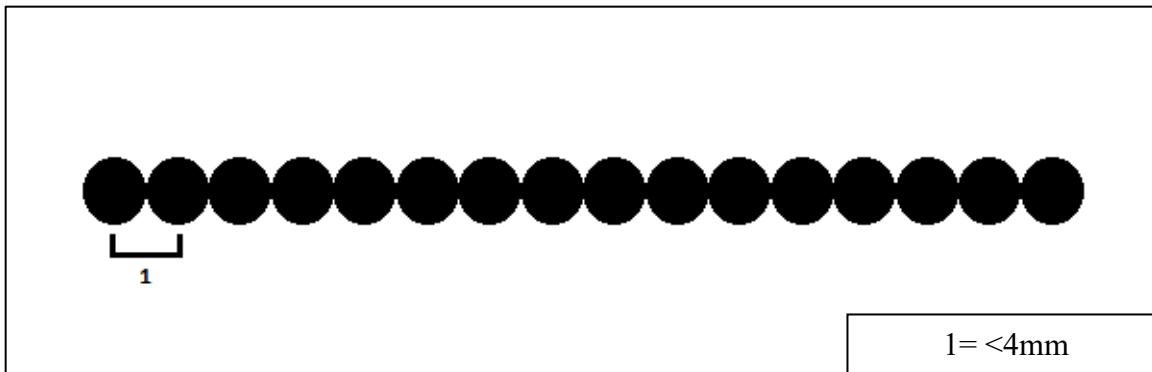
Figure 34: Points de couture de type 5

Ce type de couture est la version verticale du type 1. Les points y sont juxtaposés verticalement, contrairement à ce dernier. Au total, onze échantillons ont été cousus de cette manière. Associés à cela, deux d'entre eux contenaient des traces de résine. L'échantillon 29 est intéressant, car nous pouvons observer deux écorces cousues ensemble (Figure 31). Celles-ci sont maintenues ensemble par un type de couture 5, dont le lien est toujours en place. L'espacement 1 est majoritairement d'un centimètre et l'espacement 2 de quatre centimètres.



Figure 35: Échantillon 62, type 5.

#### Type 6 : Linéaire simple très serré



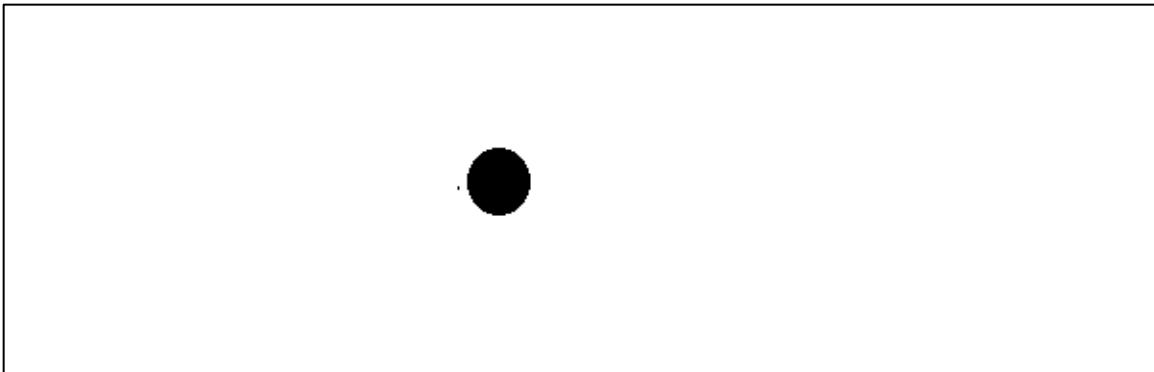
**Figure 36:Points de couture de type 6**

Ce type est le même que le 3 avec un écart beaucoup plus rapproché. Au total, trois échantillons portent ces points. L'écart 1 mesure en général moins de quatre millimètres. Les points ont tendance aussi à être de plus petite circonférence que les autres types de points de couture (Figure 37).



Figure 37: Échantillon 27, type 6.

Type 7 : Une grande perforation



**Figure 38:Points de couture de type 7**

Lors de l'analyse, ont été observés deux échantillons avec seulement un grand point, d'une circonférence plus grande que les autres avec d'autres types de points sur le même échantillon (Figure 39). Ce type ressemble à ce que pourrait laisser l'installation d'une cheville de bois.

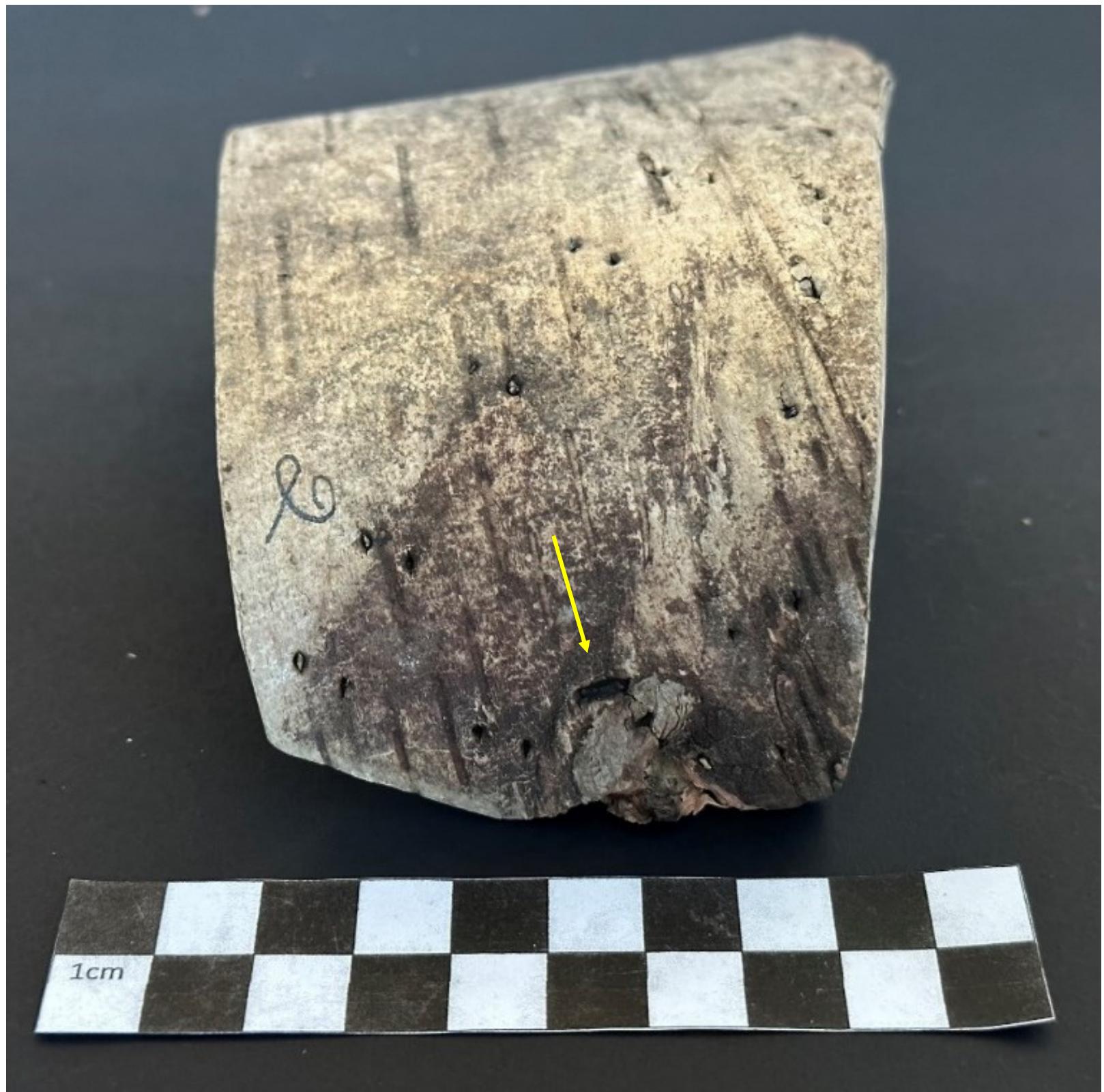


Figure 39: Échantillon 34, type 7

### Type autre

D'autres types n'ont pas été catégorisés, car leur schéma était difficilement repérable.

J'ai observé entre autres de tous petits points, quelquefois alignés sur une courte distance, quelquefois en triangle et d'autres au centre d'une écorce taillée de façon circulaire. Au total, cinq échantillons ont été regroupés dans cette catégorie (Figure 40 et Figure 41).



Figure 40: Échantillon 47, points formant un triangle.



Figure 41: Échantillon 13, trois petits points.

### Cas des échantillons 1 et 2

Les échantillons 1 et 2 ont été d'abord retrouvés ensemble, mais lors de l'analyse ils ont été séparés et ce qui semblait n'être qu'une seule pièce, en était finalement deux. Ce qui est particulier ici, a trait au fait que les deux ont les mêmes caractéristiques. Celles-ci sont ovales, deux traits ont été gravés de façon circulaire sur les côtés et au centre, se trouve une simple perforation (Figure 42, Figure 43 et Figure 44).



Figure 42: Échantillon 2.



Figure 43: Échantillon 1



Figure 44: Échantillon 1, autre face.

### Liens de couture

Pour ce qui est des liens utilisés, tous ceux observés sont de nature végétale, en l'occurrence des racines et possiblement, pour un échantillon, de l'écorce. Aucune babiche n'a été identifiée. Siméon<sup>21</sup> (1979) écrit que pour faire ses contenants, il ramasse des racines secondaires d'épinette pour ses « casseaux » et que celles-ci doivent être bouillies, les plus épaisses sont par la suite fendues. Ce type de lien a été observé sur nos échantillons. D'ailleurs, quelques liens de couture sont encore en place, témoins techniques d'un savoir-faire traditionnel. L'échantillon 43 est intéressant, car un petit bout de bois est encore pris entre les coutures ce qui est caractéristique des contenants (Figure 46) puisque ce bout de bois ou d'écorce sert généralement de soutien au rebord d'un récipient (Simeon 1979). Une boucle de fin de couture a également été observée sur l'échantillon 12 (Figure 45).

---

<sup>21</sup> Artisan de la communauté Ilnu de Mashteuiatsh.



Figure 45: Échantillon 12.



Figure 46: Échantillon 23.

#### **4.2.3 BILAN DES OBSERVATIONS**

L'étude du vaste et exceptionnel corpus d'écorces de la collection des Grottes du Saguenay a permis de dresser une typologie des différents ensembles de points de couture représentés (Tableau 3). Mentionnons que le support végétal représenté provenait majoritairement sinon entièrement du bouleau blanc (*Betula papyrifera*). Cette matière est utilisée pour ses propriétés hydrofuges. Elle résiste à l'humidité et se préserve bien, Siméon (1979) écrit que les Ilnus l'utilisaient comme contenant qui pouvait être enterré, car justement, l'écorce permet une conservation qui perdure un certain temps même sous la terre.

L'épaisseur des écorces varie : les plus épaisses mesurent entre quatre et cinq millimètres, alors que les plus minces font à peine un millimètre. Quant à la majorité de nos échantillons, ils mesurent trois millimètres d'épaisseur.

Il a également été remarqué que plusieurs échantillons du corpus portaient des traces de résine. Celles-ci se manifestaient souvent par une bande foncée de deux centimètres qui recouvrait les points de couture. Cette matière servait probablement de colle et/ou de scellant. Parmi les écorces qui portaient des traces de résine, quatre étaient liées à des types de couture 1, une de type 2, six de type 3 et deux de type 5. Somme toute, les fragments d'écorce avec présence de résine constituent une minorité dans l'ensemble. Siméon (1979) écrit à propos de la résine qu'ils utilisent principalement celle de l'épinette.

Un dépôt rougeâtre a été observé sur deux échantillons (Figure 47). Au moment d'écrire ces lignes, des analyses étaient en cours au Laboratoire archéosciences et sciences du patrimoine de l'Université de Sherbrooke afin de déterminer s'il s'agit d'un colorant végétal ou minéral. Pour

l'heure, l'hypothèse la plus vraisemblable serait celle de l'ocre rouge. Une publication suivra de peu la fin du mémoire permettant ainsi de poursuivre la diffusion des résultats.

Quelques échantillons ont soulevé beaucoup de questionnements par leur présence dans les Grottes du Saguenay et il s'agit de rouleaux d'écorce, notamment de l'échantillon 20 (Figure 26). Cet échantillon est constitué de deux panneaux d'écorce, chacun étant cousu de la même manière (type 2 à une extrémité et type 6 à l'autre extrémité), posé l'un par-dessus l'autre et ensuite roulé à la main sans qu'il y ait d'indices qui portent à croire que ces deux parties étaient cousues l'une à l'une. On dirait presque que ces deux panneaux d'écorce ont été décousus de ce qu'ils comptaient originellement et ont été ensuite roulés pour une réutilisation ultérieure. Un autre échantillon semble avoir été volontairement roulé de la même manière sans toutefois porter d'autres traces de travail humain.



Figure 47: Échantillon 73, dépôt rouge.

### **4.3 OSSEMENT ANIMAL ET OUTILS EN OS**

Une réévaluation complète des ossements animaux de la collection de DaEk-36 et DaEk-37 a été effectuée en 2023 et 2024 par l'étudiant en zooarchéologie Martin Tremblay. Sans discréderiter le travail d'analyse que le *Smithsonian Institute* a effectué lors de l'analyse originale des ossements, quelques erreurs ont été relevées et la décision a été prise de refaire le processus d'analyse dans son ensemble en utilisant la collection de référence du LHASO de l'UQAC.

Les résultats de cette réévaluation permettent, entre autres, d'évaluer dans quelle mesure la présence d'ossements d'animaux dans les Grottes du Saguenay pourrait résulter de phénomènes naturels et/ou anthropiques.

#### **4.3.1 LES ESPÈCES PRÉSENTES**

Pour la collection de DaEk-36, Tremblay (2023) mentionne que le nombre total d'individus est de 23, dont huit sont des mammifères, 12 des oiseaux et trois des poissons. Quant aux mammifères, il y a un orignal, un castor, un porc-épic, un lièvre, une loutre, un renard, un écureuil et un petit mammifère indéterminé de la grosseur d'une martre. Pour les oiseaux, il dénombre trois carouges, un oiseau du genre guillemot, une perdrix, un petit-duc, une tourte, un gros oiseau du genre foulque, un oiseau moyen du genre engoulevent, au moins deux petits oiseaux tels une barge ou un pluvier et un très petit oiseau du genre mésange. Quant aux poissons, il y a trois gros poissons qui ne sont pas la morue, ni le saumon, ni le bar rayé. La collection de référence du LHASO n'étant pas complète, Tremblay n'a pas pu les comparer à une espèce. S'ajoute à ce nombre sept ossements d'enfants et 5 d'adultes qui ont été faussement identifiés lors de la première analyse.

Le même exercice a été fait pour la collection de DaEk-37. Dans son rapport, Tremblay (2024) écrit que « le nombre total d'individus est de 13, dont quatre mammifères, dix des oiseaux. De ces mammifères, il propose qu'il y ait quatre ou cinq fragments qui pourraient appartenir à l'original et/ou au caribou, qu'il y a aussi au moins deux castors et un lièvre. » Quant aux oiseaux, il y a présence de quatre tourtes, un corbeau, un gros oiseau comme le huard, un gros oiseau comme l'outarde, un oiseau moyen comme le canard et au moins deux petits oiseaux du genre barge ou pluvier (Tremblay 2024, page 166). Contrairement à la Grotte II, aucun ossement humain n'a été observé.

#### **4.3.2 TRACES ANTHROPIQUES**

Selon la réévaluation zooarchéologique de Tremblay<sup>22</sup> (DaEk-36) (2023, page 4), « il y a seulement des fragments d'os longs de gros mammifères terrestres qui portent des traces qui pourraient avoir été causées par l'homme soit : os ayant des traces de lame mince (n=1), d'un impact (n=2) et des os qui ont été travaillés (n=9). Il y a également un os/fragment noir ci (n=1), mais aucun n'est blanchi par le feu (n=0) ».

Quant à la Grotte III, Tremblay<sup>23</sup> (2024, page 167) écrit « qu'il y a absence de traces de gestes anthropique tels que des marques de lames sur les fragments d'os long, ce qui nous permet de douter que les restes osseux de notre analyse soit le produit d'une activité humaine ».

---

<sup>22</sup> Annexe 1

<sup>23</sup> Annexe 2

### **4.3.3 OBSERVATIONS**

Quant à l'ensemble des ossements animaux, Tremblay (2023) mentionne dans son rapport que les mammifères, les oiseaux et les poissons retrouvés sur DaEk-36 peuvent être des restes culinaires même si celui-ci n'a pas observé de traces de boucherie. Ceux qui ont fréquenté les abris-sous-roche auraient alors pu consommer la chair bouillie, ne laissant pas de traces distinctives de flamme directe. Tremblay (2024, page 7) écrit que « les oiseaux, en particulier, nous indiquent une occupation estivale. Certains de ces oiseaux peuvent avoir choisi cet endroit discret pour y mourir ». En bref, Tremblay ne peut pas confirmer si ces oiseaux ont été amenés sur DaEk-36 par les humains ou si les oiseaux en question ont préféré se cacher pour mourir. Ce qui est certain c'est qu': « On peut conclure que l'assemblage osseux n'est pas celui de prédateurs amenant ses proies pour les consommer à l'intérieur de la Grotte 2 » (Tremblay 2023, page 159).

Un autre aspect non négligeable dans l'analyse de Tremblay est la présence d'os de tourte. Ces oiseaux étaient très populeux en Amérique du Nord à l'arrivée des Européens sur le territoire. La chasse intensive mènera au déclin des populations jusqu'à la disparition officielle de l'espèce en 1914. Quant à la région du « Saguenay, la disparition de la tourte remonterait aux environs des années 1880 » (Bouchard 1987, page 12). Cela signifie donc que s'il s'agit d'ossements apportés dans le cadre d'activités humaines, celles-ci ne peuvent être postérieures au XIX<sup>e</sup> siècle.

Comme pour la Grotte II, tous les ossements animaux qui ont été trouvés peuvent être considérés comme ayant été consommés, même s'il y a absence de traces de boucherie et/ou de combustion (Tremblay 2024). Aussi, contrairement à la Grotte II, il est assez probable que

l’assemblage osseux soit celui de prédateurs amenant leurs proies à l’intérieur de l’abri-sous-roche pour les consommer.

#### 4.3.4 LES OUTILS

Initialement, un total de six outils avait été identifié par Brassard comme l’indiquent la figure 11 et une photo du rapport de 1961 (Figure 48). Seulement quatre se retrouvent dans la collection physique de la réserve du LHASO. Ceux-là ont pu être évalués par Tremblay.

D’abord, le vestige #254 est une alène/aiguille faite à partir d’un long os frais (Figure 49). Elle a une longueur totale de 37 millimètres et Tremblay (2023) spécifie qu’il y a absence de trace macroscopique visible sur l’outil. Alors aucune proposition d’usage spécifique n’a pu être émise.

Les poinçons #A-780 et #A-662, pour leur part, sont tous deux issus du même type d’os, soit d’un métacarpe/tarse d’original. Pour #A-780 (Figure 50), « les traces macroscopiques observées sont : polies, arrondies avec plusieurs stries fines et parallèles. Elles révèlent que ce poinçon a été utilisé pour percer le cuir » (Gates Saint-Pierre 2019, cité dans Tremblay 2023). Pour le second (#A-662, Figure 51), il n’aurait pas été utilisé de la même façon que #A-780. Celui-ci porte davantage de « strie fine et parallèle et le poli est plus brillant (ceci) correspond à un usage sur du matériel plus dur tel l’écorce » (Gates Saint-Pierre 2019, cité dans Tremblay 2023).

Quant à l’alène #710, elle aussi ne portait pas de traces microscopiques particulières qui auraient pu l’associer au travail de la peau ou de l’écorce (Figure 52).

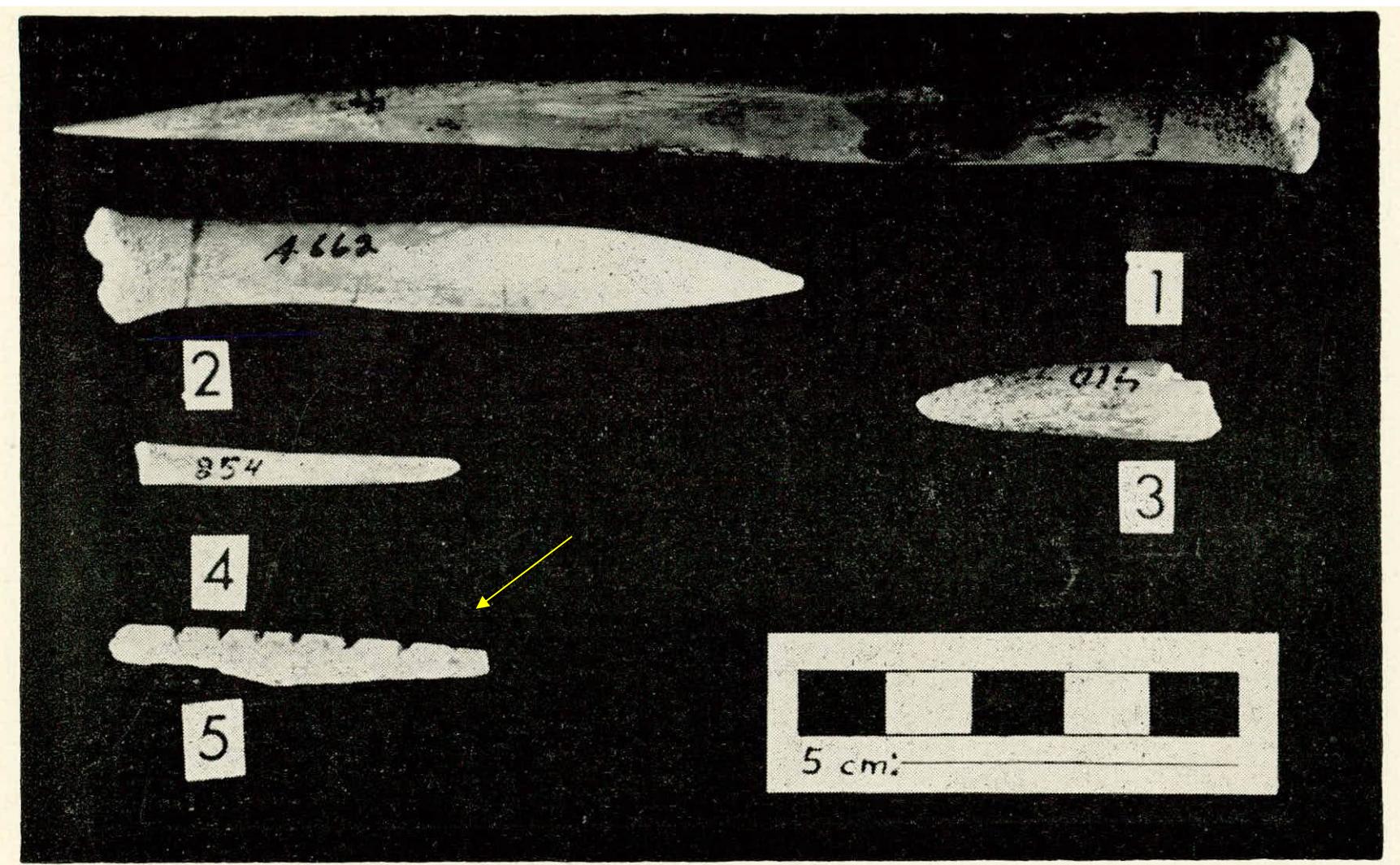


Figure 48: Alène et ossement manufacturés provenant des Grottes II et III (Brassard 1961). En jaune : outil perdu.



Figure 49: Alène #254.



Figure 50: Alène #A-780.



**Figure 51:**Alène #A-662



**Figure 52:** Distale d'alène #710

**CHAPITRE 5**  
**DISTRIBUTION SPATIALE DE L'ASSEMBLAGE ARCHÉOLOGIQUE DE DaEk-**  
**36**

L’objectif de cet exercice consiste à déterminer s’il est possible d’établir des relations entre les différents artefacts/écofacts et de tirer des informations à partir de leurs distributions spatiales. Étant dans un contexte vraisemblablement sépulcral, les distributions spatiales pourraient suggérer une relation entre la culture matérielle et les ossements humains. Peut-être serait-il également possible d’en savoir un peu plus sur les méthodes d’inhumations ou du moins, de se faire une idée du type d’occupation lié aux sépultures dans les abris-sous-roche du fjord du Saguenay. Même si la dimension verticale n’a pu être prise en compte dans la distribution spatiale pour les raisons décrites dans le chapitre 3.3, j’estime tout de même que les résultats seront représentatifs, dans une mesure raisonnable, de la réalité.

### 5.1 MÉTHODOLOGIE

#### *Échantillons choisis.*

Les catégories choisies pour cette analyse sont au nombre de sept, soit les ornements (ivoire, os et coquillage), les ossements humains, les ossements animaux, l’écorce travaillée, les outils, les coquillages et les dents humaines. Ces groupes de vestiges ont été choisis, car ils constituent l’essentiel de l’assemblage archéologique trouvé sur le site de DaEk-36 et qu’ils sont représentatifs des caractéristiques qui définissent les Grottes du Saguenay. Les vestiges qui ont été exclus de l’exercice de distribution spatiale sont ceux qui n’ont pas d’emplacement comme les lattes de bois<sup>24</sup> et les artefacts uniques dans leur catégorie et dont

---

<sup>24</sup> Numéros d’artefacts : 151 et 152

l'emplacement correspond à une surface trop grande pour que leur localisation soit pertinente comme le tube de cuivre<sup>25</sup> qui a été trouvé en 11-12-13-14-15 -16-19-20-21-22.

Outre cela, j'ai fait le choix de séparer les dents humaines et les ossements humains dans deux catégories distinctes pour une raison : seulement un ossement humain fait partie de la collection archéologique disponible à la réserve du Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) contrairement à certaines dents qui elles, se trouvent presque toutes dans la collection sise au LHASO. Aussi, dans la mesure où nous voudrions faire davantage d'analyses sur les dents, notamment chimiques, il paraît intéressant d'avoir la distribution spatiale de celles-ci afin d'éclairer les chercheur·euse·s dans leur choix d'échantillon.

### *Données compilées*

En ce qui concerne la distribution spatiale, les données compilées de la collection archéologique des Grottes du Saguenay mise sous tableau Excel par Érik Langevin, archéologue et directeur du LHASO, ont été utilisées. Celui-ci a rapatrié toutes les fiches de vestiges et a retranscrit l'entièreté des informations dans quatre tableaux, soit un pour chaque site archéologique (DaEk-34, DaEk-36, DaEk-37, DbEm-a).

Dans le tableau de DaEk-36, chaque catégorie de vestiges a été isolée, puis ceux-ci ont été comptés et regroupés par secteur. Comme mentionné précédemment, les vestiges n'ayant pas d'emplacement n'ont pas été sélectionnés ni été pris en compte dans le décompte.

---

<sup>25</sup> Numéro d'artefact : 1103

### *Étapes du processus de distribution spatiale*

Les distributions spatiales ont été élaborées à partir de la plateforme Microsoft Excel.

Voici les étapes qui ont été suivies afin d'obtenir les résultats :

- 1- Mettre en fond le plan de DaEk-36.
- 2- Aligner les cellules du fichier Excel avec le plan en fond pour que chaque section du plan de DaEk-36 ait une cellule de tableau associée.
- 3- Identifier le type de vestiges en titre et le nombre d'échantillons associés ( $n=X$ ) pour chacune des distributions.
- 4- Ensuite, pour chaque artefact utilisé, prendre en compte l'ensemble des sections d'emplacement et y associer une probabilité. Par exemple : Si l'échantillon X a été retrouvé en 14-15-16, il y a une chance sur trois (1/3) que celui-ci ait été trouvé réellement dans chacune des cases. Ce procédé a été appliqué pour chaque échantillon. À la fin, la formule pouvait ressembler à ceci : Cellule  $X=1/4+1/4+1/2+1/3+1/4+1/4$ . Le résultat correspond donc au nombre probable d'artefacts retrouvés dans chacune des cases.
- 5- Lorsque l'ensemble des probabilités est inscrit dans les cellules et que chacune possède son résultat, une échelle de couleur reflétant la densité de vestiges archéologiques dans le site est ajoutée. Plus la couleur est foncée plus la densité est importante et inversement.
- 6- Finalement, pour chaque distribution spatiale par catégorie de vestiges, des zones de concentration ont été identifiées.

## 5.2 LIMITES

Le chapitre 5 présentait un bilan des limites qui restreignent les possibilités et résultats de recherche sur les Grottes de Saguenay. En s'y référant, les constats relevés dans les points c), d) et f)<sup>26</sup> sont ceux qui ont un impact direct sur les distributions spatiales. Ultimement, le manque de données relatif à l'emplacement vertical des vestiges est le vecteur le plus contraignant. Dans ce cas-ci, seule la dimension horizontale est prise en compte vu l'absence de données en lien avec la profondeur de découverte. Aussi, vu qu'il n'y a pas d'emplacement précis inscrit sur les fiches de vestiges, on se retrouve parfois avec un volume provenant de plus de 5 m carrés d'emplacements possibles. C'est pour toutes ces raisons que la distribution spatiale est basée sur la probabilité. Malgré ces obstacles, les résultats obtenus indiquent des concentrations et non une distribution homogène. Cela soutient l'idée que les résultats tirés de cet exercice ont un potentiel informatif et vont contribuer à révéler une partie du mystère lié aux assemblages archéologiques des Grottes du Saguenay, notamment celui de DaEk-36.

Sont également pris en considération les phénomènes taphonomiques qui ont pu jouer un rôle sur le positionnement des vestiges archéologiques de DaEk-36 suivant leur abandon.

---

<sup>26</sup> C) Localisation verticale absente pour une majorité des vestiges. D) Aucune localisation pour l'écorce travaillée, à l'exception de deux unités. F) L'absence de description des lots rend le système de groupe incompréhensible.

## **5.3 RÉSULTATS**

### **5.3.1 DISTRIBUTION SPATIALE DES ORNEMENTS**

Au total, 140 ornements d'os, d'ivoire et de coquillage ont été comptabilisés et utilisés dans cette distribution spatiale. D'emblée une concentration des probabilités apparaît dans les cellules 13, 16 et 22 (Figure 53). Cette concentration s'étend à une mesure considérable vers la cellule 12 et plus faiblement jusqu'aux cellules 11, 19, 20, 21, 9, 17, 23, 28 et 29. Une autre concentration est associée à la cellule 34. Entre celles-ci (34 et 13-16-22), peu d'ornements ont été découverts. Quant à la localisation générale de la distribution de ces ornements, nous observons qu'elle se situe principalement au fond de l'abri-sous-roche, ainsi qu'au pied de l'éboulement intérieur (cellule 34).

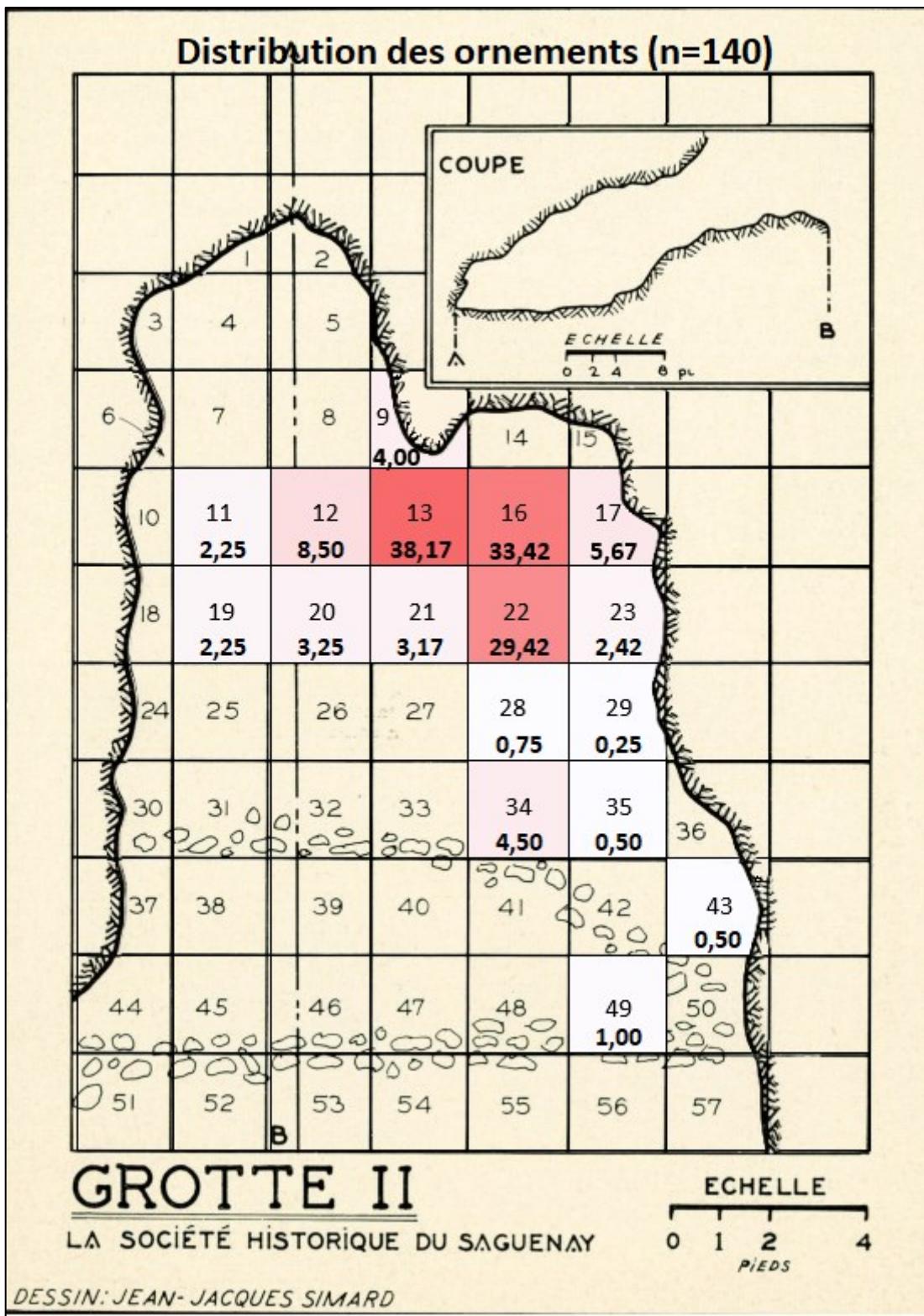


Figure 53: Distribution spatiale des ornements en os, en coquillage et en ivoire

### **5.3.2 DISTRIBUTIONS SPATIALES DES OSSEMENTS ET DES DENTS**

#### **HUMAINS**

Comme mentionné précédemment, aucun de ces ossements ne se retrouve dans la collection du LHASO à l'exception d'un fémur<sup>27</sup> et de 26 dents.

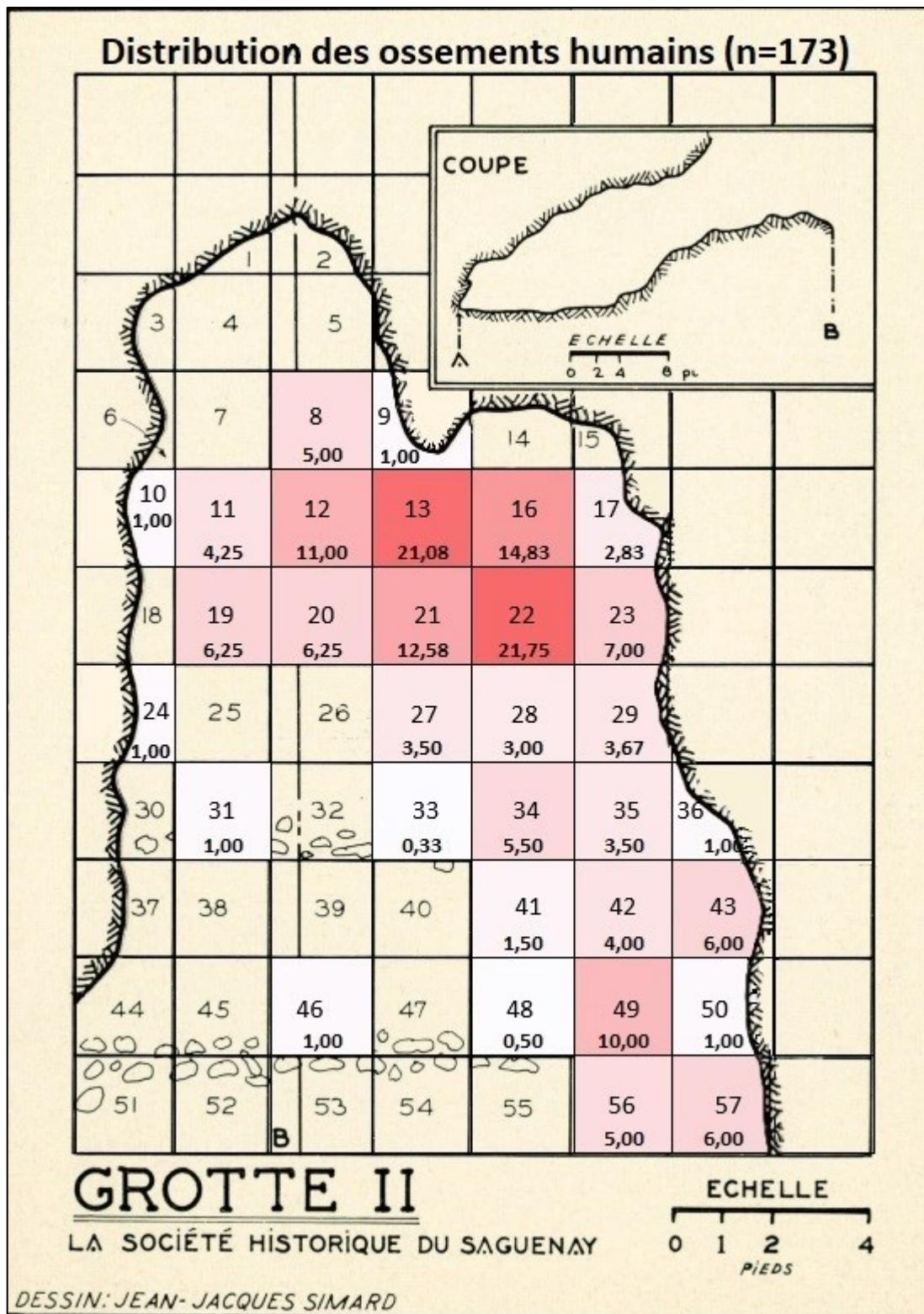
Au total, 200 restes humains, parmi lesquels 27 dents, ont été comptabilisés et ont fait l'objet d'une distribution spatiale. La distribution présente une concentration notable dans les cellules 13, 16 et 22 où la probabilité est supérieure à 14 occurrences dans chacune des cellules, allant jusqu'à une probabilité de 21 pour les cellules 13 et 22 (Figure 54 et Figure 55). Une autre concentration, là où un crâne humain a été découvert par l'équipe de Brassard et Doré lors de la première expédition, apparaît dans la cellule 49. Contrairement aux ornements, plusieurs ossements humains ont donc été recueillis près de l'entrée de l'abri-sous-roche, plus précisément du côté droit alors que très peu ont été trouvés du côté gauche.

Pour la distribution spatiale des ossements d'enfants, seulement ceux que Tremblay a identifiés et les dents de lait ont été utilisés. Ils sont représentés dans les distributions précédentes (Figure 54 et Figure 55), mais ont été isolés ici. En comparaison avec la distribution de l'ensemble de l'assemblage osseux humain<sup>28</sup>, la concentration se trouve plutôt dans les cellules 13, 21 et 20 (Figure 56).

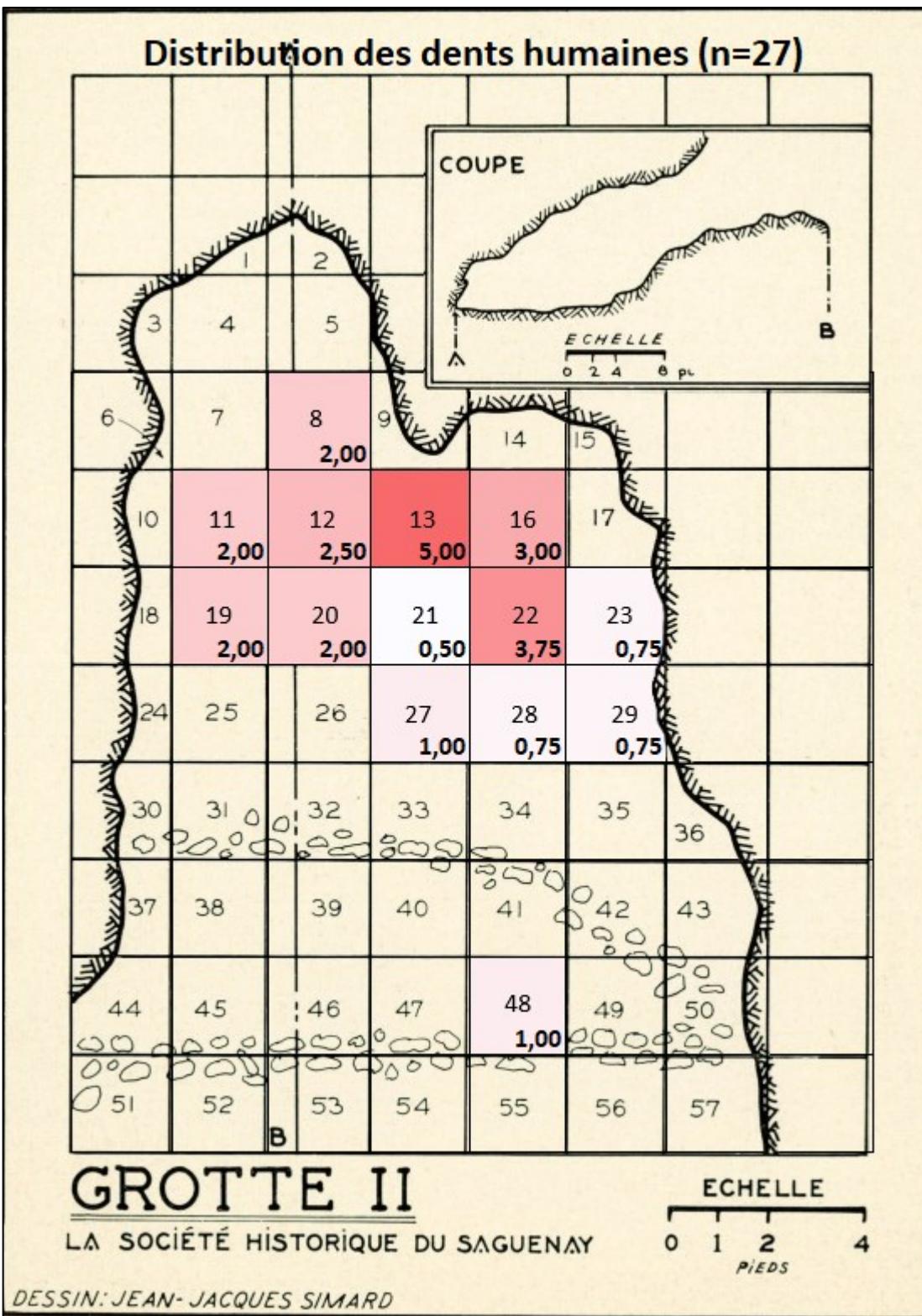
---

<sup>27</sup> Lors de la réévaluation zooarchéologique de Tremblay sur la collection, sept ossements d'enfant et quatre d'adulte ont été identifiés.

<sup>28</sup> Dans l'ensemble de l'assemblage osseux humain, nous supposons qu'il y a présence de quelques ossements d'enfants. Toutefois, aucune identification relative à l'âge ne se trouve dans la documentation disponible.



### **Figure 54:Distribution spatiale des ossements humains**



**Figure 55: Distribution spatiale des dents humaine**

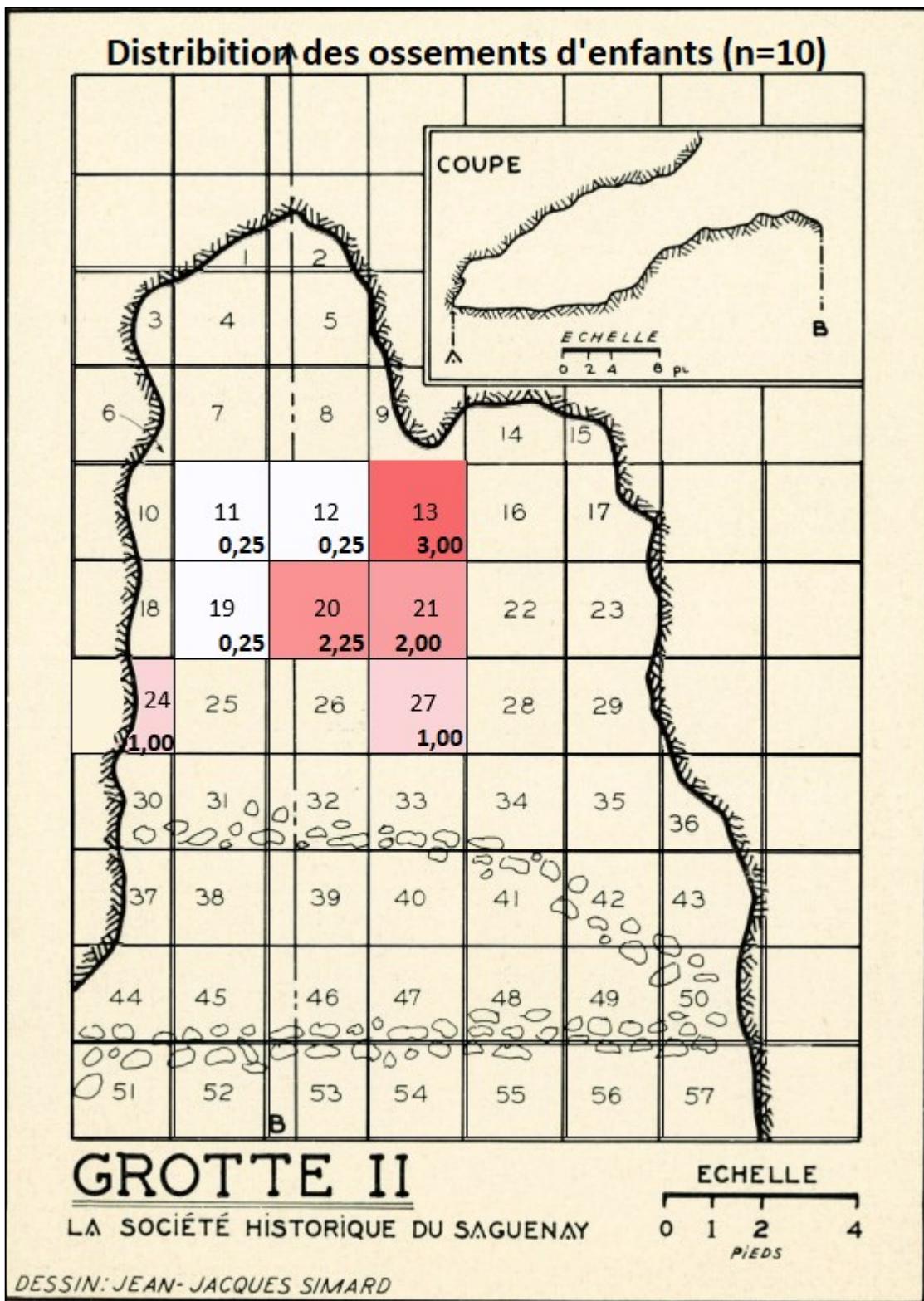
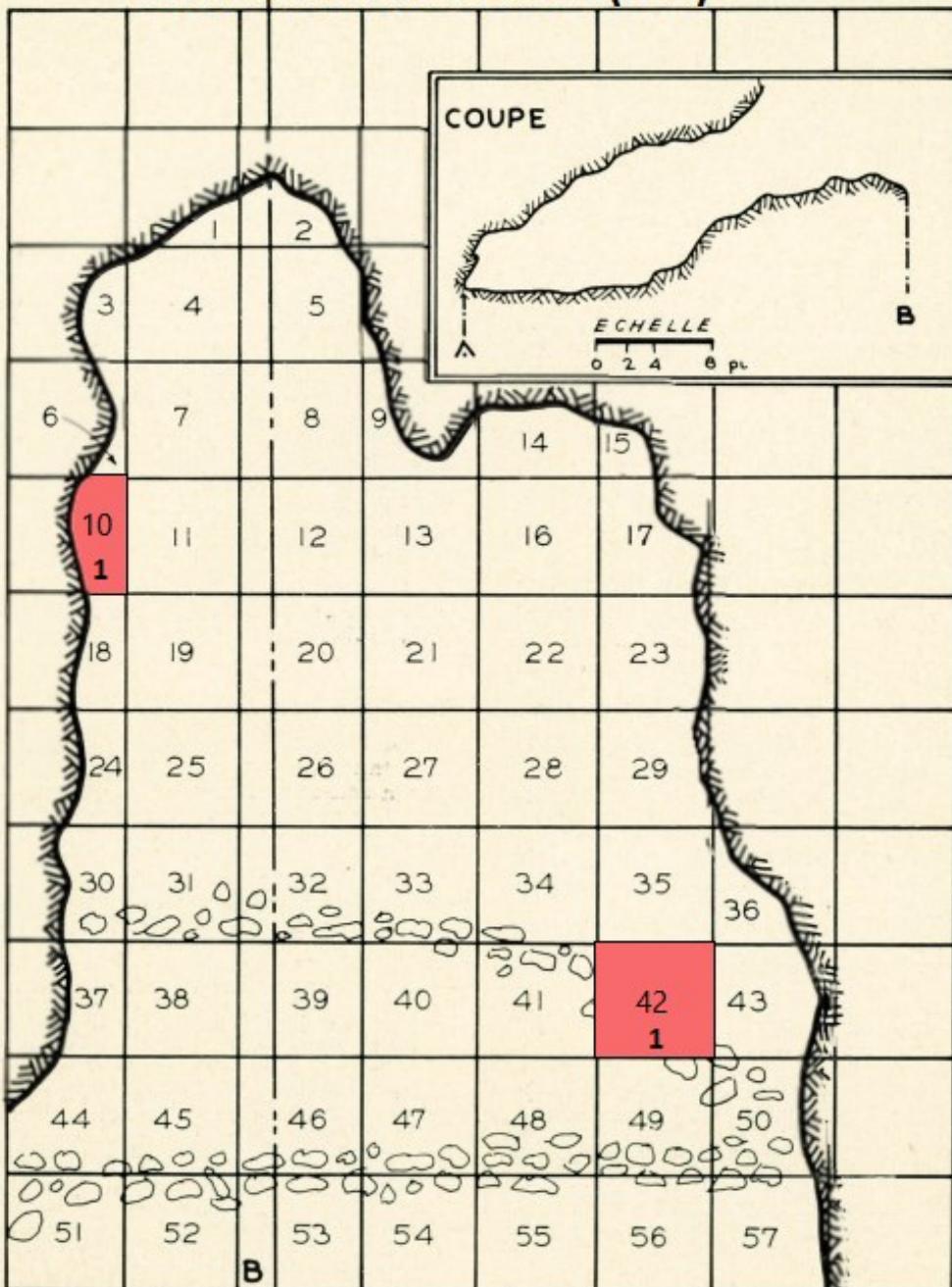


Figure 56: Distribution spatiale des ossements d'enfants

### **5.3.3 DISTRIBUTION SPATIALE DE L'ÉCORCE TRAVAILLÉE**

Bien que les expéditions de Brassard et Doré aient mis au jour une quantité de morceaux d'écorce travaillée ( $n=76$ ), seulement trois pièces ont la Grotte II d'inscrite sur leur fiche de vestige. De ces trois échantillons, il n'y en a que deux qui ont une section associée, soit celles qui sont représentées dans la distribution (Figure 57). On ne peut donc que difficilement tirer de constats sur un échantillon aussi réduit, sauf le fait qu'il y en ait à la fois à l'avant et à l'arrière de l'abri-sous-roche.

## Distribution de l'écorce (n=2)



**GROTTE II**

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

ECHELLE  
0 1 2 4  
PIEDS

DESSIN: JEAN-JACQUES SIMARD

Figure 57: Distribution spatiale de l'écorce travaillée

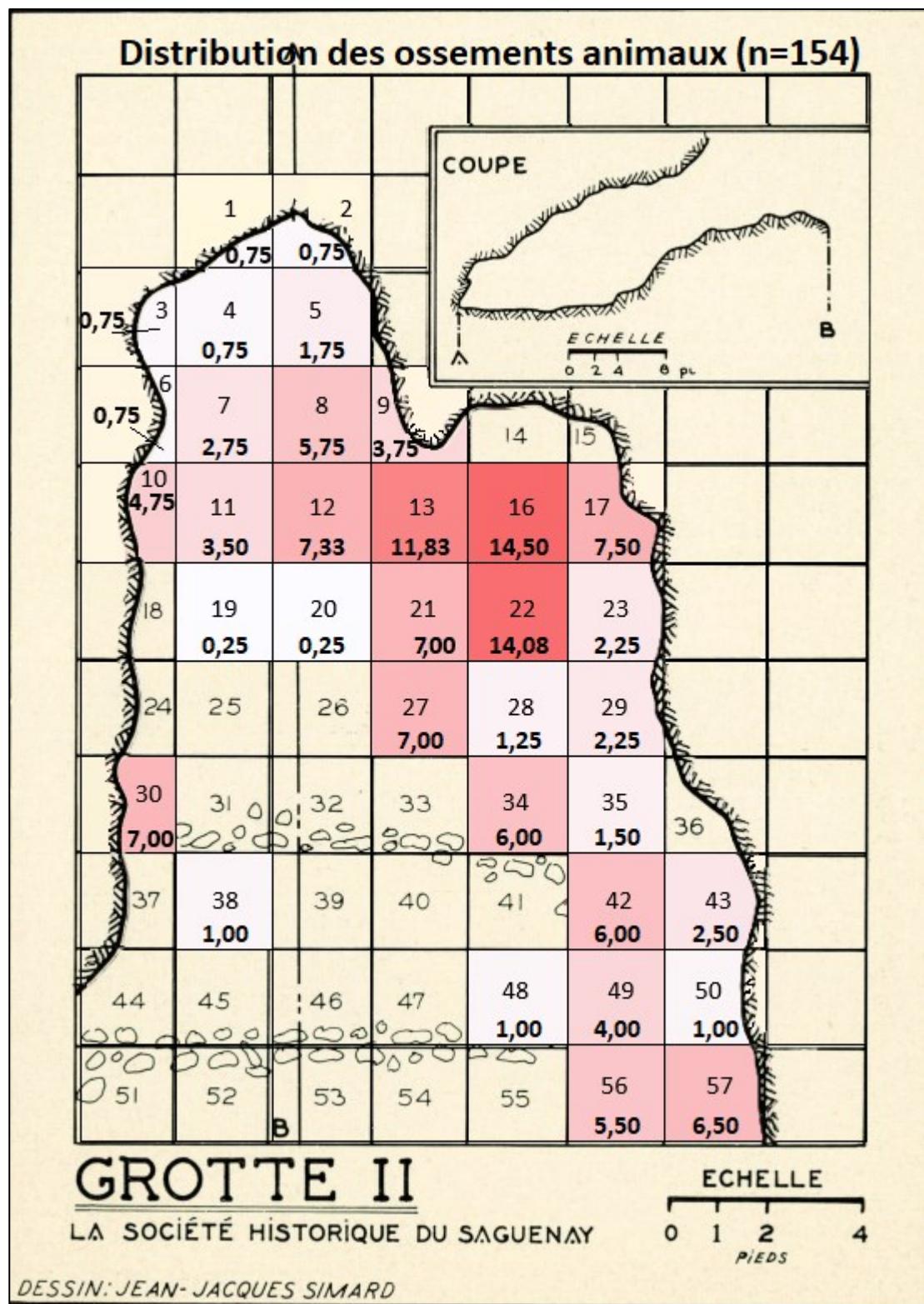
### **5.3.4 DISTRIBUTION SPATIALE DES OSSEMENTS ANIMAUX**

Au total, 154 ossements animaux<sup>29</sup> ont été comptabilisés et utilisés dans cette distribution spatiale (Figure 58). Deux pôles importants, ayant chacun un périmètre de répartition étendu, apparaissent dans la distribution. La première concentration est située dans les cellules 13, 16 et 22. Une autre, moins dense, se trouve près de l'entrée de l'abri-sous-roche associée aux cellules 56, 57, 49 et 42 ( $X > ou = 4$ ). Les cellules 34 et 27 semblent faire le lien entre les deux principales concentrations. Notons finalement la concentration de la cellule 30, assez isolée de la plupart des ossements animaux trouvés dans la Grotte II.

Parmi toutes les catégories de vestiges faisant l'objet de distributions, celle des fragments osseux présente le spectre le plus étendu. En effet, plusieurs espaces de la Grotte II presque vierges artéfactuellement parlant, ont livré comme seuls vestiges des fragments d'ossements d'animaux.

---

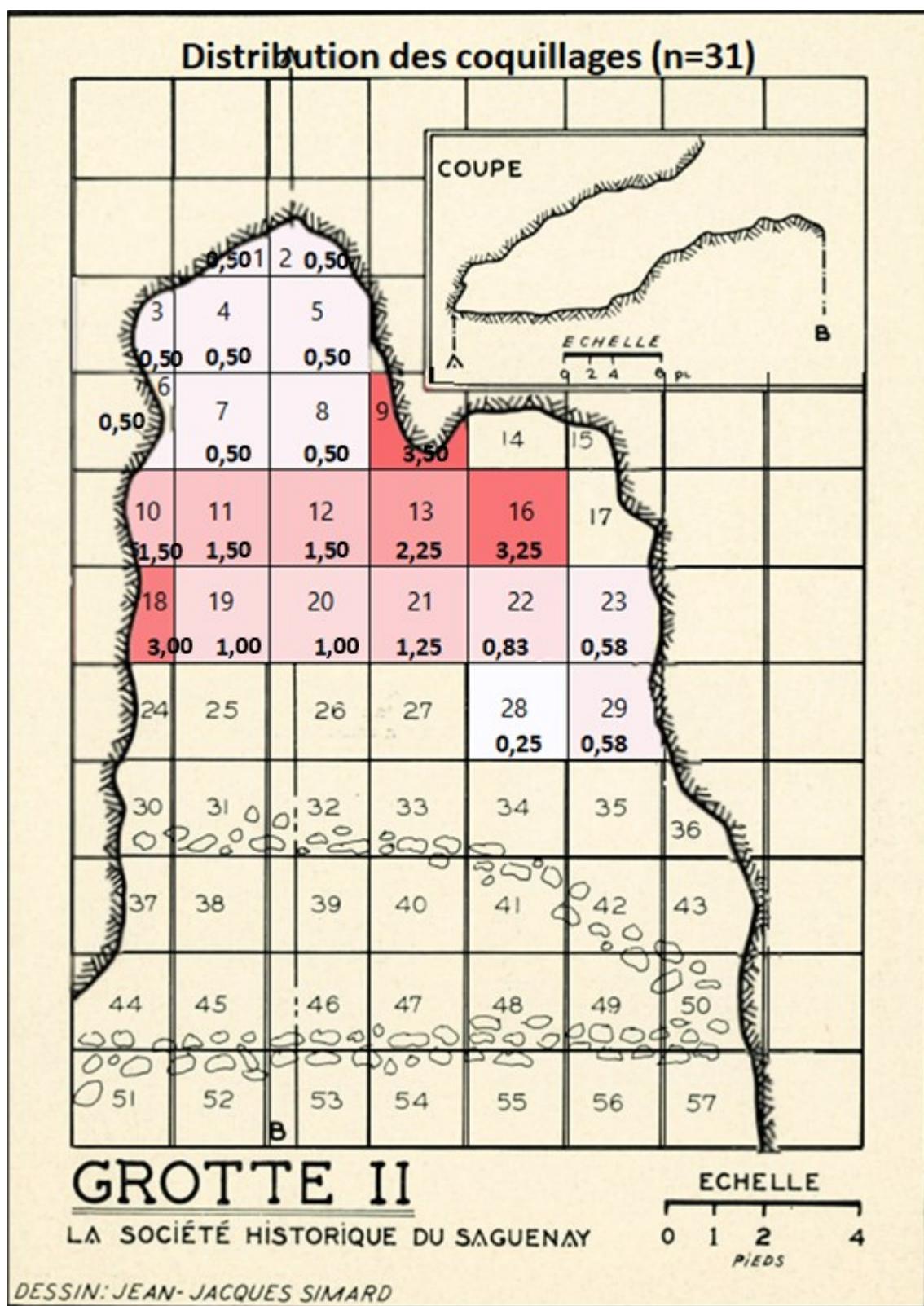
<sup>29</sup> Au total 339 ossements animaux ont été trouvés, seulement 154 ont un emplacement d'inscrit sur la fiche.



**Figure 58: Distribution spatiale des ossements animaux**

### **5.3.5 DISTRIBUTION SPATIALE DES COQUILLAGES NON TRAVAILLÉS PAR LES HUMAINS**

Au total, 31 coquillages non travaillés par l'humain ont été comptabilisés et utilisés dans cette distribution spatiale (Figure 59). Globalement, il ne se dessine aucune tendance particulière, si ce n'est qu'on ne trouve pas ce type de vestiges à l'entrée de l'abri. L'écart n'est effectivement pas très élevé entre les différentes cellules se trouvant au fond de l'abri-sous-roche.



**Figure 59: Distribution spatiale des coquillages**

### **5.3.6 DISTRIBUTION SPATIALE DES OUTILS**

Trois outils ont été recueillis dans la Grotte II. Il s'agit d'alènes en os dont la localisation a été notée. L'une d'entre elles fut trouvée dans la cellule 16, une autre dans la cellule 17 et la dernière, dans les cellules 16 et 17. (Figure 60). Il est intéressant d'observer que les trois ont été découvertes à peu de distance les uns des autres.

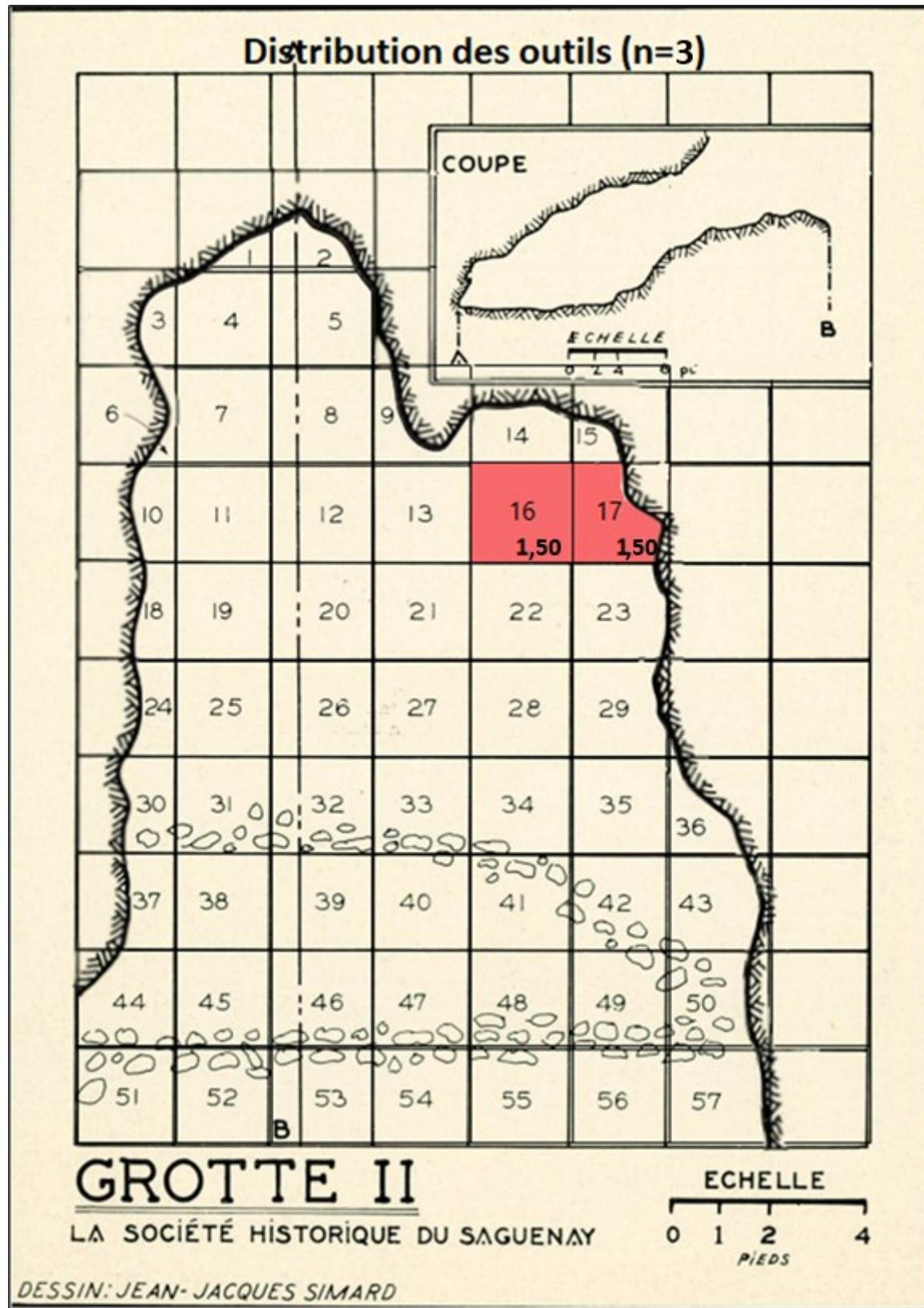


Figure 60: Distribution spatiale des outils.

## 5.4 DISCUSSION : LA PART DES FACTEURS TAPHONOMIQUES

L'ampleur du déplacement horizontal et vertical des vestiges entre le dépôt initial et la fouille archéologique est inconnue. Il convient alors de tenter d'identifier le ou les phénomènes qui ont pu jouer sur ce transport, en particulier horizontal, puisque nous n'avons pu étudier que la distribution horizontale des vestiges. L'emplacement au moment de la fouille archéologique risque de ne pas être le même qu'à son abandon, ne serait-ce qu'en prenant en compte le fait que les Grottes du Saguenay ont été visitées entre le moment où des gens des Premières Nations les fréquentent et le moment où les archéologues recueillent ces objets. Avant de discuter des résultats découlant des distributions, voyons dans quelles mesures celles-ci ont pu être affectées par des facteurs dynamiques ayant pu contribuer à les déplacer, ne serait-ce qu'horizontalement. Schiffer (1976) écrit à ce propos:

« *Between the time artifacts were manufactured and used in the past and the time these same objects are unearth by the archeologist, they have been subjected to a series of cultural and non-cultural processes which have transformed them spatially, quantitatively, formally, and relationally. [...] If we desire to reconstruct the past from archeological remains, then these processes must be taken into account, and a more generally applicable methodological principle substituted for the one that asserts that there is an equivalence between a past cultural system and its archeological record. The principle I offer is that archeological remains are a distorted reflection of a past behavioral systems.* »

(Schiffer 1976, pages 11-12, cité dans Blais 2021, page 21).

Schiffer complète en caractérisant le contexte des vestiges archéologiques selon trois propriétés distinctes : (1) Les vestiges se trouvent dans un environnement statique, (2) ils proviennent d'un système culturel et finalement (3) ils ont été sujets à des modifications provenant de processus non culturels (Schiffer 1976, cité dans Blais 2021). La première situation contextuelle part du principe que le site est stable et que les artefacts apparaissent « figés » dans les matrices pédologiques. Quant au système culturel, Schiffer s'y réfère en étant le moment où l'humain est en interaction avec l'objet. En quelque sorte, cet objet fait partie

d'un environnement ou d'une occupation vivante et dynamique. Ce sont ces éléments que Schiffer qualifie de systèmes culturels. L'objet quitte ce système à son abandon, autrement dit, lorsque l'humain n'interagit plus avec celui-ci de quelque manière. Toutefois, si un vestige est réutilisé, il est reconstruit comme étant dans un système culturel, mais on considère qu'il n'a plus sa place d'origine. De cette réappropriation de l'environnement vient l'idée des occupations multiples. Finalement, la troisième situation est celle à laquelle nous ferons le plus référence dans cette discussion, à savoir les processus non culturels.

Ces processus, aussi identifiés comme *N-transform* par Schiffer, se traduisent par un ensemble de facteurs naturels qui sont majoritairement liés au climat (vent, pluie, gel, dégel, etc.) et aux organismes vivants (végétaux, lombrics, animaux fouisseurs, etc.) pour ne nommer que ceux-ci (Schiffer 1976 cité dans Blais 2021). Aussi s'ajoute le type d'environnement dans lequel le site archéologique se trouve. Une caverne, une forêt boréale, une plage, un terrain plat ou bien en inclinaison jouent un rôle sur la dispersion des vestiges.

Voici donc un tableau représentatif des événements possibles supposant les *C-Transform*<sup>30</sup> ou transformations culturelles qui ont eu un impact sur l'emplacement des vestiges à travers le temps. Ce tableau inclut aussi les transformations que la collection archéologique de DaEk-36 a pu subir post intervention.

---

<sup>30</sup> Processus de formation culturelle des assemblages archéologique (traduit de l'anglais) (Schiffer 1975)

**Tableau 4: Ventilation des évènements possible relative au site de DaEk-36. L'astérisque désigne les étapes post-intervention.**

# de phase	Évènement possible	<i>C-Transform</i>
<b>0</b>	Abris-sous-roche à l'état vierge	S.O.
<b>1</b>	A) Utilisation de l'abri-sous-roche comme lieu sépulcral B) Visite du lieu de façon sporadique à des fins cultuelles et/ou pour le travail de l'écorce C) Abandon du lieu par les Premiers Peuples	Aménagement du lieu pour l'accueil des corps. Déplacement des pierres et des sols. Dépôt d'objets cultuels possiblement successif. Entretien de l'endroit. Aménagement du lieu pour le travail de l'écorce. Déplacement, réutilisation, recyclage et destruction intentionnels ou non par les réoccupations paléohistorique.
<b>2</b>	Retour à un milieu naturel	S.O.
<b>3</b>	Visite du lieu par des Euro-canadiens X (exemple pêcheur de Tadoussac)	Vestiges pillés (écorce travaillée, brûlée, vestiges ramassés). Déplacement des pierres et du sol
<b>4</b>	Intervention de Doré et Brassard	Fouilles complètes du site.
<b>5*</b>	Entreposage et analyse de la collection	Perte de vestiges, don de vestiges, destruction de vestiges.
<b>6*</b>	Collection entreposée	S/O
<b>7*</b>	Réanalyse/réévaluation de la collection par Langevin, Gates-Saint-Pierre, R Tremblay, Bouchard et M Tremblay.	Envoi d'échantillons en datation radiocarbone et autres analyses. Manipulation de la collection.

Quant aux phénomènes taphonomiques naturels, neuf agents agissent directement sur la dynamique des sols. Les voici; la cryoclastie, l'effondrement des parois, la solifluction, la cryoturbation, l'écoulement de l'eau, le vent, la solution, la pédogénèse ainsi que l'activité humaine et animale. Aussi, dans un site couvert tels un abri-sous-roche, une grotte ou une caverne, le nombre de facteurs susceptible de modifier la position des vestiges postérieur à leur dépôt est réduit en comparaison avec les sites en plein air (Farrand 2001, cité dans Burns et Raber 2010). Autrement dit, l'assemblage archéologique trouvé dans les Grottes du Saguenay a subi à moindre échelle les effets climatiques et la position des vestiges peuvent présenter un contexte assez proche du dépôt initial.

Au niveau de la morphologie de l'abri-sous-roche, l'équipe de Doré et Brassard a élaboré un plan de surface ainsi qu'un plan de coupe transversale du site avant sa fouille (Figure 61). Dans cette dernière, on peut y observer un plateau d'une longueur de plus ou moins 3.50 mètres au fond de l'abri et une pente assez abrupte de 35 degrés de l'entrée à ce plateau.

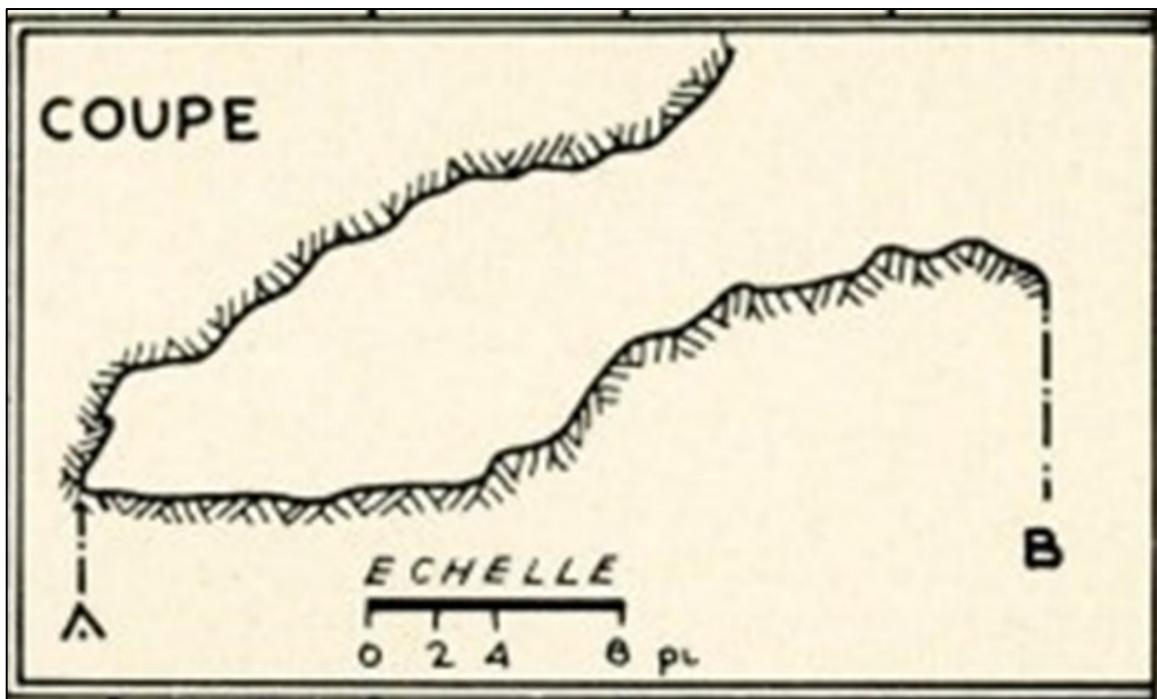


Figure 61:Coupe transversale de l'abri-sous-roche DaEk-36

## 5.5 INTERPRETATION DES RÉPARTITIONS SPATIALES

Deux aires de concentration semblent systématiquement ressortir des distributions spatiales individuelles : celle de 13-16-22 et celle de 49 (Figure 62). J'ai ensuite comparé les deux aires prenant en compte les concentrations d'ossements humains (Figure 54, Figure 55 et Figure 56) comme point de départ.

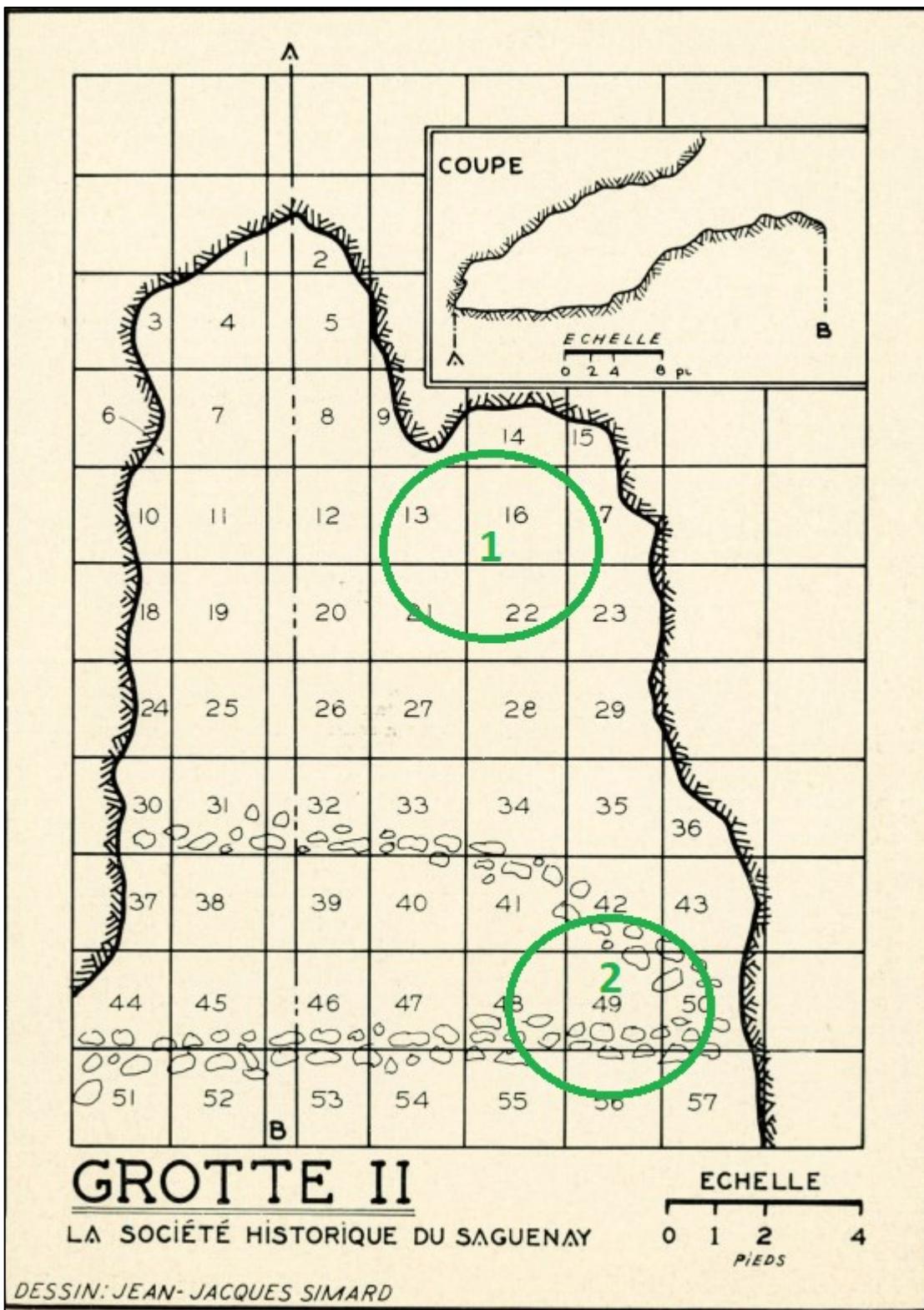


Figure 62: Plan du site DaEk-36 montrant où sont les deux concentrations principales. (En vert)

Dans l'aire #1, une probabilité totale de 151 ossements humains a été comptabilisée, alors que dans l'aire #2, la probabilité en est à 35. Nous pourrions suggérer que les restes humains de l'aire #2 ne représentent qu'une extension de l'aire #1 et que par différents processus taphonomiques, les ossements ont pu se déplacer ou être déplacés vers l'entrée ou au contraire, de l'entrée vers le fond de l'abri-sous-roche par glissement et gravité en raison de la forte pente vers le fond de la cavité. En se référant à la coupe transversale de la figure 63, on peut observer que l'aire #2 (en jaune) se trouve en surplomb de l'aire #1.

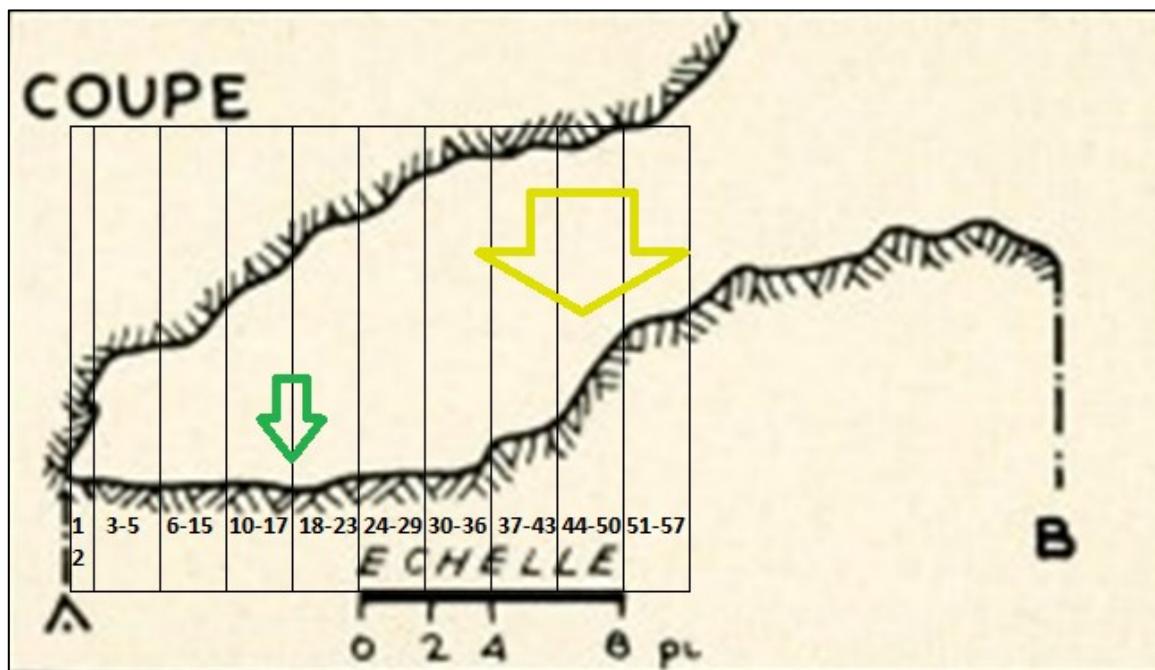


Figure 63:Vue latérale.

Gardons en tête que ce plan est représentatif de l'abri-sous-roche avant la fouille et que nous n'avons pas la profondeur de « l'occupation » en soi. Peut-être que les vestiges de l'aire #2 sont au même niveau sous la surface que ceux de l'aire #1, mais dans tous les cas, il y a une inclinaison de l'entrée de l'abri-sous-roche vers le fond. Les facteurs taphonomiques découlant de l'environnement extérieur de l'abri-sous-roche risquent d'être plus actifs sur l'aire #2 qu'ils ne l'étaient sur l'aire #1 vu sa proximité avec l'ouverture. L'eau de pluie a en

effet pu ruisseler vers le fond de la Grotte II et diffuser l'assemblage de l'aire #2 vers l'aire #1. Le contraire est évidemment invraisemblable. Notre hypothèse serait qu'il y avait probablement un individu inhumé plus près de l'entrée tandis que les quatre autres auraient été placés plus au fond<sup>31</sup>. Quant aux ornements, un seul artefact a été trouvé dans l'aire #2 alors que plus de 70% de l'ensemble de cette catégorie se retrouvent en 13-16-22, donc dans l'aire #1. Contrairement aux ossements humains, une autre concentration est intéressante, à savoir, celle de la cellule 34. Elle se trouve exactement entre les deux zones préalablement établies. Notons que cette concentration ne ressort que dans la distribution spatiale des ornements. Or, encore là, force est d'admettre que pour cette distribution, la concentration la plus importante recoupe celle des ossements humains, soit 13-16-22 avec relativement le même rayonnement dans les cellules contiguës.

Pour renforcer encore plus l'idée d'une « utilisation » plus intensive de l'aire #1, les trois outils en os trouvés sur DaEk-36 proviennent des cellules 16 et 17.

La relation entre les ossements humains et animaux est plus difficilement cernable, car la distribution de ces derniers est plus diffuse. Notons tout de même une concentration marquée pour l'aire #1 et notable dans l'aire #2.

Dans le cas des coquillages non travaillés par l'humain, on ne peut pas savoir si leur présence dans la Grotte II est liée à l'humain ou à un phénomène naturel tel que la prédation animale. Ce qui est intéressant dans cette distribution, c'est qu'elle est complètement différente de toutes les autres. Peut-être est-elle révélatrice d'une distribution « naturelle » où l'humain n'a pas eu d'impact sur sa disposition. Tel qu'on le voit, la diffusion est plutôt

---

<sup>31</sup> Selon l'analyse des dents humaines faite par le Dr Larocque, un total de 5 individus, 4 adultes et 1 enfant seraient inhumés dans l'abri-sous-roche (Brassard 1961).

au fond de l’abri-sous-roche. Aucun coquillage de ce type n’a été retrouvé au-delà de l’entrée jusqu’à l’axe 30 à 36.

J’en arrive donc au constat qu’il y a eu deux « occupations » dans le sens où les corps n’ont pas été placés au même endroit et peut-être pas au même moment. On y remarque d’ailleurs deux schémas différents alors que le choix du placement des ornements et des outils est davantage situé dans l’aire #1 que dans l’aire #2 ; et cette disparité ne semble pas pouvoir être expliquée par des phénomènes taphonomiques naturels. Sur la base des maigres informations que Brassard (1961) livre sur la localisation verticale des restes humains et des ornements, les aires de concentration se situeraient potentiellement au même endroit. Pour l’aire #1, il rapporte que les vestiges ont été recueillis à « quelques pouces sous la surface » (moins de six pouces) tandis que pour l’aire #2, il écrit généralement qu’ils ont été trouvés sous les grosses pierres de l’éboulis, de deux à quatre pieds de profondeur<sup>32</sup>. Si nous remettons ces données en perspective avec le plan de la coupe transversale, nous pouvons constater que les vestiges des deux aires auraient pu se situer sur un horizon commun.

---

<sup>32</sup> Sommaire fait à partir des quelques profondeurs inscrites dans l’article.

## CHAPITRE 6

### DISCUSSION

Les Grottes du Saguenay finalement, c'est quoi, c'est qui ? Tous ceux qui se sont prononcés avant l'auteure de ce mémoire ont affirmé que le fjord a été fréquenté pour plusieurs raisons, à différents moments, par de multiples groupes. Que ce soit par les Iroquois du Saint-Laurent attirés par l'abondance du phoque du Groenland ou par différents groupes de familles algiques qui s'installent à des emplacements clefs dans leur cycle de transhumance. Dans ces constats déjà bien établis, où les Grottes de Saguenay se placent elles exactement ?

Dans le cadre de cette recherche, j'ai dans les chapitres précédents, délibérément évité de me prononcer sur l'ethnicité des générateurs de ces assemblages, même si divers indices pourraient plaider dans certaines directions. En effet, si les Grottes du Saguenay ne constituent pas des exemples uniques d'expression cultuelle de la Paléohistoire sur le territoire québécois, il n'en demeure pas moins que les assemblages archéologiques retrouvés dans ces cavités sont singuliers et par conséquent sont difficiles à situer en termes culturels.

Qui plus est, le contexte des fouilles et le traitement post-découverte des collections ont fait disparaître plusieurs indices qui auraient pu contribuer à l'interprétation des vestiges et du site. Quoiqu'il en soit, certains constats semblent incontournables.

Voici une énumération des éléments diagnostiques qui constitue la base de ces hypothèses :

- Deux individus décédés il y a environ 2000 ans, à 100 ans d'écart, se retrouvent dans la même cavité (DaEk-36).
- Un total de quatre adultes et un enfant ont été inhumés dans DaEk-36.

- Sur la rive opposée, un individu décédé il y environ 650 ans est inhumé dans la Grotte III (DaEk-37).
- Dans DaEk-36 comme DaEk-37, ont été découverts des ornements semblables (perle de columelle et discoïde) (mobilier funéraire).
- On a retrouvé des pendentifs en ivoire que dans DaEk-36 (mobilier funéraire).
- Dans DaEk-37, on retrouve des éléments européens comme quelques clous en fer forgé.
- Un bout d'écorce trouvé dans DaEk-36 est daté d'environ 450 ans.
- Peu ou pas de trace de prédatation sur les ossements animaux trouvés dans DaEk-36 contrairement aux ossements animaux trouvés dans DaEk-37.
- Trois outils en os dont un pour travailler l'écorce et un autre pour le cuir (DaEk-36).
- Os de tourte trouvés dans DaEk-36, animal disparu depuis environ 140 ans.
- Une diversité de points de couture sur les écorces ramassées (Grottes du Saguenay).

Une fréquentation successive du site de DaEk-36 (Grotte II), du Sylvicole moyen à la fin de la Protohistoire

La base de cette hypothèse est appuyée surtout par les datations au carbone 14 de trois échantillons (deux dents humaines et un bout d'écorce) provenant de DaEk-36 effectuées par Langevin en 2018. Comme représenté au tableau 1 la plus ancienne date obtenue est de ~2005 ans cal. BP (MAP) pour la dent humaine et la plus récente ~490 ans cal. BP (MAP) pour l'écorce. Cet écart d'environ 1500 ans indique vraisemblablement qu'il y a eu, au minimum, deux fréquentations de ce site.

Maintenant, les âges obtenus par l'analyse radiocarbone des deux dents humaines, permettent d'arriver à un second constat. En comparant les résultats, il semblerait qu'il y ait eu deux individus décédés à un intervalle d'environ 100 ans qui ont été, au même moment ou non, déposés à l'intérieur de la Grotte II. L'un ou l'autre des deux scénarios est possible. En effet, l'idée que la cavité ait servi de sépultures secondaires ne peut être mise de côté dans le cas de DaEk-36. Rappelons que c'était le cas pour l'une des deux fosses funéraires trouvées à Place Royal en 1977. Ces sépultures étaient multiples et secondaires pour l'un des individus inhumés. De plus, un mobilier funéraire semblable, des perles de columelles et discoïdes, accompagnait ces squelettes. Malheureusement, c'est lors de la fouille que l'on peut repérer s'il s'agit d'une sépulture secondaire ou non. N'ayant pas ces informations, l'éventualité qu'on ait affaire à une sépulture secondaire pour un ou des individus demeure possible.

Une autre dent humaine a été envoyée en analyse radiocarbone. Celle-ci provenait de DaEk-37, soit l'abri-sous-roche de la rive opposée. L'âge obtenu a donné une ancienneté de ~670 ans cal. BP (MAP). Cette nouvelle information est intéressante dans la mesure où elle confirme que les abris-sous-roche du fjord du Saguenay ont été utilisés à plusieurs moments depuis 2000 ans, mais elle permet aussi de se questionner aussi sur la contemporanéité du mobilier funéraire. Les perles discoïdes et celles de columelle, partie importante de cet assemblage, semblable dans les deux cavités, ont été amené à quel moment? Ont-elles été déposé en même temps que l'individu de la Grotte III il a environ 670 ans ou sont-elles aussi anciennes que les deux individus de la Grotte II ? À ce moment-ci de cette recherche, il est impossible d'arriver à une réponse certaine n'ayant aucune analyse radiocarbone d'effectué sur les ornements.

Quant au tube de cuivre, des analyses isotopiques pourraient donner une réponse nette à savoir s'il s'agit de cuivre natif ou de cuivre européen. Advenant qu'il s'agisse de cuivre

natif, on en saurait assez peu sur la temporalité de l'objet, car ces perles ont été retrouvées sur des sites de plusieurs millénaires jusqu'à la Protohistoire. Par contre, s'il s'agit de cuivre européen, sans indiquer exactement à quel moment celui-ci est arrivé, on peut proposer qu'il ait été échangé/réutilisé, au plus tôt, dès les premiers contacts.

Sans aucun doute, cette analyse isotopique doit s'ajouter à davantage de datations radiocarbone afin de mieux saisir la dynamique d'occupation du site DaEk-36, notamment une dent de lait et une dent provenant de l'aire #2, et certainement quelques ornements de coquillage.

#### Des occupations sporadiques multimillénaires à différentes fonctions ?

Ayant établi qu'il y avait probablement eu un minimum de deux visites, soit il y a environ 2000 ans et 550 ans, et vraisemblablement une troisième entre les deux, on peut encore se demander s'il s'agissait de visites périodiques de lieux traditionnels ou si ces occupations récurrentes de DaEk-36 relèvent du hasard. Ensemble, les résultats radiocarbone de DaEk-36 et DaEk-37 couplé à la similitude du mobilier funéraire semble indiquer que ces deux fréquentations avaient un objectif cultuel semblable.

Pourtant, si nous avons bien une utilisation des abris-sous-roche à des fins sépulcrales, le lien entre l'écorce et le reste du mobilier funéraire doit être démontré et il se pourrait que l'on soit devant deux occupations à fonctions distinctes, l'une cultuelle, l'autre utilitaire.

C'est l'analyse des écorces retrouvées dans l'ensemble des Grottes du Saguenay qui a permis d'évoquer un bris dans l'idée de l'unique fonction funéraire. Cette interrogation issue du bilan des observations découle en particulier des échantillons 20, 1, 2 et 39.

D'abord, l'échantillon 20 consiste en deux grands morceaux d'écorces travaillées de mêmes tailles qui semblent avoir été décousues puis roulées à la main, l'un par-dessus l'autre

(Figure 26). Ensuite, les échantillons 1 et 2 ne semblent pas être des produits finis au premier abord (Figure 42 et Figure 43). Les marques circulaires observées pourraient être des marqueurs relatifs à l'assemblage/découpage d'une pièce ou de la décoration. Ces deux échantillons ont aussi été retrouver l'un par-dessus l'autre. Quant à l'écorce #39, elle est pliée de manière à former une pochette et à l'intérieur, s'y trouvait un piquant de porc-épic (. Finalement, quelques morceaux d'écorce ne portaient pas de point de couture, mais semblent avoir été étroitement roulés à la main. Maintenant, ajoutant à ces données la présence de trois outils en os (alène) dont certains ont servi au travail de l'écorce, on peut se demander si les Grottes de Saguenay ont pu être utilisées pour cette activité, il y a de ça ~490 ans. Je reviendrai sur cet aspect utilitaire au prochain point.

Alors, s'agit-il réellement d'un hasard de retrouver en un même lieu deux activités différentes séparées dans le temps par un millénaire ? S'il s'agissait d'une terrasse facilement accessible, on pourrait imaginer que la tradition orale aurait perpétué le symbolisme du lieu, mais dans le cas de DaEk-34 et DaEk-36, cela semble peu probable, d'autant que ces abris-sous-roche sont non seulement invisibles à partir de la berge, mais qu'ils sont difficilement accessibles et peu propices à une occupation sur plusieurs jours. En fait, seul l'amas de pierres, découlant d'un décrochage de la paroi située au haut des abris, est indicatif de son emplacement et cet amas n'est pas particulièrement unique dans le fjord.



Figure 64: Échantillon 58 et le piquant de porc-épic trouvé à l'intérieur

### L'écorce, mais à quelles fins ?

La caractérisation des écorces travaillées a révélé la présence de plusieurs types de points de couture. De façon préliminaire, ces types de coutures correspondent nécessairement à des savoir-faire culturels, peut-être spécifiques, ou encore à des vestiges différents (récipients, bière funéraire, canots, etc.), sans oublier qu'il n'y a pas qu'un type de couture sur un objet complet.

À ce stade-ci des observations, plusieurs hypothèses sont possibles. L'idée de la bière d'écorce funéraire a souvent été abordée sans que ce soit possible de le démontrer pour l'instant (Langevin 2024, communication personnelle). Par ailleurs, rappelons-nous que les dents datées sont nettement plus anciennes que le fragment d'écorce et que l'association entre ces deux types de vestige n'est pas confirmée pour l'heure. Toutefois, si dans une éventualité où il y ait un corps contemporain à l'écorce, on pourrait faire une comparaison avec la sépulture de Sillery, trouvé en 1966 (Vallée 1985). L'individu alors découvert était enveloppé « dans une couverture d'écorce de bouleau qui pouvait être fermée à l'aide de lanières passant dans des ouvertures de 5-6 mm percées à 2-3 centimètres des bordures » (Vallée 1985, page 38). Le mobilier funéraire qui accompagnait le squelette était essentiellement composé de collier de perles de cuivre natif, d'objets lithiques et de pipes en pierre polie (Clermont 1976). Cette sépulture est datée du sylvicole inférieur, donc un peu plus ancienne que les dents datées par le LHASO. Cette comparaison peut s'étendre jusqu'à la sépulture découverte à Mingan, qui contenait « plusieurs fragments d'écorce [qui] pourraient aussi signifier que le corps avait été enroulé (ou recouvert) dans une bière d'écorce. » (Clermont 1990, page 13). Les archéologues y ont découvert un mobilier funéraire qui comprenant les restes d'un collier qui aurait compris près de 200 perles de cuivre initialement, sept perles discoïdes de

coquillage et 21 objets lithiques, dont 19 outils à taille bifaciale. Certains de ces outils portaient possiblement des traces d'ocre rouge.

Dans un contexte plus général, les sépultures de Sillery et de Mingan sont associées à l'épisode Middlesex et si l'on fait l'exercice de réellement comparer ces sites funéraires, force est d'admettre qu'au-delà de l'utilisation de l'écorce, de la présence de perles de coquillages et la présence du cuivre, le mobilier funéraire peut sembler bien moins riche en vestiges dans le cas des Grottes du Saguenay. Sommes-nous donc là dans une expression singulière du Middlesex ? Dans le cas échéant, l'hypothèse de la bière funéraire devient certainement plus probable.

Sinon, l'idée du canot d'écorce ayant recouvert les sépultures a été l'une des premières évoquées par Brassard. Elle se tient dans la mesure où le pêcheur de Tadoussac explique à Victor Tremblay que dans la Grotte I ou II, une pince de canot a été découverte, mais qu'elle a été donnée par la suite. Nous n'avons pas accès à ce vestige qui aurait pu être diagnostique, mais la présence de lattes de bois dans ces abris-sous-roche (Grotte I et II) semble indiquer qu'il y aurait bel et bien eu présence d'un canot d'écorce. De par leurs dimensions, elles auraient pu faire partie de l'armature. Aussi, la présence de trace de scellant sur de grands morceaux d'écorce n'est aussi pas négligeable dans ce cas-ci.

Alors que la présence d'un canot devient davantage soutenue comme idée, c'est à ce moment-ci que je reviendrai sur l'aspect utilitaire probable des Grottes du Saguenay. En effet : Et si, les Grottes du Saguenay n'auraient-elles pas servi de cache et/ou endroit d'entrepôt d'écorce ? Peut-être que la présence de ce canot était en fait liée à cette idée où certains groupes des Premières Nations entreposent de l'écorce et s'arrêtent pour faire quelques réparations d'urgence, si nécessaire. Puisque l'équipe a trouvé des rouleaux d'écorce roulés à la main, des morceaux qui semblent être issus de récupération et des outils en os ayant servi

au travail de l'écorce. Certainement, ces abris-sous-roche sont des endroits intéressants pour y laisser cette matière, car ils offrent une protection naturelle, les effets climatiques étant moins à l'intérieur des cavités.

Des recherches postérieures à ce mémoire devront être effectuées pour en savoir plus sur l'utilisation de l'écorce aux Grottes du Saguenay. D'ailleurs c'est dans cet objectif que la caractérisation de l'écorce effectuée s'inscrivait.

#### Ce que nous dit la réévaluation de Tremblay.

L'idée de l'offrande m'a effleuré l'esprit lorsqu'on tient compte des résultats de l'analyse zooarchéologique de Tremblay (2023), car la possibilité qu'un prédateur (moyen ou gros mammifère) ait amené ses proies pour les manger à l'intérieur de l'abri-sous-roche est peu probable. Certains des ossements animaux retrouvés à l'intérieur de l'abri, notamment ceux de cervidés, de castors, de renard ont donc soit été amenés sur les lieux par ceux qui y ont transporté des corps ou bien y sont morts naturellement. Quoiqu'il en soit, nous ne pouvons pas exclure la possibilité que tous les os témoignent de la présence humaine. Grâce aux distributions spatiales, il est noté que les ossements animaux suivent un schéma similaire au reste de la culture matérielle modifiée par l'humain.

Ensuite, Tremblay (2023) passe aussi à la loupe les pendentifs en ivoire de la collection dans sa réévaluation zooarchéologique et comme déjà mentionné, il identifie le chien domestique comme étant l'espèce qui a servi à faire cinq des neuf pendentifs. Cela semble intéressant dans la mesure où nous n'avons pas affaire seulement à des animaux chassés, mais bien à un animal auquel l'humain entretient un lien plus intime.

### Identité probable des individus ayant fréquenté DaEk-36

Si dans le cadre d'assemblages représentant les activités quotidiennes, la question de l'identité n'est pas facile à aborder, dans le cas d'assemblages cultuels, cela s'avère encore plus complexe.

Langevin (2015) assumait, sur l'observation de la culture matérielle et sa ressemblance avec quelques vestiges découverts dans des contextes cultuels provenant du monde iroquoien, notamment les perles en coquillage, que certaines des Grottes aient été fréquentées par des Iroquoiens du Saint-Laurent. La présence contemporaine de ce même groupe à Chicoutimi, dans la baie de Sainte-Marguerite et sur de nombreux sites sur la rive du Saint-Laurent de part et d'autre de l'embouchure Saguenay, tend à appuyer cette hypothèse. De plus, les fosses funéraires trouvées à Place Royal permettent-elles aussi de faire un lien entre ce que nous avons dans les Grottes du Saguenay et la culture iroquoise laurentienne. Le mobilier funéraire, presque similaire dans les deux cas, consiste en majorité d'ornements de coquillages.

La preuve demeure néanmoins circonstancielle et la rareté des contextes cultuels associés à d'autres groupes ethniques dont on sait qu'ils ont fréquenté le fjord à peu près au même moment doit être considérée. Des analyses isotopiques sur les dents pourraient livrer des indices supplémentaires sur l'origine géographique des individus ayant reposé dans les Grottes du Saguenay.

Concernant les dents, celles-ci témoignent d'une fréquentation des Grottes assez étendue d'un point de vue temporel, débutant au Sylvicole moyen vers 2000 A.A. jusqu'à la période protohistorique. À son âge plus ancien, l'attribution identitaire devient difficile puisqu'elle s'insère dans une période culturelle (Sylvicole moyen) où la culture matérielle et les données ethnohistoriques ne permettent pas d'attribuer une identité spécifique.

### Ce qu'on trouve, mais surtout ce qu'on ne trouve pas

Que ce soit à travers les notes de Brassard ou le type de vestiges, des mystères demeurent sur ce qui a pu se passer entre le moment où les lieux ont été fréquentés par des membres des Premières Nations et le moment où les vestiges sont réapparus à la réserve archéologique du LHASO.

Cela nous amène d'ailleurs à un questionnement majeur en lien avec l'intégrité du contexte archéologique au moment où l'équipe de Doré et Brassard effectua la fouille. En effet, il a toujours été tenu pour acquis que ceux qui avaient découvert l'abri-sous-roche, outre le fait de brûler des écorces pour se réchauffer et de ramasser une attache de canot, avaient affecté l'intégrité du site à une échelle surfacique. Thérien affirme à Tremblay lors de leur première visite qu'il va à l'emplacement de la Grotte II pour y ramasser des framboises. Or, cette affirmation nous semble un peu superficielle, Il me vient donc à l'esprit que ce vieux pêcheur ou son père avaient probablement découvert les Grottes bien avant et qu'ils les avaient visitées à de multiples reprises, extrayant probablement certains vestiges à chaque visite. D'ailleurs, Thérien affirme qu'il n'est pas le seul à les avoir visitées. Il dit à ce propos : « J'ai entendu dire qu'elle (Grotte III) avait été visitée par un Docteur il y a longtemps » (Brassard 1961, page 50). Peut-être se dédouane-t-il d'une certaine manière en racontant ce que les autres ont fait.

Ces pillages pourraient expliquer l'absence de certains vestiges, et notamment les crânes manquants. Sur cinq individus inhumés dans DaEk-36, seulement un crâne a été découvert. Comment expliquer en effet, dans la mesure où le lieu est trop élevé pour être submergé par les plus hautes marées, peu accessible pour qu'un prédateur suffisamment gros ait accès facilement à l'abri sous roche, et que les eaux de pluie peuvent s'engouffrer, mais ne peuvent en ressortir en raison de la pente descendante vers le fond de la cavité, que

Brassard n'ait trouvé qu'un seul crâne? D'autant plus que ce crâne se trouvait dans l'aire #2, en dessous de grosses pierres tandis que les restes humains de l'aire #1 ont été trouvés à quelques pouces sous la surface. Bref, si les vestiges eux-mêmes demeurent empreints de mystères, le contexte de découverte des Grottes engendre lui aussi son lot d'interrogations.

## CONCLUSION

Pour conclure, ce mémoire avait pour objectif principal d'offrir une réinterprétation des données sur les Grottes du Saguenay. L'idée était aussi d'observer si l'exercice allait me permettre d'en savoir plus sur l'occupation paléohistorique des Grottes du Saguenay. Pour m'y faire, j'ai dû d'abord analyser les méthodes de travail de Doré et Brassard afin de bien cerner les limites avec lesquelles j'allais constituer ma recherche. Suivait une présentation de la culture matérielle et les distributions spatiales des vestiges trouvés sur DaEk-36.

Plusieurs constats ont découlé de cette recherche notamment sur la temporalité de l'occupation des Grottes du Saguenay qui s'insère du Sylvicole moyen jusqu'à la fin de la protohistoire, puis sur l'éventualité d'une utilisation sporadique de ces abris-sous-roche qui, grâce à l'observation de l'écorce, pourrait être en plus d'un lieu sépulcral, un lieu à fonction utilitaire, associé à un entrepôt et/ou cache d'écorce et d'outils en os. Aussi, dans cette analyse des morceaux d'écorce, sept types de points de couture distincts ont été relevés. La brève étude comparative qui a été faite sur les perles de coquillage a permis d'hypothétiser sur l'identité des Premiers Peuples qui aurait utilisé les Grottes du Saguenay en tendant vers une occupation iroquoienne laurentienne probable. Finalement, un dernier point qui offre une ouverture aux limites de ce mémoire, celui des nombreuses données manquantes. Il serait arrogant d'avoir autant marqué les fautes de l'équipe de Doré et Brassard sans faire de même en guise de conclusion. Il faut revenir sur le fait que dans cette recherche, j'ai construit toute une réinterprétation sur ce qu'il « restait » des Grottes du Saguenay. Si l'ensemble des vestiges avait été moins pillé, donné, perdu et plus documenté, peut-être que la discussion de ce mémoire aurait pris d'autres directions. Qui sait ?

J'estime toutefois avoir pu contribuer à l'avancement des connaissances sur l'occupation des abris-sous-roche dans le fjord du Saguenay. Mais comme c'est souvent le

cas en archéologie, en particulier lorsqu'on travaille avec des sites anciens avec un corpus de données à la fois rares et imparfaites, mes observations n'ont fait au final que soulever plus de questions qu'elles n'offrent de réponses.

Ces questionnements pourraient être dirigés vers des datations radiocarbonées supplémentaires, une étude comparative de la culture matérielle avec davantage de sites archéologiques et surtout, une analyse plus pointue des morceaux d'écorces et chercher à comparer la typologie des points de couture relevés dans ce mémoire avec des objets en écorce anciens se trouvant dans diverses collections muséales du Québec et du Canada. Déjà, quelques analyses sont en cours concernant les écorces, notamment sur les traces de résidu et les dépôts rougeâtres retrouvés sur quelques en plus d'une analyse radiocarbone. Ces données seront publiées ultérieurement par le biais d'un ou plusieurs articles scientifiques.

Je terminerai en écrivant que travailler avec les données d'anciens sites archéologiques est contraignant, mais leur revisite peut valoir la peine au point de vue scientifique. Malgré cette difficulté, je vous encourage quand même à déterrer ces veilles données qui n'attendent peut-être qu'un second regard...

## BIBLIOGRAPHIE

- Abbott, R., T., (1955). *American Seashells*. D. Van Nostrand Company, New York. Xiv, 1-541 p.
- Alimen, H., (1950). *Atlas de la Préhistoire* (Vol. 1). Paris: N. Boubée et Cie.
- Anderson, T.W., Mathewes, R.W. et Schweger, C.E., (1989). Holocene climatic trends in Canada with special reference to the Hypsithermal Interval. In Chapter 7 of *Quaternary Geology of Canada and Greenland*. R.J. Fulton (ed.): 520-528.
- Arkéos, (1996) *Inventaire archéologique aux sites DbEl-1, DbEl-2 et DbEl-4, pointe du Moulin, baie Sainte-Marguerite, parc de conservation du Saguenay*. Ministère Environnement et Faune, Montréal, 98 p.
- Auteur inconnu., (1958). Le campement des "Explos ", *Progrès du Saguenay*, Chicoutimi, 69,251, (juillet), 1-4. Collections de BAnQ.
- Auteur inconnu, (1999). Première parution de la revue « Le jeune naturaliste ». *Québec Science*, (juin); [En ligne]: <http://www.cybersciences.com/> <https://www.shlsj.org/genaise/cartes-mortuaires?page=1296>
- Blackburn, G., (1949). *Expédition Squaw, Deuxième exploration, du 25 juillet au 30 juillet 1949, Journal*. Journal d'exploration. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.
- Blais, M., (2021). *Étude taphonomique en contexte forestier boréal: les applications de la géomatique en archéologie expérimentale*. Mémoire de maîtrise en études et interventions régionales. Université du Québec à Chicoutimi, Saguenay.
- Boinais, M.-T. Abri-sous-roche. *Encyclopaedia Universalis*. [En ligne] <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/abri-sous-roche/>
- Bouchard, A., (1987). La faune menacée, un vieux problème au Saguenay. *Saguenayensia*, 29,4 (octobre-décembre), 11-18.
- Brassard, L., (1948a). *Rapport de l'expédition Squaw*. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.
- , (1948b). *Rapport de l'expédition Squaw aux cavernes du Saguenay, 1-13 août 1948*. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.
- , (1954a). *Rapport de l'expédition "À l'Ile Coquart"*. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.
- , (1954b). *Rapport de l'expédition à la Caverne de l'Ile Coquart, les 1er et 2 juillet, 1954*. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.

- , (1961a). Grottes d'intérêt historique sur le fjord Saguenay. *Saguenayensia*, 3(3-4), 51-75.
- Burns, J. et Raber, P., (2010). Rockshelters in Behavioral Context: Archaeological Perspectives from Eastern North America. *North American Archaeologist*, 31, 257-285. doi:10.2190/NA.31.3-4.b
- Cérane. (1989). *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Québec. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S01680.
- Chadelaine, C., (1989). *Le site Mandeville à Tracy; Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Montréal: Recherches amérindienne au Québec
- Clermont, N., (1976). Un site du Sylvicole inférieur à Sillery, *Recherches amérindiennes au Québec* 6(1): 36-44.
- , (1990). Le Sylvicole inférieur au Québec, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XX (1), 5- 17.
- Ethnoscop, (1990), *Intervention archéologique à l'anse à la Croix*, site du plateau de tournage de « Black Robe » (Robe noire), Cinégramme V,
- Furon, R., (1945). *Formulaire technique du Préhistorien; Ce qu'il faut savoir sur la Géologie et la Biogéographie du Quaternaire, l'Archéologie et l'Anthropologie préhistoriques*. (Vol. XVIII). Paris: Paul Lechevalier.
- Gadbois, R. et Langevin, É., (2015). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix*, Bas Saguenay. Activités de l'été 2014
- Gates Saint-Pierre, C., (2002). *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-9b, Rivière Sainte-Marguerite*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 9 pages.
- , (2019). Le travail des matières dures d'origine animale, dans : Balac, A.-M. et al. *Archéologie du Québec : Terre*. Ed. Pointe-à-Callière, Québec, p. 94.
- Hall, G. D., (1981). *Allens Creek : a study in the cultural prehistory of the lower Brazos River Valley, Texas*. Texas Archeological Survey, University of Texas at Austin. <http://catalog.hathitrust.org/api/volumes/oclc/8662186.html>
- Holmes, W. H., (1883). Art in Shell of the Ancient Americans. *Second Annual Report of the Bureau of Ethnology, 1880-1881*, pp. 179-305. Washington, DC.
- Kozuch, L., (2003) Use of Fire in Shell Bead Manufacture at Cahokia. *Bulletin of the Florida Museum of Natural History* 44(1):81-90.
- Kozuch, L., (2007) Replication of Busycon Columella Shell Beads. *Illinois Archaeology*, vol 15-16: 142-157.

- Laforte, E., (1994). *Inventaire et surveillance archéologique, parc de conservation du Saguenay, secteur baie Sainte-Marguerite, site de pointe à la Croix, DbEl-3.*, MEF, Direction des ressources matérielles et des immobilisation
- Langevin, É., (2004), Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite. Les plus anciennes occupations., Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont (textes réunis sous la direction de Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil), *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, Paléo-Québec 31, p. 177-202.,
- , (2006a). L'anse à la Croix : dix ans plus tard (1996-2005), *Archéologiques*, numéro 19, p. 21-48.
- , (2015). *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay*. Université de Montréal, Montréal.
- , (N/A). *Historiographique de la recherche archéologique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay*. [En ligne] [https://www.academia.edu/20088024/Historiographie\\_de\\_la\\_recherche\\_arch%C3%A9ologique\\_sur\\_le\\_bassin\\_hydrographique\\_de\\_la\\_riv%C3%ABre\\_Saguenay](https://www.academia.edu/20088024/Historiographie_de_la_recherche_arch%C3%A9ologique_sur_le_bassin_hydrographique_de_la_riv%C3%ABre_Saguenay).
- Langevin, É. et autres, (1997). *Évaluation archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*, Bas-Saguenay., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- , (1998). *Fouilles du site DbEl-4, embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, fjord du Saguenay, campagne archéologique du printemps 1997*. Parc de conservation du Saguenay.
- , (1999), *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*, Bas-Saguenay, année 1997., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- , (2000). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1999.*, Parc marin du Saguenay.
- , (2001a), *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay*. Année 2000., UQAC
- , (2001b). *De découvertes en découvertes. Archéologie à l'anse à la Croix, Bas-Saguenay. Activités de l'été 1999.*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- , (2002), *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay*, année 2001., UQAC, Laboratoire d'archéologie.
- , (2003a). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay*, année 2002., UQAC.

- , (2003b). *Inventaires et fouilles archéologiques dans les limites de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Bas Saguenay, activités de l'été 2002.*, UQAC.
- , (2005). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay, Année 2003., UQAC.
- , (2006a). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay, année 2005., UQAC.
- , (2007a). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay, année 2006, UQAC.
- , (2007b). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*, Bas Saguenay. Activités de l'été 2006., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- , (2008). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*, Bas Saguenay. Activités de l'été 2007., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- , (2010), *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*. Bas Saguenay. Activités de l'été 2009., MRC du Fjord-du-Saguenay
- , (2012). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*, Bas Saguenay. Activités de l'été 2011., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- , (2013). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*, Bas Saguenay. Activités de l'été 2012., UQAC.
- Langevin, É. et Gadbois, R., (2013), *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay, Année 2011, UQAC.
- Langevin, É. et Girard, J., (1997), *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, fjord du Saguenay, campagne archéologique du printemps 1996., MEF.
- Langevin, É. et Lavoie-Painchaud, J.-M., (2008). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay. Année 2007., UQAC.
- , (2009). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay, Année 2008., UQAC.
- ,(2010). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay, Année 2009., UQAC.
- , (2011). *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Fjord du Saguenay. Année 2010., Laboratoire d'archéologie de l'UQAC
- Langevin, É. et Plourde N., (2017). Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaique supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Dans A.L. Burke et C.

- Chapdelaine, *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne* », 2017, Paléo-Québec #16, chapitre 5, p. 151-186.
- Langevin, É. Tremblay, R., et Gates-Saint-Pierre, C., (2007) *Les grottes du Saguenay: indices archéologiques oubliés de la présence amérindienne à la période historique*. Communication présentée au XXVIe colloque de l'Association de Archéologues du Québec, Montréal, mai 2007.
- Lavoie-Painchaud, J-M. et autres, (2011). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix*. Bas-Saguenay. Activités de l'été 2010., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- Leduc, E., (2016). *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec : Cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie, Mémoire de maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, 185 pages.
- Mattson, Jonathan et autres, (2009). Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix. Bas Saguenay. Activités de l'été 2008., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix.
- Ministère de la Culture et des Communications, (2024). *Société historique du Saguenay*. [En ligne]. <https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>
- Musée du Fjord, (2019). *Les espèces du fjord du Saguenay*. [En ligne] <https://contact-nature.ca/wp-content/uploads/2021/04/Poissons-du-fjord-2021.pdf>
- Ostéothèque de Montréal, (1997) *Identification des restes osseux provenant du site DvEl-4, Embouchure de la rivière Sainte-Marguerie*. Rapport #169, Montréal
- , (1998). *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3 et DbEl-4*. Rapport #178, Montréal.
- , (1999). *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3, DcEp-4 et DbFb-40*. Rapport #186, Montréal.
- Plourde, M, Saint-Pierre, C. (2003). Les phocidés du secteur de l'embouchure du Saguenay: modalités d'exploration au Sylvicole supérieur. *Recherches amérindiennes au Québec*, 33(1), 45-60. <http://doi.org/10.7202/108280ar>
- Plourde, N. et autres, (2020). *Interventions archéologiques sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix*, Bas-Saguenay, 1996-2019. Activités de l'été 2019., UQAC.
- Tremblay, R., (2006). *Les Iroquois du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal : Les Éditions de l'Homme.
- Schiffer, M. B., (1975). Archaeology as Behavioral Science. *American Anthropologist*, 77(4), 836–848. <http://www.jstor.org/stable/674791>

- Siméon, T., (1979). *Pusslagan; le casseau d'écorce*. Réserve des Montagnais du Lac St-Jean, Pointe-Bleue: Société Kent Inc.
- Subarctique et Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, (2016). *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas-Saguenay*. Activités de l'été 2015.
- Subarctique, (2018), *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay*. Activités de l'été 2017., Société touristique de l'Anse-à-la-Croix
- Thomson, A. R., (1949). Exploration at the mouth of the Saguenay. *Newsletter of the Archeological Society of Connecticut*. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.
- Tremblay, M., (2023). *Site des Grottes du Saguenay; Grotte no.2(DaEk-36)*, analyse zooarchéologique. Rapport remis à l'étudiante, UQAC.
- Tremblay, M., (2024). *Site des Grottes du Saguenay; Grotte no.3(DaEk-37)*, analyse zooarchéologique. Rapport remis à l'étudiante, UQAC.
- Tremblay, R., (2006). *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Montréal, Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- Tremblay, V., (1961b). Préface de l'article : Grottes d'intérêt historique sur le fjord Saguenay. *Saguenayensia*, 3(3-4), 50-51. Consultation en ligne, Bibliothèque numérique en archéologie, S00065.
- Vallée, J.-L., (1985). *Une sépulture amérindienne à Sillery*. Cap-aux-Diamants, 1(1), 37–38.

**ANNEXE 1**  
**SITE DES GROTTES DU SAGUENAY, GROTTE NO.2 (DAEK-36) : ANALYSE**  
**ZOOARCHÉOLOGIQUE**

Université du Québec de Chicoutimi (UQAC)

Site des Grottes du Saguenay  
Grotte no.2 (DaEK-36)  
analyse zooarchéologique

Présenté par  
Martin Tremblay

Travail remis à  
Jany-Claude Bouchard

Université du Québec à Chicoutimi

1 mai 2023

## **1. ZOOARCHÉOLOGIE : MATÉRIEL ET MÉTHODE APPLIQUÉE**

La zooarchéologie *zooarcheology* a pour but de déterminer la relation de l'homme et le monde animal. Par relation on s'entend sur l'utilisation de cette ressource dans des activités : économiques, alimentaires, de rituels et d'identité sociale. Ces relations peuvent être déterminées grâce à l'analyse des restes osseux collectés lors des fouilles de sites archéologiques (Chaix & Méniel 2001 : 9; Reitz & Wing 2008 : 1; Lyman 2008).

### **1.1 Contexte**

Le site des grottes du Saguenay (DaEk-36) a été fouillé par le naturaliste, Léo Brassard au début des années 1950. Les restes osseux analysés proviennent de la grotte no.2. Des os/fragments osseux humains, d'animaux, de l'écorce d'un canot et divers objets ont été découverts et ramassés par ce dernier. Ils ont été peu étudiés jusqu'à ce jour. On sait qu'il y a au moins un corps humain qui date de 2000 ans C-14 et que les autres adultes/enfants datent du XVII<sup>e</sup> siècle C-14 (Langevin 2019 : 172). Cette analyse zooarchéologique consiste en un complément d'analyses osseuses qui ont été faites à l'époque et s'insère actuellement dans un projet d'étude de maîtrise.

### **1.2 Méthode**

La méthode d'analyse et d'enregistrement de l'auteur est le « RECORDING SYSTEM CODES North Atlantic Biocultural Organization (NABO), 9th Edition, 20 May 2008, Updated 1 Feb. 2010 ». La méthode d'analyse utilisée pour le nombre minimum d'individus (NMI) est celle de Binford (1984) et de White (1951) qui est le NMI modifié tenant compte de la latéralité des os, du sexe, de l'âge ontogénique de la conjonction/union des éléments squelettiques et des mesures ostéologiques (Reitz & Wing 2008; Lyman 2008).

### **1.3 Problématique**

La problématique de recherche est la suivante: Que révèle l'assemblage osseux mis au jour lors des fouilles de la Grotte no.2 du site des Grottes du Saguenay (DaEk-36)?

## **2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

L'assemblage osseux à l'étude était en bonne condition, bien nettoyé, mais pas très bien identifié. La collection est peu fragmentée, plusieurs os sont complets. Les os sont écrus, blanchis ou jaunis naturellement. Sur un côté, les os/fragments ont des résidus de colle et de ouate. Lors de la mise au jour, ils reposaient dans un sol dont les conditions ne sont pas connues par l'auteur. Outre les facteurs taphonomiques physiques et chimiques affectant l'intégrité des os, la fragmentation peut être expliquée par plusieurs effets soit : les actions anthropiques sur les os pour l'extraction de la moelle, la cuisson, la boucherie, le travail pour en faire un outil, le piétinement ou le remaniement du sol. Du point de vue taphonomique, ce sont seulement les os enfouis qui nous parviennent (Chaix & Meniel 2001).

### **2.1 Les nombres de restes (NR) selon leur catégorie**

Le nombre total de restes est (NRT=139), dont soixante-treize appartiennent à des mammifères (n=73), cinquante-six aux oiseaux (n=56) et dix aux poissons (n=10). Il y a trois fragments qui n'ont pas été déterminés (UNI=3) et trois éléments qui sont des outils faits de matière osseuse (n=3). Le taux de réussite des restes identifiés à l'espèce est de 27% (NRe=38), ce qui est excellent en comparaison à d'autres analyses de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notons que l'assemblage contient des dents déjà identifiées à l'humain (n=30) et qu'il y a des ossements qui, auparavant, n'avaient pas été identifiés à l'humain (n=14) soit : des métacarpes/tarses d'un enfant (n=7), des os hyoïdiens (n=4), une clavicule d'enfant (n=1) et deux fragments incertains (n=2).

#### **2.1.1 Les mammifères**

Pour les os/fragments de mammifères non déterminés à l'espèce on a : des éléments qui appartiennent à un gros mammifère qui pourrait être l'orignal ou le caribou (GMT=23), des éléments qui appartiennent à un petit mammifère tel un mustélidé (PM=8), des éléments qui appartiennent à un mammifère moyen tel le castor (MM=3) et d'autres qui appartiennent à des mammifères dont on ne peut pas déterminer la catégorie (UNIM=13).

### 3.1.2 Les oiseaux

Pour les os/fragments d'oiseaux dont on n'a pas déterminé l'espèce on a : des éléments qui appartiennent à un gros oiseau tel une foulque (GOIS=2), des éléments qui appartiennent à un oiseau moyen tel le lagopède (MOIS=4), des éléments qui appartiennent à de petits oiseaux tel le pigeon, la bécassine (POIS=28), des éléments qui appartiennent à un très petit oiseau tel une mésange (TPOIS=2) et d'autres qui appartiennent à des oiseaux dont on ne peut pas déterminer la catégorie (UNIO=5).

### 3.1.3 Les poissons

Pour les éléments appartenant à des poissons on a : des éléments de la tête d'un gros poisson (n=4), des otolithes de gros poissons (n=3) et des vertèbres qui appartiennent à de gros poissons qui ne sont pas la morue, ni le saumon ni le bar rayé (n=3).

## 3.2. Le nombre minimum d'individus par catégorie

Le nombre total d'individus est (NMI=23), dont huit sont des mammifères (n=8), douze des oiseaux (n=12) et trois des poissons (n=3).

### 3.2.1 Les mammifères

On a un orignal *Alces alces* (NMI=1) et 23 fragments d'os long d'au moins un gros cervidé qui pourrait appartenir à ce même orignal et/ou à ceux d'un caribou *Rangifer tarandus*. Il y a au moins un castor *Castor canadensis* (NMI=1), un porc-épic *Erethizon dorsatum* (NMI=1), un lièvre *Lepus americanus* (NMI=1), une loutre *Lutra canadensis* (NMI=1), un renard *Vulpes vulpes* (NMI=1), un écureuil *Sciurus carolinensis* (NMI=1) et un petit mammifère non identifié (PM) de la grosseur d'une marte *Martes americana* (NMI=1).

### 3.2.2 Les oiseaux

Pour ce qui est des oiseaux : on a trois carouges *Agelaius phoeniceus* (NMI=3), un oiseau du genre guillemot *Uria* sp. (NMI=1), une perdrix *Bonasa* sp. (NMI=1), un petit-duc *Megascops asio* (NMI=1), une tourte *Ectopistes migratorius* (NMI=1), un gros oiseau du genre foulque *Fulica* sp. (NMI=1), un oiseau moyen du genre engoulement *Cordeiles minor* (NMI=1), au moins deux petits oiseaux tels une barge/pluvier *Limosa* sp./ *Charadrius* sp. (NMI=2) et un très petit oiseau du genre mésange *Paridae* sp. (NMI=1).

### 3.2.3 Les poissons

Pour ce qui est des poissons : on a au moins trois gros poissons (NMI=3) qui ne sont pas la morue, ni le saumon ni le bar rayé. On n'est pas en mesure d'identifier les espèces à l'aide de notre collection de référence, mais les otolithes et les vertèbres seraient identifiables.

## 4. TRACES ANTHROPIQUES

Il y a seulement les fragments d'os longs de gros mammifères terrestres (GMT) qui portent des traces qui pourraient avoir été causées par l'homme soit : os ayant des traces de lame mince (n=1), de couperet/hache (n=0), de scie (n=0), d'un impact (n=2) et des os qui ont été travaillés (n=9). Il y a un os/fragment noirci (n=1) et aucun ne sont blanchis par le feu (n=0).

### 4.1 Les outils

L'assemblage contient trois outils en matière osseuse (N=3). Il y a deux poinçons faits à partir d'un métacarpe/tarse no.2 d'un orignal (no. A-662 et no. A-780). La morphologie naturelle

de ce type d'os nécessite seulement un peu de polissage de la surface distale pour obtenir le pointu désiré (Figure : 1). Pour le poinçon no. A-780, les traces macroscopiques observées sont : polies, arrondies avec plusieurs stries fines et parallèles (Figure : 2). Elles nous révèlent que ce poinçon a été utilisé pour percer le cuir (Gates Saint-Pierre 2019 : 94).



Figure 1 : Pièce du haut, poinçon (A-780) Figure 2 : Striation fine et parallèle (A-780)

Pour le second poinçon, le no. A-662, il est fait à partir d'un même os que A-780, mais plus court et moins délicat (Figure : 3). Son usage n'a pas été le même car les traces macroscopiques sont différentes. Il y a peu de stries fines et parallèles et le poli est plus brillant (figure : 4). Ce sont celles qui correspondent à un usage sur du matériel plus dur telle l'écorce (Gates Saint-Pierre 2019 : 94).



Figure 3 : Poinçon (A-662)

Figure 4 : Peu de strie, le poli plus brillant (A-662)

Le troisième outil est la partie distale d'une alène/aiguille, faite à partir d'un os long frais (Figure : 5). Ce type d'outil nécessite plus d'aménagement. Il s'agit d'obtenir par rainurage un support de la longueur désirée et ensuite le régulariser par raclage et/ou abrasion à l'aide d'un polissoir, jusqu'à obtenir l'alène/aiguille au fini désiré (Camps-Fabrer 1990 : 10-12). On n'observe pas sur 254 de traces macroscopiques nous proposant un usage spécifique (Figure : 6).

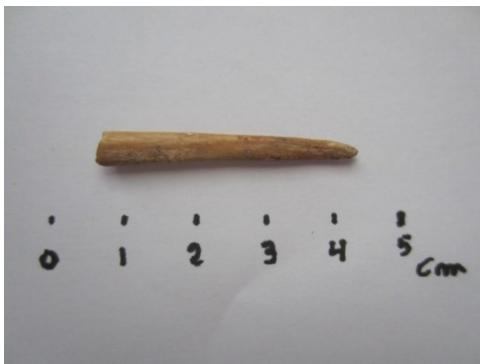


Figure 5 : Alène/aiguille (254)



Figure 6 : Alène/aiguille sans microtraces d'usure (254)

#### 4.2 Traces de grugeage

On a deux os qui ont été grugés ou qui portent des traces de canines et d'incisives d'un petit carnivore (N=2).

### 5. DISCUSSION/CONCLUSION

Nous considérons notre assemblage comme un tout. Il n'y a pas de stratigraphie connue qui distingue les os/fragments appartenant à la période préhistorique ou historique.

Tous les mammifères, les oiseaux et les poissons de notre assemblage peuvent être considérés comme avoir été consommés même si on n'observe pas de traces de boucherie et de combustion. Les oiseaux, en particulier, nous indiquent une occupation estivale. Certains de ces oiseaux peuvent avoir choisi cet endroit discret pour y mourir.

Le contexte de sépulture évoque la prudence pour les petits et les très petits oiseaux (TPOIS/POIS) qui pourraient avoir été déposés comme offrande plutôt que d'avoir été consommés. Le travail de l'os mérite aussi notre attention sur la durée d'occupation du site car cette activité demande du temps qui n'est pas consacré aux activités de subsistance.

On peut conclure que l'assemblage n'est pas celui de prédateurs amenant ses proies pour les consommer à l'intérieur de la Grotte no.2. L'humain qui a produit ces rejets, peut avoir bouilli les proies pour les consommer car les os ne portent pas de traces d'exposition à une flamme directe. Cela n'exclut pas que certaines prises aient été des offrandes, surtout les oiseaux. Il n'y a pas de commentaire pour les os humains qui devaient avoir été retirés de l'assemblage.

### Annexe 1\_Grotte du Saguenay\_DaEk-36\_Données

1	A-728	castor	ok	incisive supp
1	A-726	castor	ok	mandibule+dent
1	257	castor	x	Phalange-1 distale
1	A-560	castor/porc-épic	ok	Incisive mandibule
1	A-600	castor/porc-épic	ok	Incisive mandibule
1	A-583	castor/porc-épic	ok	Incisive maxillaire
1	A-673	Écureuil	x	fémur-G
1	A-669	écureuil	ok	mandibule-G
1	A-678	Écureuil	ok	tibia
1	A-586	Écureuil	ok	tibia droit

1	285	Écureuil	x	Ulna droit
1	313	GMT	ok	chauffé
1	A-554	GMT	x	Côte dist 11 cm, traces de lame
1	A-615	GMT	x	Côte distal
1	246	GMT	x	Côte gros cervidae
1	318	GMT	ok	frag. d'os
1	277	GMT	ok	frag. d'os
1	A-697	GMT	ok	frag. os long
1	A-741	GMT	ok	frag. os long
1	A-774	GMT	ok	frag. os long
1	A-934	GMT	x	frag. os long
1	A-899	GMT	x	frag. tibia
1	91	GMT	ok	fragment d'os long
1	276	GMT	x	Résidus d'os travaillé
1	292	GMT	ok	Résidus d'os travaillé
1	296	GMT	ok	Résidus d'os travaillé
1	80	GMT	ok	Résidus d'os travaillé
1	84	GMT	-	Résidus d'os travaillé
1	94	GMT	ok	Résidus d'os travaillé
1	256	GMT	x	Résidus d'os travaillé
1	259	GMT	ok	Résidus d'os travaillé
1	96	GMT	x	Résidus d'os travaillé
1	115	GMT	ok	trace d'impact
1	253	GMT	x	trace d'impact
1	A-675	lièvre	ok	dent
1	A-676	lièvre	ok	dent
1	A-677	lièvre	ok	dent
1	A-666	lièvre	ok	mandibule-D
1	A-895	lièvre	ok	phalange
1	139	Loutre	ok	scapula D, très grosse loutre
1	138	Loutre	ok	scapula G, très grosse loutre
1	A-571	MM	ok	clavicule castor?
1	A-878	MM	x	Frag. crâne
1	A-556	Orignal	x	Phalange-2, patte arrière
1	A-607	Pékan	ok	phalanhe-1
1	110	PM	ok	côte
1	A-871	PM	x	côte grosseur marte?
1	A-891	PM	ok	côte grosseur marte?

1	A-892	PM	ok	côte grosseur marte?
1	240	PM	ok	Fémur c.f.mustelidae (loutre, pékan...)
1	245	PM	ok	frag. d'os
1	83	PM	-	fragment d'os long
1	121	PM	ok	fragment vertèbre
1	88	Renard	x	fragment tibia droit
1	A-589	Renard-loutre	x	Incisive pointe
1	A-900	rongeur	ok	dent
1	249	UNIM	ok	frag. d'os
1	321	UNIM	ok	frag. d'os
1	322	UNIM	ok	frag. d'os
1	323	UNIM	ok	frag. d'os
1	122	UNIM	ok	frag. d'os
1	A-578	UNIM	ok	frag. os
1	297	UNIM	ok	frag. os
1	A-809	UNIM	ok	frag. os
1	A-827	UNIM	ok	frag. os
1	225	UNIM	ok	mammifère
1	226	UNIM	ok	mammifère
1	234	UNIM	ok	mammifère
1	93	UNIM	ok	
2	A-595	Carouge	ok	Humérus droit (Voir 258)
2	A-628	Carouge	ok	Humérus gauche
2	97	Carouge	ok	Humérus gauche
2	258	Carouge	x	Humérus gauche (voir A-595 Carouge)
2	266	GOIS	x	caracoïde gauche c.f Foulque
2	A-751	GOIS	ok	humérus shaft
2	A-948	Guillemot	ok	furcula
2	A-832	Guillemot	ok	Humérus gauche
2	A-720	Guillemot	x	humérus-D
2	A-849	Guillemot	ok	Scapula
2	A-873	Guillemot	ok	scapula
2	A-700	MOIS	x	C.F. engoulvment réf. Avian Ostéo.
2	A-657	MOIS	x	os long
2	A-637	MOIS	x	Phalange (aile)
2	A-630	MOIS	x	Ulna droit distal (Ex. lagopède)
2	100b	oiseau	x	6 os à vérifier: MM=1, 5 POIS
2	A-633	Perdrix	x	Caracoïde gauche distal

2	A-853	Petit duc	x	phalange-3 (griffe)
2	A-812	Petit duc	x	Tibiotarsus
2	A-874	Petit duc	x	Tibiotarsus, A-812
2	144	PHA	x	radius D phasianidae
2	143	PHA	x	Ulna D phasianidae
2	100b	POIS	x	caracoid D, pas humérus
2	A-826	POIS	ok	Carpométacarpe
2	A-689	POIS	x	fémur
2	A-693	POIS	x	humérus
2	A-772	POIS	x	humérus
2	A-659	POIS	x	Humérus droit
2	A-758	POIS	x	humérus, A-659
2	100	POIS	ok	Petit oiseau (bécassine-barge...)
2	265	POIS	x	Phalange-1 (Ex. bécassine)
2	A-691	POIS	x	tarsométatarsé
2	A757	POIS	x	tarsométatarsé
2	A-692	POIS	x	tarsométatarsé, A-691 et A758
2	A-759	POIS	x	tarsométatarsé, A758
2	A-864	POIS	x	tarsométatarsé, A758
2	A-597	POIS	x	Tibia gauche prox. (Ex. pigeon)
2	100	POIS	ok	ulna
2	A-689	POIS	x	Ulna
2	A-694	POIS	x	Ulna
2	A-748	POIS	x	ulna A-694, A-689
2	264	POIS	x	Ulna distal D (Ex. bécassine)
2	A-603	POIS	ok	Ulna droit
2	A-631	POIS	x	Ulna gauche
2	A-947	POIS	ok	ulna, A603
2	145	tourte	x	caracoid G, pas humérus
2	A-626	TPOIS	x	fémur droit
2	A-612	TPOIS	x	humérus gauche
2	100a	UNIO	ok	à vérifier Petit duc?
2	252	UNIO	ok	frag. d'os
2	98	UNIO	ok	os long
2	251	UNIO	ok	os long
2	A-854	UNIO	x	Phalange (aile)
3	298	Poisson	ok	frag.
3	286	Poisson	x	Frag. crâne

3	301	poisson	x	Frag. crâne
3	78	Poisson	ok	os de la tête du poisson
3	A-658	poisson	ok	otolithé
3	A-884	Poisson	ok	otolithé
3	A-904	poisson	ok	otolithé
3	238	Poisson vertèbre	ok	pas morue, ni saumon, ni bar rayé
3	239	Poisson vertèbre	x	pas morue, ni saumon, ni bar rayé
3	A-627	Poisson vertèbre	ok	pas morue, ni saumon, ni bar rayé
4	254	Outil	ok	alène (pointe)
4	A-662	Outil	ok	Métacarpe/tarse 2 ou 5 original
4	A-780	Outil	ok	Métacarpe/tarse 2 ou 5 original
	125	UNI	x	pas os
	A-624	UNI	ok	?
	78	UNI	ok	pas mammifère terrestre ni oiseau

GMT=gros mammifère terrestre (original-caribou)

MM = mammifère moyen (castor-renard)

PM = petit mammifère (mustélidé)

UNIM = mammifère pas identifié

GOIS = gros oiseau

POIS = petit oiseau

MOIS = moyen oiseau

TPOIS = très petit oiseau

UNIO = oiseau non identifié

UNI = pas identifiable

PHA = phasianidae (perdrix, lagopède...)

## Annexe 2\_Grotte du Saguenay\_DaEk-37\_Données Homo sapiens

59	Dent H	ok	na
170	Dent H	ok	
171	Dent H	ok	
172	Dent H	ok	
173	Dent H	ok	
174	Dent H	ok	
282	Humain	x	os hyoïde
290	Dent H	ok	
291	Dent H	ok	
A-567	Dent H	ok	

A-568	Dent H	ok	
A-569	Dent H	ok	
A-571	Humain	x	os hyoïde
A-575	Humain	x	os hyoïde
A-606	Dent H	ok	
A-665	Dent H	ok	
A-718	Dent H	ok	
A-742	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-777	Dent H	ok	
A-786	Humain	x	Clavicule non fusionnée (enfant)
A-788	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-838	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-850	Dent H	ok	
A-852	Dent H	ok	
A-857	Humain	ok	Frag. crâne
A-867	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-868	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-872	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-875	Humain	x	métatarse/métacarpe (enfant)
A-885	Dent H	ok	
A-894	Dent H	ok	
A-897	Dent H	ok	
A-950	Dent H	ok	C-14 détruit
A-952	Dent H	ok	
A-952	Dent H	ok	
A-953	Dent H	ok	
A-954	Dent H	ok	C-14 détruit
A-955	Dent H	ok	
A-956	Dent H	ok	
A-957a	Humain	x	UNI
A-958	Dent H	ok	
A-975	Dent H	ok	
A-976	Dent H	ok	
A-980	Humain?	x	os hyoïde

## BIBLIOGRAPHIE

- Barone, Robert. 2010. *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie*. Éd. Vigot, Paris, 761 p.
- Camps-Fabrer, H. 1990. « Poinçons, pointes, poignards, aiguilles », dans; Camps-Faber, H. et al. *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique cahier III*. Ed. Université de Provence, Aix-Marseille, fiche no.8, pp 1-16.
- Chaix, L. et Méniel, P. 2001. Archéozoologie : Les animaux et l'archéologie. Éd Errance, Paris, France, 239 p.
- Gilbert, B. Miles. 1990. *Mammalian Osteology*. Missouri Archaeological Society. Columbia, 428 p.
- Gilbert, B. Miles. 1996. Avian Osteology. Missouri Archaeological Society, Columbia, USA, 252 p.
- Gates Saint-Pierre, C. 2019. « Le travail des matières dures d'origine animale », dans : Balac, A.-M. et al. *Archéologie du Québec : Terre*. Ed. Pointe-à-Callière, Québec, p. 94.
- Langevin, E. 2019. « Les grottes du Saguenay », dans : Balac, A.-M. et al. *Archéologie du Québec : Terre*. Ed. Pointe-à-Callière, Québec, p. 172.
- Lyman R. L. 2008. Quantitative Paleozoology. Cambridge University press, N-Y, 348 p.
- Reitz, Elizabeth, Wing Elizabeth. 2008. Zooarchaeology. Cambridge University press, New-York. Second Edition, 533 p.

**ANNEXE 2**  
**SITE DES GROTTES DU SAGUENAY, GROTTE NO.3 (DAEK-37) : ANALYSE  
ZOOARCHÉOLOGIQUE**

Université du Québec de Chicoutimi (UQAC)

Site des Grottes du Saguenay  
Grotte no.3 (DaEK-37)  
Analyse zooarchéologique

Présenté par  
Martin Tremblay

Travail remis à  
Jany-Claude Bouchard

Université du Québec à Chicoutimi

15 décembre 2024

## **1. ZOOARCHÉOLOGIE : MATÉRIEL ET MÉTHODE APPLIQUÉE**

La zooarchéologie *zooarcheology* a pour but de déterminer la relation de l'homme et le monde animal. Par relation on s'entend sur l'utilisation de cette ressource dans des activités : économiques, alimentaires, de rituels et d'identité sociale. Ces relations peuvent être déterminées grâce à l'analyse des restes osseux collectés lors des fouilles de sites archéologiques (Chaix & Méniel 2001 : 9; Reitz & Wing 2008 : 1; Lyman 2008).

### **1.1 Contexte**

Le site des Grottes du Saguenay (DaEk-36) a été fouillé par le naturaliste, Léo Brassard au début des années 1950. Cette analyse zooarchéologique, de la grotte no.3, consiste en un complément et un comparatif à l'analyse osseuse de la grotte no.2 (Langevin 2019; Tremblay 2023).

### **1.2 Méthode**

La méthode d'analyse et d'enregistrement de l'auteur est le « RECORDING SYSTEM CODES North Atlantic Biocultural Organization (NABO), 9th Edition, 20 May 2008, Updated 1 Feb. 2010 ». La méthode d'analyse utilisée pour le nombre minimum d'individus (NMI) est celle de Binford (1984) et de White (1951) qui est le NMI modifié tenant compte de la latéralité des os, du sexe, de l'âge ontogénique de la conjonction/union des éléments squelettiques et des mesures ostéologiques (Reitz & Wing 2008; Lyman 2008).

### **1.3 Problématique**

La problématique de recherche est la suivante: Que révèle l'assemblage osseux mis au jour lors des fouilles de la grotte no.2 du site des Grottes du Saguenay (DaEk-36)?  
Cette analyse offre également un élément de comparaison à l'analyse zooarchéologique de la grotte no.3 (Tremblay 2023).

## **2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

L'assemblage osseux à l'étude est en bonne condition, bien nettoyé, mais pas très bien identifié. La collection est peu fragmentée, plusieurs os sont complets. Les os sont écrus, ou jaunis naturellement. Différemment de la grotte no.3, aucun ossement n'a été altéré par le feu. Sur un côté, les os/fragments ont des résidus de colle et de ouate. Lors de la mise au jour, ils reposaient dans un sol dont les conditions ne sont pas connues par l'auteur. Outre les facteurs taphonomiques physiques et chimiques affectant l'intégrité des os, la fragmentation peut être expliquée par plusieurs effets soit : les actions anthropiques sur les os pour l'extraction de la moelle, la cuisson, la boucherie, le travail pour en faire un outil, le piétinement ou le remaniement du sol. Du point de vue taphonomique, ce sont seulement les os enfouis qui nous parviennent (Chaix & Meniel 2001).

### **2.1 Les nombres de restes (NR) selon leur catégorie**

Le nombre total de restes est (NRt=75), dont trente-six appartiennent à des mammifères (n=36), trente-sept aux oiseaux (n=37) et deux fragments ne sont pas identifiables (n=2). Il n'y a aucun aux mollusques (n=0) et aucun poisson (n=0). On a un élément qui semble être la pointe d'un outil faite de matière osseuse (n=1). Le taux de réussite des restes identifiés à l'espèce est de 45% (NRe=34), ce qui est excellent en comparaison à d'autres analyses de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous notons que l'assemblage ne contient pas d'ossement identifié à l'humain alors que la grotte no.2, en comportait (Tremblay 2023).

### 2.1.1 Les mammifères

Pour les os/fragments de mammifères non déterminés à l'espèce : on a cinq éléments qui appartiennent à un gros mammifère qui pourrait être l'original ou le caribou (LTM=5) et seize qui appartiennent à des mammifères dont on ne peut pas déterminer la catégorie (n=16).

### 3.1.2 Les oiseaux

Pour les os/fragments d'oiseaux dont on n'a pas déterminé l'espèce on a : deux éléments qui appartiennent à un gros oiseau tel un huard et un anatidé (n=2), sept éléments qui appartiennent à un oiseau moyen tel le lagopède (n=7) et neuf éléments qui appartiennent à de petits oiseaux tels le pigeon, la bécassine (n=9). Ce sont presque tous des os des ailes et des pattes dont les extrémités sont grugées.

### 3.2. Le nombre minimum d'individus par catégorie

Le nombre total d'individus est de treize (NMI=14), dont quatre sont des mammifères (NMI=4), dix des oiseaux (NMI=10). On a aucun mollusque (NMI=0) et aucun poisson (NMI=0).

### 3.2.1 Les mammifères

On a 4-5 fragments d'os long d'au moins un gros cervidé qui pourrait appartenir l'original et/ou à un caribou *Rangifer tarandus* (NMI=1). Il y a au moins deux castors *Castor canadensis* (NMI=2) et un lièvre *Lepus americanus* (NMI=1).

### 3.2.2 Les oiseaux

Pour ce qui est des oiseaux : on a quatre tourtes *Ectopistes migratorius* (NMI=4), un corbeau *Corvus corax* (NMI=1), un gros oiseau tel le huard (NMI=1), un gros oiseau tel l'outarde (NMI=1), un oiseau moyen du genre canard (NMI=1) et au moins deux petits oiseaux du genre barge/pluvier *Limosa* sp./ *Charadrius* sp. (NMI=2).

## 4. TRACES ANTHROPIQUES

Aucune trace de lame et de combustion n'a été observée sur les os/fragments.

L'assemblage contient la partie distale d'un outil en matière osseuse (N=1). L'objet a été obtenu par abrasion. Lorsqu'on compare cette pointe à celles des deux outils/poinçons de la grotte no.2 (no.254 et A-662), on n'observe pas de traces microscopiques particulières de celles du travail de la peau ou de l'écorce (Gates Saint-Pierre 2019 : 94; Bouchard 2024).

## 5. TRACES DE GRUGEAGES

On a quelques os d'oiseaux qui ont les extrémités distales et/ou proximales qui ont été grugés/brisés.

## 6. DISCUSSION/CONCLUSION

Pour notre analyse, il est important de savoir qu'à la grotte située à proximité de notre site, des os humain anciens/sépulture ont été mis au jour. Nous considérons l'assemblage de la grotte no.3 comme un tout, car il n'y a pas de stratigraphie connue qui distingue les os/fragments appartenant à la période préhistorique ou historique. Les oiseaux, nous indiquent une occupation estivale.

Tout comme les éléments osseux de la grotte no. 2, tous les mammifères et les oiseaux de notre assemblage peuvent être considérés comme avoir été consommés, même si on n'observe pas de traces de boucherie et/ou de combustion.

Pour les oiseaux, on s'interroge comme pour la grotte no.2, sur leur présence et la variété des espèces. Serions-nous en présence de reste d'oiseaux consommés par un prédateur et/ou d'oiseaux ayant choisi cet endroit discret pour y mourir?

À la différence de la grotte no. 2, pour la grotte no. 3, il y a absence de traces de gestes anthropiques tels que des marques de lames sur les fragments d'os long, ce qui nous permet de douter que les reste osseux de notre analyse soit le produit d'une activité humaine. Il se peut donc que l'assemblage osseux de la grotte no. 3 soit celui de prédateurs amenant leurs proies pour les consommer à l'intérieur.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barone, Robert. 2010. *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie*. Éd. Vigot, Paris, 761 p.
- Chaix, L. et Méniel, P. 2001. Archéozoologie : Les animaux et l'archéologie. Éd Errance, Paris, France, 239 p.
- Gilbert, B. Miles. 1990. *Mammalian Osteology*. Missouri Archaeological Society. Columbia, 428 p.
- Gilbert, B. Miles. 1996. Avian Osteology. Missouri Archaeological Society, Columbia, USA, 252 p.
- Gates Saint-Pierre, C. 2019. « Le travail des matières dures d'origine animale », dans : Balac, A.-M. et al. *Archéologie du Québec : Terre*. Ed. Pointe-à-Callière, Québec, p. 94.
- Langevin, E. 2019. « Les grottes du Saguenay », dans : Balac, A.-M. et al. *Archéologie du Québec : Terre*. Ed. Pointe-à-Callière, Québec, p. 172.
- Lyman R. L. 2008. Quantitative Paleozoology. Cambridge University press, N-Y, 348 p.
- Reitz, Elizabeth, Wing Elizabeth. 2008. Zooarchaeology. Cambridge University press, New-York. Second Edition, 533 p.
- Tremblay, M 2023. «Site des Grottes du Saguenay Grotte no.2 analyse zooarchéologique» dans J.C. Bouchard 2024, travail de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, en écriture.

## Annexe 1\_Grotte du Saguenay\_DaEk-37\_Données

DaEk-g	334	Oiseau	MOIS	Humérus dist.-D, dent
DaEk-g	336	fer		frag. plat
DaEk-g	343	fer		lame 3-4 cm
DaEk-g	346	mammifère	LTM	frag. os long, 5 cm
DaEk-g	347	UNI	UNI	sans objet (n.a.)
DaEk-g	348	Oiseau	tourte	tarsométatarsé-D
DaEk-g	349	oiseau	POIS	tarsométatarsé-G (snipe?)
DaEk-g	351	oiseau	POIS	os long
DaEk-g	352	oiseau	POIS	ulna-G (snipe)
DaEk-g	353	oiseau	MOIS	corracoïde-G (poulet?) dent
DaEk-g	355	oiseau	MOIS	crâne frag.
DaEk-g	356	oiseau	MOIS	tibiotarsus frag. grugé
DaEk-g	358	oiseau	tourte	humérus-G
DaEk-g	368	mammifère	UNIM	scapula frag.
DaEk-g	377	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	378	mammifère	UNIM	
DaEk-g	379	oiseau	tourte	tarsométatarsé-D
DaEk-g	380	oiseau	GOIS	radius 12 cm, lame, c.f. anatidae
DaEk-g	384	oiseau	tourte	tarsométatarsé-G
DaEk-g	385	mammifère	lièvre	scapula frag. d. prox
DaEk-g	395	mammifère	castor	incisive
DaEk-g	406	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	410	mammifère	UNIM	Alène dist. ? Flèche +++ photos
DaEk-g	411	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	412	mammifère	UNIM	
DaEk-g	417	mammifère	lièvre	scapula frag. D. prox.
DaEk-g	427	mammifère	UNIM	
DaEk-g	441	mammifère	castor	incisive castor?
DaEk-g	443	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	445	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	450	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	455	mammifère	UNIM	
DaEk-g	460	mammifère	castor	incisive castor?
DaEk-g	467	mammifère	UNIM	
DaEk-g	468	mammifère	UNIM	
DaEk-g	469	oiseau	tourte	
DaEk-g	474	mammifère	LTM	frag. os long
DaEk-g	478	mammifère	LTM	frag. os long
DaEk-g	479	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	480	mammifère	MM	phalange prox.
DaEk-g	481	oiseau	POIS	corracoïde
DaEk-g	485	fer		5-6 cm rond
DaEk-g	996	UNI	UNI	frag. dist.
DaEk-g	389-A	fer		clous (2)
DaEk-g	390-b	mammifère	LTM	frag. os long 5cm
DaEk-g	A	mammifère	castor	ver. Tho.
DaEk-g	A-1000	mammifère	LTM	frag. os long cervidae 14 cm

DaEk-g	A-1001	mammifère	castor	incisive castor?
DaEk-g	A-1002	oiseau	tourte	corracoïde-D
DaEk-g	A-1003	oiseau	tourte	humérus-G
DaEk-g	A-1004	oiseau	tourte	humérus-G
DaEk-g	A-1006	oiseau	corbeau	ulna-G, dent, 72mm
DaEk-g	A-1009	oiseau	tourte	corracoïde-D
DaEk-g	A-1010	mammifère	castor	incisive
DaEk-g	A-1011	oiseau	tourte	corracoïde-G
DaEk-g	A-1012	oiseau	POIS	tarsométatarsé-D (snipe?)
DaEk-g	A-1013	oiseau	c.f. huard	ulna
DaEk-g	A-1014	oiseau	corbeau	fémur-G, dent
DaEk-g	A-1022	mammifère	castor	incisive castor?
DaEk-g	A-1023	oiseau	tourte	humérus-D
DaEk-g	A-1024	oiseau	tourte	humérus-G prox.
DaEk-g	A-1025	mammifère	castor	incisive castor?
DaEk-g	A-1026	mammifère	castor	
DaEk-g	A-1027	mammifère	UNIM	frag. os long
DaEk-g	A-1029	mammifère	castor	ver. Cerv
DaEk-g	A-1030	oiseau	MOIS	ver. Cerv.
DaEk-g	A-1036	oiseau	POIS	tibiotarsus
DaEk-g	A-1037	oiseau	POIS	tibiotarsus
DaEk-g	A-1038	oiseau	tourte	tarsométatarsé-G
DaEk-g	A-1039	oiseau	POIS	tibiotarsus-G (pigeon?)
DaEk-g	A-1040	oiseau	MOIS	
DaEk-g	A-1041	oiseau	MOIS	crâne
DaEk-g	A-990	oiseau	tourte	Crâne
DaEk-g	A-993	mammifère	castor	incisive castor?
DaEk-g	A-994	oiseau	corbeau	coracoïde dist.-G, dent
DaEk-g	A-996	oiseau	tourte	humérus-D
DaEk-g	A-997	oiseau	tourte	humérus-D
DaEk-g	A-998	oiseau	POIS	tibiotarsus
DaEk-g	A-999	mammifère	lièvre	ulna G.

LTM = gros mammifère (cervidae)

PM = petit mammifère (mustélidé)

UNIM = mammifère pas identifié

UNI= non identifié

TPOIS = très petit oiseau

POIS = petit oiseau

GOIS = gros oiseau

**ANNEXE 3**  
**CATALOGUE DES ÉCORCES**

Page: 1

# de l'échantillon	Couture			Écorce			Dimension		Lien		Commentaire	Info sur fiche original
	Type	Mesure entre les points	Résidu de colle	Couleur	Épaisseur	Type	Mesure de l'écorce	Croquis ?	Présent	Type		
1 (31)	X centre	X	grise 2mm	X	15cm	Photo	X X				une pique dessus pourrie réussie à les séparer, même trace encastrée sur les deux, taillée en forme d'un portant marqué par un couteau	Ecorce de Bouleau No 31
2 (32)	X centre	X	rougeâtre 2mm	X	15cm		X X				idem	idem
3 (2)	10 cm parallèle entre 5mm et 1cm + noirâtre 2cm	oui	Grise et rougeâtre 1mm	X			X				Piques vers l'extérieur, 2mm de diamètre, une trace	Q de fiche
4 et 5	X			X			X				Marque de fond du boîte	Q de fiche
6 (3)	entre 5mm et 1cm + noirâtre 2cm	rougeâtre	Blanc / 5mm Jaune	bouleau	?		X				Sur la bordure, Ecorce épaisse	Q de fiche
7 (B-118)	Q de point		rougeâtre 2mm blanc	X	X	(3)					Environ 37 cm de long route serré	Ecorce de bouleau 75.1942
8 (B-115)	2,3cm		jaunâtre 4mm	bouleau	X		X				Pique vers l'extérieur, semble écrasée vers le haut racine ? trace ?	Grotte du Soguenay Ecorce de bouleau Nos : B-115
9 (B-116)	2,3cm double		jaunâtre 3mm	bouleau	X		racine ? Seulement 1 point				racine ?, accroche ? Une rangée double Perle ? belle écorce, noeud	B-116 B-117
10 (3)	2,3cm	X	jaunâtre 3mm	bouleau	X		X X					B-118
11 (3)	Un grand trou	X	Brun 5mm	bordure	X		X				Pique par parasite ?	idem
12 (3)	bouché		Jaune 2mm	?		photo	V racine ?				troué dans le même sac que ceux-là ?	B-118
13 (30)	Autre		Blanc 1mm	?	- photo	X X					Trois petits trous, traces de points de couture	Ecorce de bouleau traces de points de couture 75.1955

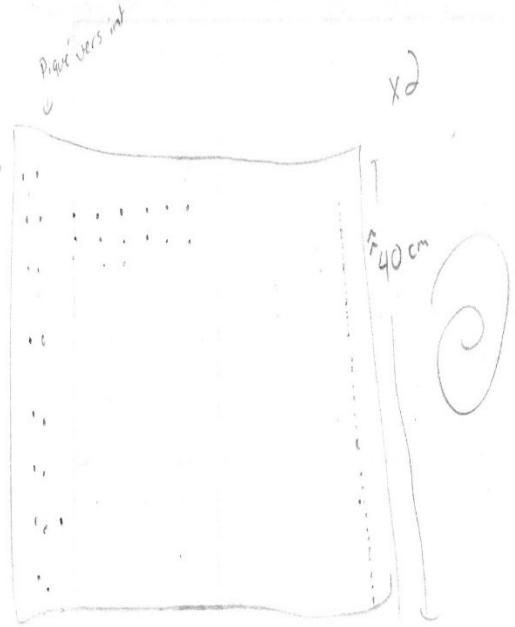
O = type de points

( ) = Numéro donné par Bastard

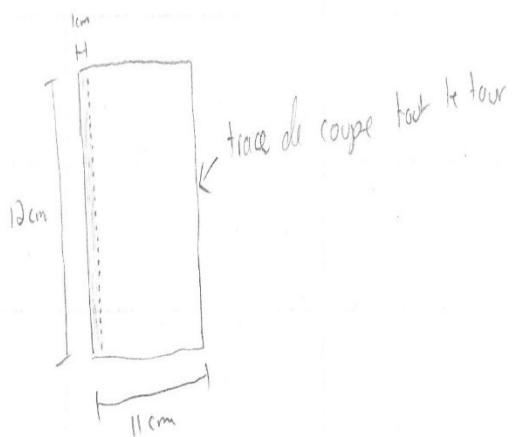


Croquis #20

(version déroulée)

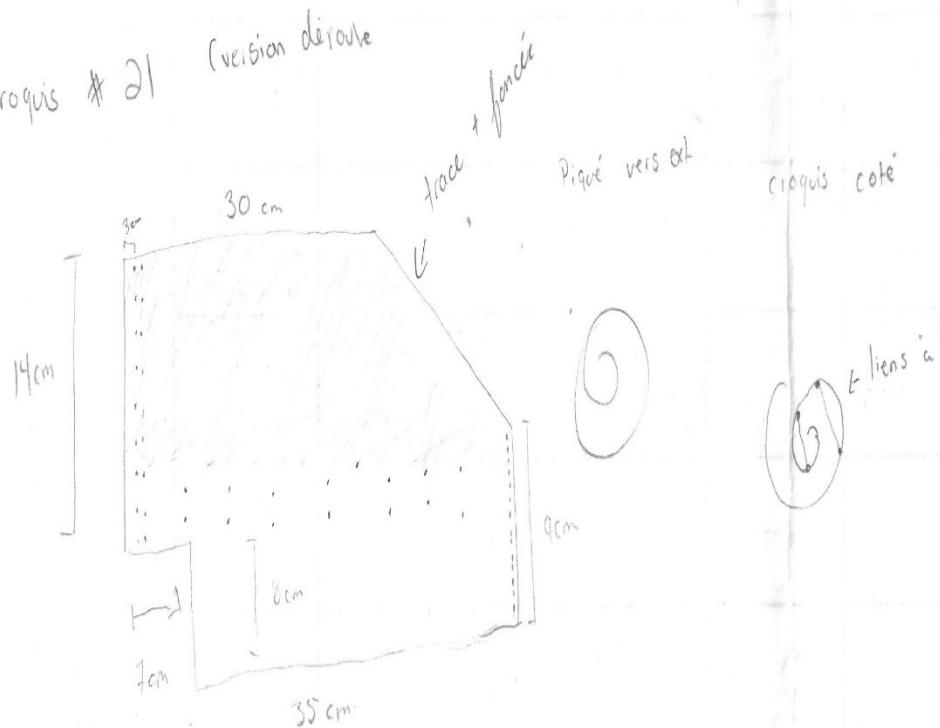


Croquis #27



Croquis #21

(version déroulée)

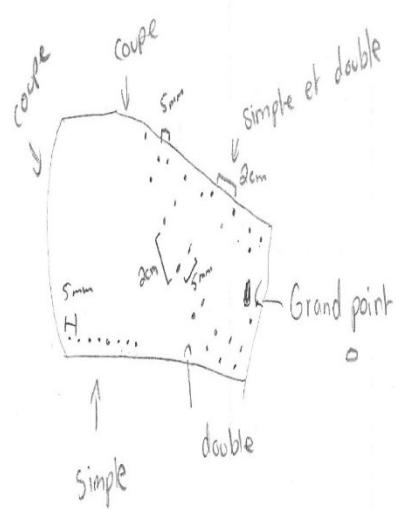


Verso page 2

CB-106 28 (3)	linéaire simple 5mm du bord	oui 2cm	Jaune 4mm bouleau	—	—		Ecorce de bouleau Point de couture 75.1949
(2d) 29 (3)	linéaire simple 7mm	X	Blanc 3mm bouleau	—	—	Pique vers ? dur comme écorce	→ Associé à 2 et 2b?
30 (3)	linéaire simple, bien rond, très espacé + de 5cm		Blanc 2mm bouleau	—	—	Pique vers ex	Q fiche
31 (3)	... idem	X	Blanc 2mm bouleau	—	—	Photo ? Idem	Q fiche
32 (3)	linéaire 15cm séparé	X	Rougeâtre 3mm bouleau	—	—	Pique vers ext	Ecorces de bouleau
33 (3)	linéaire 1cm	X	Jaune 3mm bouleau	—	—	intérieur dorlé Pique vers ext	non-numérotées (11 fragments av)
34 (3)	linéaire + double 7mm 3mm 3,5cm		Brun 3mm bouleau	—	—	Pique vers ext	Pièces, la plupart portant marques
35 (3)	linéaire 1cm 2,3 2,5 vers int	X	Jaune 3mm bouleau	—	—	Pique vers ext	(de points de couture)
36 (3)	linéaire 5mm	X	Jaune 2mm bouleau	—	—	Pique vers ext	idem
37 (3)	linéaire 1cm	X	Blanc 3mm bouleau	—	—	Pique vers ?	idem
38 (3)	idem ?		idem	idem	—	idem	idem
39 (6)	(a) Voir croquis	X	Jaune 3mm ?	photo	Petite racine ✓	Voir croquis Plié vers ext	Q fiche
40 (6)	(b-10)		Rougeâtre 2mm bouleau	—	—	roulé ①	Ecorce de bouleau 75.1949
41	(b-10)		Jaune 5mm bouleau	—	—	mauvaise état brûlé intérieur	Ecorce de bouleau 75.1942

Echant type mesure résidu couleur épaisseur type croquis liens présent type comme info fiche original  
 Echant type point

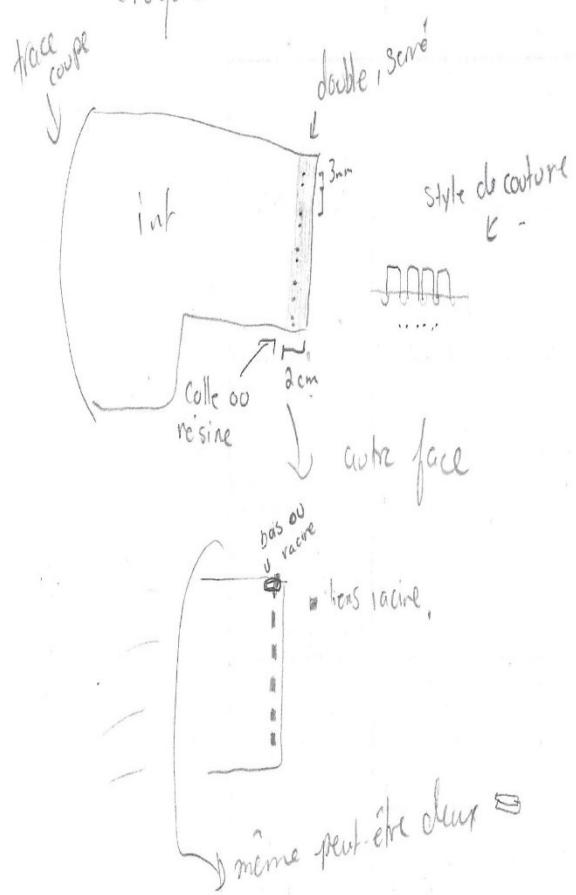
39 Cigquis



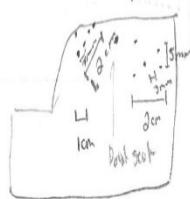
verso page 3

42	3,5cm :	X	Blanc 4mm bouléau	photo?	X		Ecorce de bouléau 2a (contient points de culture)
43	(B-114) double linéaire rouge	V 2cm du noeud	Blanc 4mm bouléau jaune	Photo	✓ racine ou bois.	trace coupé mais pas la coupe Papier mince (que 39) seulement rouge	Ecorce de bouléau Points de culture jaunâtre (?)
44	(B-114) linéaire	V 2,5cm d'abord	Jaune 3mm bouléau	—	X -	Trace en la limite de la couleur de bois, piquet vers Ext.	idem 75,1941
45	(2) double 1cm 4cm	V V X	Blanc 3mm bouléau jaune	—	✓ racine	Ecorce dur	Ecorce de bouléau no: 2 (2 pièces) Portant marque peinte (rouge?)
46	(2) racine	—	Jaune 3mm bouléau	Photo	X -	Sembre arrondi	
47	(2) voir croquis	X	Jaune 3mm bouléau	Photo	X -	en trapèze, (75,1941)	Ecorce de bouléau no 2, 75,1941 (portant quelques)
48	(1) (3) linéaire coupe	Sembre que oui ✓	Jaune 4mm bouléau	Photo	X —	Resssemble aux Ecorce 2	Ecorce de bouléau no 1 (portant marques de)
49	(A-71) linéaire	X	Jaune 2mm bouléau	—	X -	Grosse racine? trou agrandi par la grossesse du liant?	Ecorce de bouléau marque de pointe de culture
50	(2) 3,5cm 2 cm petit trou dans racine	—	Jaune 2mm bouléau	—	X —	2?	Ø fiche
51	(2) (3) double linéaire 2,5cm 2,5cm Point dans noeud	X	Jaune 4mm	photo?	X —	2	Ø fiche
52	(2) 2,5cm	X	Blanc 3mm bouléau	—	XX	très friable Traces bleu? minceur?	Ø fiche
53	1cm 2,5cm	V	Jaune 3mm bouléau	Photo	✓ racine		Ecorce de bouléau no: 12 Portant marques de
54	(1) 2cm 2cm petit morceau Ecorce rou	Y	Blanc 3mm bouléau jaune	Photo	✓ racine Gros bout	trace coupé, vers Ext dur Autre écorce cousu avec trace pliée	Ecorce de bouléau Portant marques de pointe 75,1941
55	(2) 2,5cm	X	Blanc 2mm bouléau				Ecorce de bouléau no 2 (2 pièces) Portant marques de points de culture

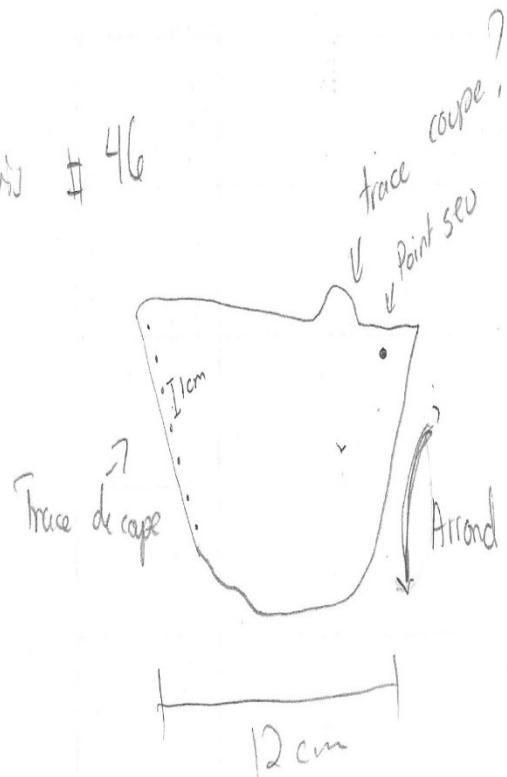
Croquis #43



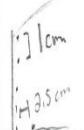
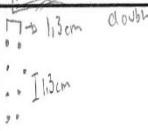
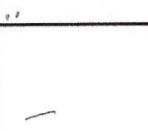
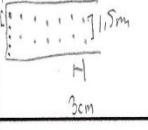
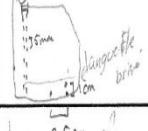
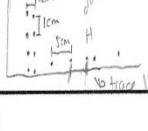
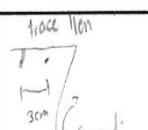
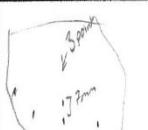
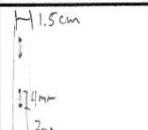
Croquis #47  
E triangle?



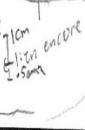
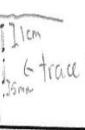
Croquis #46



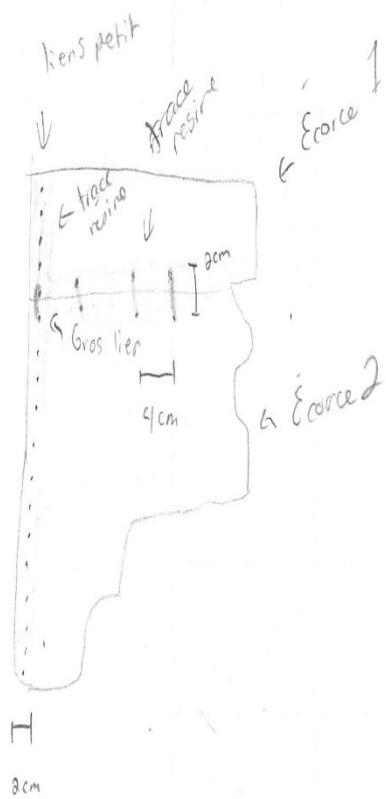
Vélo page 4

Résumé						
56 (2)		X	Jaune 3mm baleau	—	—	Photo?
56 (3)						Idem
57 (1)		✓	Jaune 3mm baleau	Photo?	V racine	Photo?
57 (2)			Jaune 3mm baleau	Photo?	V racine	Photo?
58 (2)	—	X	Rougeâtre 1mm baleau mince	Photo	X	Coupé de cette manière. Plié sur l'ail en deux et coupé comme ça. Seulement coupé et plié.
58 (3)		✓	Jaune 3mm baleau	—	V racine	Dur
59 (2)	—	X	Jaune 3mm baleau	—	—	Photo?
60 (1)	—	X	Jaune 3mm baleau	—	X	dur
61 (2)		X	Jaune 2mm baleau	—	X	Un grand point, ou deux points. Abîmé
61 (3)						
62 (2)			Blanc 2mm baleau	—	X	Ecorce de baleau numéros: 2 (comprenant deux pièces)
62 (3)						
63 (2)			Blanc 2mm baleau	Photo?	X	Morlant points de coûture
63 (3)						
64 (2)		✓	Jaune 4mm baleau	Photo	V petite racine	Dur.
64 (3)						
65 (2)	X	X	Jaune 3mm baleau	—	—	Dur
65 (3)						
66 (2)		X	Jaune 3mm baleau	—	—	Sembre arrondi.
66 (3)						
67 (2)			Brun 5mm baleau	—	—	(comprenant quelques pièces)
67 (3)						
68 (2)	X	X	Jaune 1mm baleau	—	—	75,1958
69 (2)		✓	Jaune 1mm baleau	Photo	X	Trace rouge, assez clair. liens 2mm.
69 (3)						

miga intéressant

70 ⑧ (B-1b)	 ✓ Semblable acm du bord	Jaune 3mm boulleau	Photo	X	Point en forme de Zigzag.	- Ecorce du Bouleau - Points de couture
71 ⑨ (C-1)	 X	Jaune 3mm boulleau	—	V racine		Ecorces du bouleau No. 2c (portant marques des points de couture)
72⑩	 ↑ ↑	rouge 1mm boulleau	Photo	V ecorce? racine?	tres mince	
73 ⑪ (C-2a)	 X trace rouge?	Jaune 1mm boulleau	Photo	X	Croquis ici tout petits points ! trace vraiment rouge.	329 Ecorce de bouleau Points de couture. 35/1955
74 ⑫	 6 trace rouge 4mm	Jaune 1mm boulleau	Photo	X	lien 4mm	
75 ⑬	 oui 1,5 cm du bord	Jaune 1mm boulleau	X	X	Petit morceau	Φ fiche
76 ⑭ voir	 oui	Jaune 3mm boulleau	Photo	V racine	deux écorce collé ensemble: xxx ? x au dos	Ecorce de bouleau no. 11 (portant marques de points de couture)
77						
78						
79						
80						
81						
82						
83						

Croquis # 76



un grand point  
un cheville placé à cette  
endroit.  
A inclure dans ma maîtrise.

verso profil

